

---

## **Mémoire de fin d'études : "Spatialisation des manifestations et résistances féministes. Réappropriation de l'espace public par les collectifs de collages liégeois."**

**Auteur :** Rossion, Eloïse

**Promoteur(s) :** Le Coguiec, Eric; Gloesener, Justine

**Faculté :** Faculté d'Architecture

**Diplôme :** Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

**Année académique :** 2022-2023

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/18076>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



---

UNIVERSITÉ DE LIÈGE – FACULTÉ D'ARCHITECTURE

# SPATIALISATION DES MANIFESTATIONS ET RÉSISTANCES FÉMINISTES

Réappropriation de l'espace public par les collectifs de collages  
féministes liégeois

Travail de fin d'études présenté par Eloïse ROSSION en vue de l'obtention du grade de Master en  
Architecture

Sous la direction d'Eric Lecoguiec et Justine Gloesener

Année académique 2022 -2023



# SPATIALISATION DES MANIFESTATIONS ET RÉSISTANCES FÉMINISTES

Réappropriation de l'espace public par les collectifs de collages  
féministes liégeois



CONFRONTE  
TON POTE  
VIOLEUR



# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>5</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>9</b>
<b>RÉSUMÉ</b>	<b>10</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>11</b>
Norme et universalité normative	12
Démarche et structuration de la recherche	16
<b>ECRITURE INCLUSIVE</b>	<b>20</b>
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>22</b>
<b>PROBLÉMATIQUE</b>	<b>25</b>
<b>ASSISE THÉORIQUE</b>	<b>29</b>
L'espace public	29
Le sentiment d'insécurité	29
Socialisation	30
La géographie féministe	31
Les représentations	32
Le harcèlement sexiste	32
Le paradoxe de la peur	33
Odonymie urbaine	35
L'empowerment	36
Les marches exploratoires	37

Des placards aux collages	38
Des suffragettes aux féministes contemporaines	40
Naissance du premier collectif : “Collages Féminicides Paris”	42
<b>MÉTHODOLOGIE</b>	<b>45</b>
<b>Cadre théorique et application</b>	<b>45</b>
<b>Démarche de recherche</b>	<b>47</b>
Prise de contact avec le collectif numéro un et première séance de collage	48
Répertoire et cartographie des collages liégeois à l’aide des réseaux sociaux	48
Barrières et difficultés rencontrées avec le collectif numéro un	50
Première prise de contact avec le collectif « La Barbe Liège »	52
Organisation d’entretiens avec le collectif La Barbe Liège	55
Enquête sur la réception des collages auprès des étudiant.e.s de la Faculté d’Architecture	56
Prise de contact avec un troisième collectif et deuxième séance de collage	56
<b>Entretiens</b>	<b>58</b>
<b>Questionnaire</b>	<b>61</b>
<b>Conclusion</b>	<b>63</b>
<b>A L’ECHELLE DE LA VILLE</b>	<b>67</b>
<b>Répartition des collages à Liège</b>	<b>67</b>
La peur des autorités	70
Profil des militantes	75
Appropriation et illégalité	77
Appropriation et symbolique	78
Appropriation et art	80
Synthèse	82
<b>Réception des collages</b>	<b>83</b>
De la répartition à la réception	84
Arrachage	87
S’adapter à son public	93

Conclusion	94
<b>A L'ÉCHELLE DE LA SESSION</b>	<b>97</b>
Légitimité et empowerment	100
Acquisition de légitimité durant les sessions	101
La marche	106
Droit à la flânerie	108
Histoire urbaine du 19e siècle	108
La figure du flâneur	109
Etre en groupe	112
La mixité choisie	112
La performance des corps	113
Occupation de la ville en groupe	115
La nuit	116
Le marquage contestataire	118
Maintien du sentiment de légitimité	120
Conclusion	121
<b>A L'ÉCHELLE DU MUR</b>	<b>125</b>
En amont et pendant la session - facteurs d'influence	125
Façade publique VS façade privée	127
Place disponible	128
Matérialité	129
En aval du collage – le rapport à la ville	132
Du point de vue des colleureuses	132
Du point de vue des usager·ère·s	133
Conclusion	133
<b>CONCLUSION</b>	<b>137</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>141</b>



**LISTE DES FIGURES** **154**

---

**ANNEXES** **156**

---

# REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire et qui m'ont soutenue tout au long de ce parcours passionnant.

Je souhaite tout d'abord adresser mes remerciements les plus sincères à Justine Gloesener, ma co-promotrice. Sa disponibilité infaillible, son encadrement bienveillant, ses précieuses pistes de réflexion et ressources ont été d'une valeur inestimable tout au long de cette aventure académique. Ses encouragements constants ont été une source d'inspiration et m'ont poussée à donner le meilleur de moi-même. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers Eric Lecoguiec, mon promoteur. Sa guidance experte, ses conseils avisés et les nombreuses ressources qu'il a mises à ma disposition ont joué un rôle essentiel dans le développement de mes idées et la qualité de ce mémoire.

Un remerciement chaleureux est également adressé aux participant·e·s de cette recherche. Leur engagement et leur contribution ont été indispensables pour la collecte des données et la réalisation de cette étude. Leur accueil au sein des collectifs ainsi que la confiance qu'ils m'ont témoignée ont grandement enrichi mon travail.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers Charlotte. Nos conversations passionnantes, son accompagnement précieux, ses relectures attentives et ses conseils avisés ont grandement contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je saisis également cette opportunité pour exprimer ma profonde gratitude envers mes amis et ma famille. Leur soutien indéfectible et leurs encouragements constants ont été des moteurs essentiels tout au long de cette aventure académique. En particulier, je tiens à remercier Chloé, ma colocataire et grande amie, pour son soutien sans faille tout au long de ces six années d'études que nous avons partagées.

Chacun d'entre vous a apporté une contribution essentielle qui a permis de construire et d'enrichir ce mémoire. Vos apports uniques ont joué un rôle fondamental dans cette recherche et je vous en suis extrêmement reconnaissante.

# RÉSUMÉ

Depuis le début de son existence, la ville est le lieu privilégié d'expression des mouvements sociaux et politiques . A travers l'Histoire, les différentes luttes ont utilisé cet espace, ce champ des possibles, pour véhiculer leurs revendications. La contestation féministe n'est pas en reste et se réinvente, depuis quelques années, à travers une nouvelle forme de militantisme : la pratique des collages. Ces slogans percutants, affichés en grandes lettres noires peintes sur des feuilles au format A4, fleurissent sur les murs des grandes métropoles européennes. Placardés par des collectifs féministes, les collages marquent une façon nouvelle pour les femmes et les minorités de genre de se réappropriier, ou plutôt de s'appropriier, l'espace public urbain – devenu à la fois espace de lutte et espace de vie. À travers cette pratique illégale et provocante, le mouvement cherche à mettre un terme à la division binaire et genrée présente dans l'espace public. Si le phénomène des collages fait l'objet de nombreuses études pluridisciplinaires, la perspective architecturale brille par son absence.

Pour combler cette lacune, le présent mémoire tâche d'analyser, sous le prisme urbanistique, le recours à la pratique des collages comme moyen de militantisme et d'appropriation de l'espace public urbain par des militant·e·s féministes. Il s'agit, plus spécifiquement, d'explorer les dynamiques socio-spatiales qui se dégagent lors d'une session de collage, en déclinant l'analyse à différentes échelles : l'échelle de la ville, l'échelle de la session et l'échelle du mur. Sur la base d'un ensemble de connaissances tirées de la littérature académique et militante, de l'étude cartographique de la répartition des collages dans la ville de Liège, des échanges avec les acteur·rice·s sur le terrain, de mon expérience personnelle et de contenus recueillis auprès du public liégeois, je fais dialoguer les dimensions scientifiques, militantes et personnelles du phénomène des collages féministes. Une recherche au carrefour de l'architecture, de l'urbanisme et du féminisme.

# AVANT-PROPOS

Durant mon adolescence, je n'habitais pas en ville et n'étais pas amenée à prendre les transports en commun pour me rendre à l'école. Ce n'est qu'à partir de 2017, lorsque j'emménage à Liège pour débiter mes études d'architecture, que je commence à naviguer dans l'espace public urbain au quotidien. Je me souviens à quel point mon emménagement en ville angoissait mon entourage. Chaque dimanche soir, au moment de prendre le train afin d'entamer une nouvelle semaine, les mêmes remarques faisaient surface : « Tu ne rentres jamais seule, reste sur tes gardes et tu m'envoies un message quand tu es rentrée. Pas quand tu es au coin de la rue, quand tu es rentrée ». Au début, je trouvais tout ce protocole assez ridicule. Mais j'ai très vite remarqué qu'il était fréquent que je me fasse aborder dans la rue, aussi bien de jour comme de nuit : une remarque sur mon physique, une insulte, des sifflements, etc. L'expérience répétitive de ces comportements finit par impacter ma mobilité. Je commence à planifier mes trajets, je fais attention à mes choix vestimentaires, je programme un numéro d'urgence sur mon téléphone auquel je m'accroche durant tout le trajet, et probablement bien d'autres stratégies dont je n'ai même pas conscience.

Le 21 septembre 2020, en allant en cours, je croise mon tout premier collage féministe. Sur le sol de la passerelle Saucy, sont collées des feuilles A4 avec des lettres peintes en gros traits noirs qui forment un slogan : « Si ta mère savait que tu me suivais... ». Coïncidence ou paradoxe, la veille, je me faisais suivre par un homme en rentrant de soirée alors que je faisais semblant d'être au téléphone avec mon copain. J'ai finis par me réfugier dans un petit magasin ouvert toute la nuit qui se situait au coin de ma rue. Ces mots résonnent en moi et même si je m'en doutais, cela m'a réconforté de savoir que je n'étais pas la seule à qui ça arrivait. Cela m'a réconfortée ? Etrange pas vrai ? Ai-je vraiment été rassurée par le fait que je ne sois pas la seule femme à me faire suivre et à me sentir en insécurité dans l'espace public ? J'ai honte, mais pourtant sur le moment, c'est la vérité.



Fig 1 : Premier collage. Photo personnelle, 21/09/2020

Rapidement, cette honte fait place à un sentiment d'injustice. Lorsque je me déplace en ville, je constate une occupation inégale de l'espace public entre les hommes et les femmes. Je me rends compte régulièrement, en traversant la place Saint-Lambert, que seuls des hommes sont assis sur les marches. Idem lorsque je m'aventure sur les quais avec ma colocataire pour courir. Nous décidons finalement d'investir dans un abonnement à la salle de sport, nous y sentant plus en sécurité malgré l'aspect moins plaisant de l'exercice. Les inégalités de genre me sautent aux yeux. Elles sont partout, omniprésentes. Il m'est impossible de me détacher de ce vécu et de mon expérience de femme qui façonnent l'image que je me construis de l'espace public et les liens que j'entretiens avec celui-ci.

La notion d'espace public est bien souvent associée à la figure philosophique et politique de l'agora. Si la représentation de ce lieu évoque la genèse du système démocratique, cette vision est en réalité très idéaliste. En effet, déjà à l'époque de la Grèce antique, ce lieu se fonde sur une représentation dénaturée de la population, qui évince aussi bien les esclaves que les femmes ou encore les étrangers (Luxembourg et Noûts, 2021). L'espace public, par définition, est un espace ouvert et accessible à toutes, mais il est surtout le bassin d'interactions physiques entre individus. Dans ce contexte, chacun doit faire preuve d'une certaine adaptation, qui se traduit par la mise en place d'une série d'accommodations et d'ajustements sociaux. Cet exercice peut être perçu comme une négociation. Or, cette négociation est régie par un ensemble de rapports sociaux asymétriques dont font partie les rapports de genre (Luxembourg et Noûts, 2021).

« L'espace public est le cadre politique et le cadre spatial issus d'une production sociale marquée par les régimes de discriminations traversant la société, il permet également la spatialisation des rapports sociaux » (Luxembourg et Noûts, 2021, p18).

## **Norme et universalité normative**

Il importe, dans le cadre du présent travail de recherche, de s'arrêter, dès l'introduction, sur la notion d'universalité normative qui, par définition, exclut tout ce qui ne renvoie pas à la norme, faisant ainsi écho à une certaine altérité. Nous pouvons ici dresser le parallèle avec le système de l'apartheid, qui consiste à refuser l'accès à certains espaces à une partie de la population dans le but de cacher ou de mettre en avant ce qui représente un écart à la norme (Luxembourg et Noûts, 2021).

Ainsi, dès le début du cursus en architecture, la notion de « norme » est abordée. Très tôt, nous sommes amené-e-s à respecter des dimensions standards, sur la base de principes anthropologiques et/ou ergonomiques. N'importe quel-le étudiant.e de première année en architecture a déjà consulté un schéma de Neufert ou fait référence aux proportions du Modulor. Neufert, célèbre pour son manuel d'architecture, est une référence dans le secteur pour son travail sur la représentation et le dimensionnement du corps humain dans la conception architecturale. C'est en 1936 qu'il diffuse, pour la première fois, ses idées, en se basant sur la taille d'un homme de 175 cm (Zollner, 2014).

#### KITCHENS: EQUIPMENT

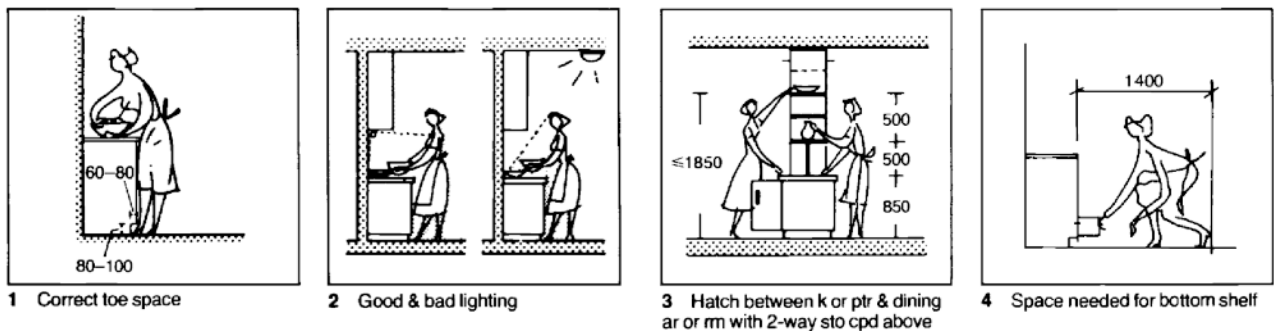


Fig 2 : Equipement cuisine. Neufert, 1990

Le Corbusier est une autre figure influente dans le domaine de l'architecture. Selon lui, il est nécessaire de « créer l'état d'esprit de la série » (Le Corbusier, 2000) : construire, habiter, concevoir des maisons en série. Comment ? Par l'usage d'une norme, qui inscrit les dimensions de l'homme dans un cadre mathématique en vue d'une application universelle (Neufert, 1990). Le Corbusier s'inspire de son expérience professionnelle dans les domaines de l'architecture, du design, de l'urbanisme et de la construction pour aboutir à un modèle : Le Modulor. Il le définit comme suit : (Le Corbusier, 2000)

« Le Modulor est un outil de mesure issu de la stature humaine et de la mathématique. Un homme le bras levé fournit aux points déterminants de l'occupation de l'espace - le pied, le plexus solaire, la tête, l'extrémité des doigts le bras étant levé - trois intervalles qui engendrent une série de Fig 3 : Modulor. Corbusier, 2000 la section d'or, dite de Fibonacci. » (Le Corbusier, 2000, p55).

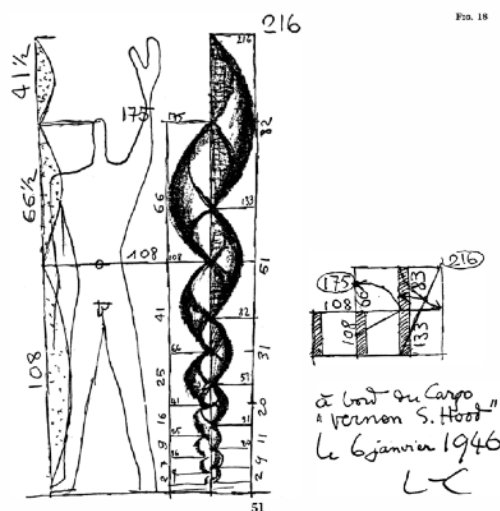


Fig 3 : Modulor. Corbusier, 2000

Notons que ces divers travaux visant à créer la norme s'inscrivent dans le contexte de la seconde guerre mondiale. Il est nécessaire, à l'époque, d'adopter des stratégies afin de reconstruire en masse. La standardisation joue alors un rôle essentiel dans l'économie des ressources industrielles et dans la mise en place de la production en série (Zollner, 2014). Or, les représentations du corps qui en émergent présentent le corps comme une machine, mesurable et normée, découlant de lois mécaniques et mathématiques (Imrie, 2003). J'identifie, ici, un premier problème fondamental : aujourd'hui encore, ce sont ces mêmes schémas et dimensions qui nous sont enseignés. J'ai eu l'occasion de critiquer ces différents modèles dans le cadre d'un travail réalisé pour le cours « Architecture et politique », dont les conclusions, que je présenterai à continuation, appuient le propos du présent mémoire. Ce travail, réalisé en 2022, fait référence à une enquête de santé menée en Belgique en 2018, indiquant que 47,9% des adultes belges présentent un poids « normal » et que 49,3% sont en surpoids, parmi lesquels 15,9% sont obèses (Drienskens et al., 2018). Force est de constater qu'actuellement, le corps normé tel que défini par Neufert, Le Corbusier ou d'autres ne correspond même pas à la moitié de la population belge, à tout le moins. Il faut donc se rappeler que moins de la moitié des usagers sont pleinement satisfaits ou représentés dans la majorité des conceptions architecturales (Neufert, 1990). Rob Imrie, professeur au département de sociologie de l'université de Londres et écrivain, dénonce le fait qu'une grande partie des architectes exerçant la profession n'intègrent pas le corps humain tel qu'il est dans leur procédure de conception (Imrie, 2003). Il ressort des entretiens qu'il a réalisés que la plupart des architectes ont conscience que les valeurs des manuels ne représentent pas tous les humains, mais sont contraints de respecter les normes d'ergonomie et d'espace définis dans ces manuels et sur lesquels s'appuient les réglementations de la construction, au détriment de la fonctionnalité. L'architecture crée un ordre spatial en quête de théories des normes absolues. On assiste à une « géométrisation de l'espace vécu, dans lequel les choses devinrent des nombres à comprendre comme des normes objectives et intelligibles. » (Imrie, 2003, p5).

Sur la base de ces éléments, j'ai étudié, dans le cadre de ce travail de 2022, l'accessibilité de l'espace public pour les personnes « grosses ». J'y démontre que, si l'espace public est, par définition, censé appartenir à toutes, il est synonyme, pour les personnes en surpoids, d'anticipation et de stratégies (@FatFriendlyasbl, 2021). L'objectif visé est de ne plus séparer la dimension objective et subjective, et de sensibiliser sur ce

qui est conçu et vécu dans l'espace public. A cette fin, j'ai réalisé une coupe fictive visant à mettre en évidence diverses situations observées in situ dans la ville de Liège. Pour cette recherche, il a été question de se placer à la même focale que les usagers de la ville dans le but d'y déceler les pratiques microbiennes. La ville n'est pas un objet d'étude statique mais habité, défini par les déplacements possibles effectués par les habitants (Garcia, 2002). Les usager·ère·s sont supposés s'approprier la ville. Or, la conception de cet espace urbain empêche certains individus, notamment les personnes "grosses", d'y circuler. Elles s'effacent alors de l'espace public et ne participent plus à sa construction, subissant ainsi un phénomène d'invisibilisation total (@FatFriendlyasbl,2021).

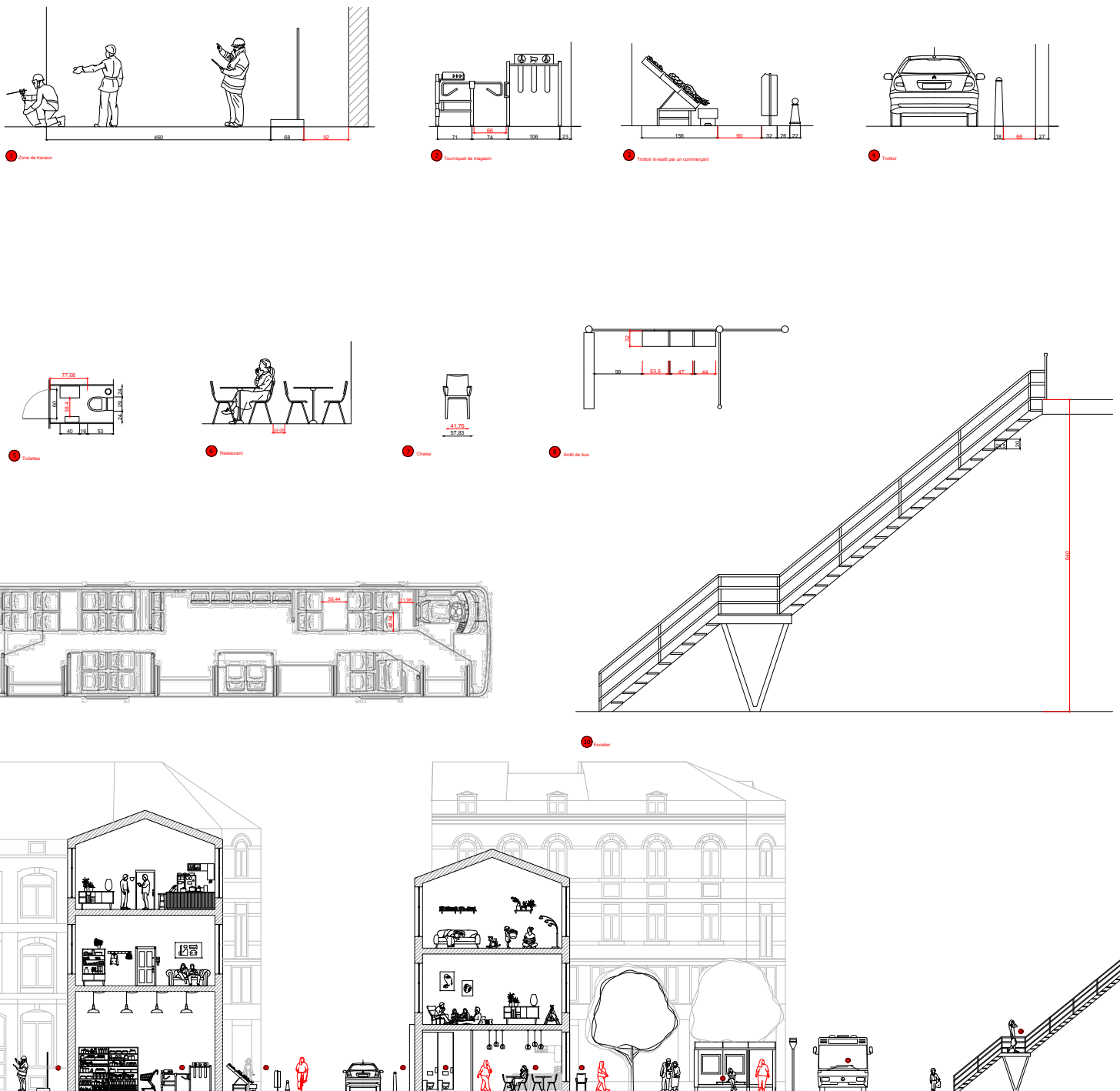


Fig 4 : Coupe fictive : obstacles aux personnes grosses à Liège. Production personnelle



De plus petite envergure, le travail réalisé pour ce cours avait pour but de dénoncer la grossophobie des installations publiques et s'intéressait donc à une échelle relativement petite. Dans le cadre du présent mémoire, l'enjeu est autre, puisqu'il se base sur une plus grande échelle, à savoir l'espace public urbain. Cependant, la même dynamique est en jeu : une tactique de ségrégation, mais cette fois-ci sexuée.

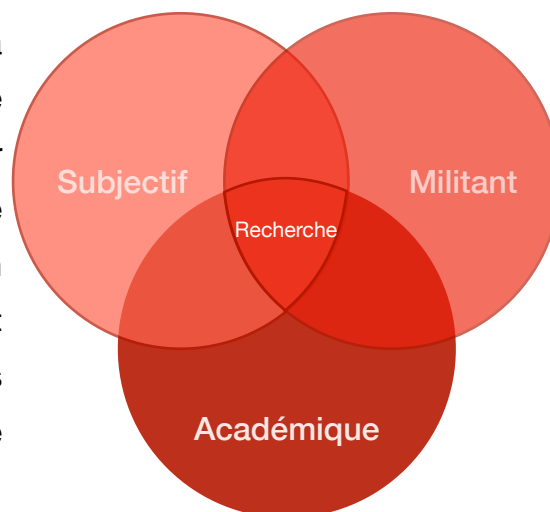
Les discours tels que ceux prononcés par ma famille lors de mon emménagement à Liège sont en réalité le résultat de nombreux relais d'idées suggérant l'existence d'un bon comportement à adopter par les femmes dans l'espace public. Ces idées tendent à réduire les femmes à l'état d'objets et, par conséquent, à rejeter dans l'altérité une partie de la population. Dans ce contexte, la femme s'identifie comme étant minoritaire, la contraignant à trouver une voie émancipatrice. Ainsi, il devient presque obligatoire pour les femmes de négocier leur présence dans l'espace public ; telle est la preuve que la place des corps dans l'espace public est bel et bien un objet politique (Luxembourg et Noûts, 2021).

Ce travail d'étude de la notion de norme et d'universalité normative me conduit à exploiter le réseau social « Instagram », qui regorge de contenus sur le sujet. Je découvre des comptes qui me permettent de me déconstruire, de réfléchir aux valeurs que je souhaite véhiculer et de m'éduquer aux féminismes. C'est d'ailleurs à travers ce réseau social que j'ai découvert l'existence d'un des collectifs étant à l'origine de certains collages féministes que l'on retrouve à Liège.

## **Démarche et structuration de la recherche**

A continuation, j'aborderai ma démarche de recherche et expliquerai comment je suis entrée en contact avec divers collectifs. Je tiens à préciser que mon intégration à ces collectifs s'inscrit tant dans le cadre de la réalisation de ce travail que par conviction personnelle. En effet, le choix de ce sujet de recherche découle d'un besoin urgent de lutter contre les inégalités et émane de ma propre subjectivité. Il est donc probable que ma position en tant que militante féministe influence la façon dont je traite le sujet de recherche.

Si mon propos est engagé, j'ai toutefois la conviction qu'il est pertinent. Analyser une telle problématique de recherche requiert d'avoir recours tant à des savoirs académiques que militants. Il est également évident que mon identité de genre a un lien avec la façon dont j'appréhende le réel. Mon corps et mes expériences sont donc le fondement de ce travail.



Ma recherche se situe à la rencontre de ces trois grands axes. Elle a pour but de les faire dialoguer entre eux afin de créer une connaissance qui dépasse la somme des apports de chacun d'entre eux, pris de façon individuelle. Pour ce faire, il sera impératif pour moi d'énoncer mon *standpoint* (ou "savoir situé") dans chacune des parties de ce travail.

La notion de « savoir situé » trouve son origine dans les années 1970, époque qui coïncide avec la seconde vague féministe et plusieurs changements sur le plan épistémologique. C'est à la rencontre de ces deux mondes que les savoirs situés trouvent leurs principales caractéristiques (Fonquerne et Walin, 2018). L'arrivée des femmes et des féministes marque un tournant éthique dans le domaine des sciences (Boislcair, 2014). Elles soulèvent la question de la place des femmes dans le monde des sciences et de la difficulté pour elles d'y obtenir une légitimité. (Fonquerne et Walin, 2018). Cette arrivée permet de se rendre compte que les savoirs produits jusqu'ici ont totalement évincé les femmes et sont, par conséquent, incomplets (Boislcair, 2014).

En outre, le lien entre « savoir » et « pouvoir » est remis en cause. Ainsi, les caractéristiques principales des sciences étant la neutralité et l'objectivité, toutes les conclusions tirées sont considérées comme étant irréfutables. Or, on remarque que dans les recherches comparant les femmes aux hommes, les conclusions légitiment la discrimination sexiste. C'est notamment le cas dans le domaine de la biologie qui a longtemps couvert la discrimination sociale des femmes en Occident en concluant dans ses recherches que les hommes sont supérieurs aux femmes. Ces recherches appuient donc l'idéologie patriarcale. Le savoir est politique et source de pouvoir. (Boislcair, 2014).

Lorsque militantisme et recherche s'allient, cette dernière est considérée comme influencée et donc non neutre. Comme souligné précédemment, le domaine des sciences a toujours dévalué l'affectif et l'émotionnel, qui mèneraient, supposément, à la subjectivité. Or, dans la pensée hétéronormative, ces qualificatifs sont associés et considérés inhérents aux femmes. Ce phénomène traduit, une fois encore, la volonté de maintenir les femmes à distance du savoir (Boislclair, 2014). La théorie des savoirs situés, et par conséquent la notion de *standpoint*, critique ce dogme de la neutralité objective des travaux scientifiques. Elle place le vécu des chercheuses comme le point de départ de leur méthode de recherche (Fonquerne et Walin, 2018): un vécu en tant que groupe subalterne au sein d'une société imprégnée de relations asymétriques de races, de sexes et de classes. Cette notion féministe entraîne chacun·e à se situer par rapport à sa recherche, aux objectifs poursuivis, aux hypothèses énoncées et aux méthodes utilisées (Boislclair, 2014). Énoncer son expérience permet alors de mettre en évidence ce qui conditionne notre pensée mais également de se positionner vis-à-vis de l'échelle de domination de nos rapports sociaux (Fonquerne et Walin, 2018). La recherche militante devient donc un moyen d'améliorer l'objectivité dès lors que le *standpoint* est clairement explicité (Boislclair, 2014).

« Un biais avoué n'est déjà plus un biais : c'est une affirmation, un *statement*, un *standpoint*. » (Boislclair, 2014, p4).

C'est dans ce contexte théorique que s'inscrit mon avant-propos : il s'agit ici d'énoncer quelques éléments de mon *standpoint* personnel. Cet exercice s'inspire du travail de Leslie Kern (2022) qui, dans son ouvrage "Ville féministe", définit clairement son *standpoint* personnel sous la forme d'un état des lieux.

Je considère jouir d'un statut privilégié. Je suis une jeune femme blanche, cisgenre et sans handicap. Je parle le français, une des langues nationales du pays dont je suis citoyenne, la Belgique, ainsi que l'anglais. Je suis étudiante et ma maman subvient à mes besoins en me permettant de me nourrir, de suivre des études à l'université et d'habiter dans la ville où je suis mes cours. J'ai également un travail étudiant qui me permet de m'autoriser des sorties, de m'acheter des vêtements ou tout autre objet dont je pense avoir l'utilité. Je suis consciente que mon corps et tout ce qui me caractérise peuvent exclure et évoquer un danger pour certains individus, dont les personnes noires, les personnes de couleur, les personnes transgenres, les personnes en situation de

handicap, les personnes immigrées, les personnes en situation précaire, les personnes faisant partie de la communauté LGBTQIA+, etc. Il m'incombe de veiller à ne pas prendre toute la place face à ces groupes déjà stigmatisés. Il est important de leur laisser la parole afin de leur permettre de mener leur propres combats. Cependant, comme le dit Leslie Kern :

« Les privilèges que j'incarne n'annulent pas les exclusions et les angoisses genrées dont je fais l'expérience. Plutôt les privilèges que je détiens recourent et influencent mes expériences en tant que femme. » (Kern, 2022,p28)

Lorsque l'on mène une recherche qualitative, comme c'est le cas ici, le choix du sujet ainsi que l'approche et la communication des résultats se basent sur la subjectivité de l'auteur (Girard et al, 2015). Il s'agit de tenter de dompter cette subjectivité et de l'utiliser à bon escient comme donnée de recherche. En effet, les expériences vécues par l'auteur-riche même du travail peuvent amener à de nouveaux points de vues et à de nouvelles connaissances (Girard et al, 2015). Le plus difficile restera de rendre concrète cette subjectivité en analysant et en exprimant ce que l'on peut ressentir. C'est dans ce but qu'il est important de croiser ces données avec des savoirs militants et académiques, tout en gardant en tête que chacun des propos tenus est situé.

« L'expérience vécue par chacun détient des richesses spécifiques à faire émerger, car l'expérience façonne la compréhension de la réalité. Dès lors, il existe autant de réalités que d'yeux pour les voir. » (Girard et al, 2015)

# ECRITURE INCLUSIVE

Ce travail prend racine d'un besoin personnel de rendre visible les inégalités de genre dans l'espace public, et d'étudier les moyens qui se mettent en place pour lutter contre ces inégalités. Ma recherche portant sur la visibilisation des minorités de genre dans la pratique de ville, il était évident pour moi d'utiliser l'écriture inclusive pour la rédaction de ce travail. En effet, selon le dictionnaire en ligne « Eninclusif », l'écriture inclusive est « une forme de langage dont le but est d'éviter les discriminations et de participer à l'égalité de l'ensemble des personnes au sein de la société » (<https://eninclusif.fr/>). Le simple usage de l'écriture inclusive est un marqueur de soutien à cette lutte. Cette façon d'écrire permet d'intégrer les genres féminin, masculin et neutre. Il est fondamental de souligner que le but de cette écriture n'est donc pas de féminiser la langue mais bien d'inclure tout le monde en la démasculinisant (Collages féminicides Paris, 2022).

De plus, l'écriture inclusive est une des conditions requises d'expression sur les serveurs des différents collectifs avec lesquels je suis entrée en contact. Ces collectifs se veulent intersectionnels et inclusifs. Il était donc important pour moi de respecter cette condition dans le cadre de ce travail visant à mettre en avant leur luttes et leurs valeurs.

Les différentes formes d'écritures inclusives employées sont les suivantes :

- Dans la mesure du possible, je favoriserai l'utilisation de termes épïcènes : termes par définition neutres, dont la forme ne change pas entre le masculin et le féminin (<https://eninclusif.fr/>). Par exemple : personnes, enfants, adelphes, etc.
- J'utiliserai la contraction des pronoms et des déterminants, pour marquer leur neutralité.
  - Il et elle deviennent : iels,
  - Tous/toutes deviennent toustes
  - Celle/ceux deviennent celleux
  - Eux/elles deviennent elleux.
- J'utiliserai la méthode du point médian. Par exemple, le terme « usager » devient: « usager·ère », « professionnels » devient: « professionnel·le·s », etc. Bien que je sois consciente que cela alourdisse la lecture, cette méthode reste, selon moi, celle

facilitant le plus la lecture pour les personnes n'étant pas familiarisées avec l'écriture inclusive. Cependant, il est important de préciser que l'utilisation du point médian ne permet pas toujours aux personnes non binaires de s'identifier. Pour ce faire, il faudrait ajouter en plus l'utilisation du x. « Usager » deviendrait donc « usager·ère·x ». J'estime toutefois que cet usage compliquerait trop la lisibilité de ce travail, c'est pourquoi je fais le choix de ne pas l'employer.

Pour les citations de personnes interviewées, j'ai décidé de ne pas modifier les termes utilisés pendant l'échange. Je garderai les mots et leur forme tel que la personne les a choisis.

La règle générale veut que, lorsque l'on nomme directement l'auteur·rice d'une source dans le corps de texte, on ne cite que son nom de famille. Or, dans une perspective féministe, je pense qu'il est intéressant de souligner aussi bien le nom que le prénom des femmes citées afin de visibiliser leur travail, souvent moins reconnu.

Je veillerai à choisir avec soin les termes que j'utilise lors de la rédaction de ce travail. D'avance, je prie les personnes en minorité de genre de m'excuser si certains mots ou formulations de phrases peuvent vous sembler maladroits voir inappropriés et heurter certain·e·s d'entre vous.

# GLOSSAIRE

Pour garantir la compréhension de ce travail, il me paraît important de définir certains termes. En 2021, le collectif « Collages féminicides Paris » a publié le livre « Notre colère sur vos murs ». Les définitions reprises ci-dessous sont tirées de cet ouvrage.

**Activisme:** Système de conduite qui privilégie l'action directe (en particulier dans le domaine politique, social). (Larousse en ligne)

**Adelphe:** Expression neutre pour désigner l'union d'enfants d'une famille. Peut s'utiliser à la place de frère ou soeur.

**Adelphité:** Lien de parenté qui unit les enfant nés de mêmes parents. Terme neutre équivalent à sororité et fraternité.

**Cisgenre (ou cis):** Se dit d'une personne dont le genre ressenti correspond au genre assigné à la naissance.

**Classisme:** Discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une classe sociale, dont les critères économiques sont la base.

**Colleureuses:** Terme qui désigne le groupe des personnes pratiquant le collage, sans mention de genre.

**Désobéissance civile:** Forme de résistance passive qui consiste à refuser d'obéir aux lois ou aux jugements d'ordre civil. Elle a pour objectif d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le caractère inique ou injuste d'une loi avec l'espoir d'obtenir son abrogation ou son amendement. Les personnes qui la pratiquent sont prêts à encourir les peines, dont l'emprisonnement, qui pourraient être infligées pour avoir enfreint la loi. ([toupie.org](http://toupie.org))

**Féminicide:** Meurtre d'une femme, d'une fille, en raison de son genre.

**Grossophobie:** Ensemble des attitudes et des comportements hostiles qui stigmatisent et discriminent les personnes grasses, en surpoids ou obèses.

**Intersectionnalité:** Notion créée par Kimberlé Crenshaw en 1991, désignant la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination dans une société. L'intersectionnalité est une critique de l'homogénéisation de certaines catégories de personnes et de la tendance à uniformiser les expériences vécues.

**LGBTQIA+phobie:** Sentiment ou manifestation de rejet, de mépris ou de haine envers des personnes en raison de leur identité de genre, orientation sexuelle ou leur sexualité.  
Non-binaire : Se dit d'une personne dont l'identité de genre ne correspond ni aux normes du masculin ni à celles du féminin.

**Oppression (au sens sociologique):** Discrimination systémique d'un groupe social, avec ou sans le soutien des structures d'une société. Le racisme, le sexisme, l'homophobie, la trans phobie, le validisme et le classisme en sont des exemples.

**Patriarcat:** Type d'organisation sociale où l'autorité domestique et l'autorité politique sont exercées par les hommes chefs de famille (CNRTL). Système où le masculin incarne à la fois le supérieur et l'universel (Jablonka, 2019).

**Personne de minorité de genre:** Personne considérée comme appartenant à une minorité du fait de son identité de genre.

**Putophobie:** Mépris et/ou hostilité pesant sur ceux qui ont fait du travail du sexe leur métier.

**Sexisme:** Attitude ou comportement discriminatoire fondé sur le sexe.

**TERF:** Trans Exclusionary Radical Feminist. Féministe radicale excluant les personnes trans.



**Trans ou transgenre:** Personne dont le genre ressenti ne correspond pas au genre assigné à sa naissance.

**Validisme:** Système faisant des personnes valides la norme sociale. Par extension, il s'agit des discriminations envers les personnes en situation de handicap. (Le Robert)

# PROBLÉMATIQUE

Le 5 octobre 2022 marque les 5 ans du #MeToo. Ce hashtag fait son apparition en octobre 2017, lancé par l'actrice américaine Alyssa Milano. Elle invite les femmes à dénoncer sur les réseaux sociaux les violences sexuelles et sexistes dont elles sont victimes (Delage, 2020). En réalité, l'histoire de ce hashtag débute bien avant cela. C'est à Tarana Burke, une travailleuse sociale noire originaire de Harlem, que l'on doit la création du mouvement MeToo (Lamy, 2022). En 2006, Tarana Burke fonde l'organisation « Just Be Inc. » destinée à sensibiliser les jeunes femmes aux domaines du bien-être et de la santé. C'est dans ce cadre qu'elle met sur pied les ateliers *MeToo*, qui consistent à demander aux élèves des classes dans lesquelles elle intervient de noter sur une feuille « moi aussi » si elles estiment avoir besoin d'une aide psychologique, morale ou autre. Au vu du nombre alarmant d'appels à l'aide auxquels Tarana fait face durant ces ateliers, elle lance en 2007 le mouvement *MeToo*. Il a pour but d'épauler les victimes d'agressions sexuelles provenant de quartiers marginalisés (Diallo, 2022). Ce n'est qu'en 2017 que le hashtag prend l'ampleur qu'on lui connaît aujourd'hui ; malheureusement, l'implication de Tarana dans la création de ce mouvement est bien trop souvent invisibilisée.

Ainsi, le 5 octobre 2017, une enquête du New York Times dévoile l'affaire Weinstein. Cette publication ouvre la voie à une centaine d'accusations adressées à l'encontre du producteur de cinéma, dont 18 pour viols, et permet de libérer la parole des victimes. Face à cet événement Alyssa Milano publie sur son compte Twitter : « Si vous avez été harcelées ou agressées sexuellement, écrivez « *Me too* » en réponse à ce tweet » (Lamy, 2022, p11). En l'espace de 24 heures, le #MeToo sera re-tweeté 500 000 fois et engendrera 12 millions de publications Facebook (Lamy, 2022). Le hashtag bénéficiera d'une portée mondiale, en se déclinant selon les pays, comme en France par exemple où apparaît le #balancetonporc (Delage, 2020). Ce mouvement permettra à de nombreux·se·s survivant·e·s de sortir de l'isolement en se rendant compte qu'ils ne sont pas seul·e·s et que d'autres personnes peuvent comprendre. On assiste à la création d' « une forme de résistance à travers la sororité » (Diallo, 2022, p59).

Bien que, dans un premier temps, cette révolte prenne place en ligne, sa visibilité inédite galvanise les mouvements féministes qui décident de se saisir de ce tremplin pour réinvestir l'espace public (Delage, 2020). En effet, les mouvements féministes luttent, entre autres, contre l'assignation des femmes à l'espace privé, limité au domicile et représentant leurs tâches de reproduction sociale (Hancock, 2018). Il est donc d'autant plus important de descendre dans les rues (Ripoll, 2008). Tout comme les gilets jaunes ont pris d'assaut les ronds points, les féministes prennent d'assaut les murs de la ville. Ces lieux que l'on utilise au quotidien sont désormais appropriés comme lieux de contestation collective. Ils deviennent espaces de rencontre et d'échange autour d'une diffusion de revendications politiques (Chevalier et Sibertin-Blanc, 2021).

C'est dans ce contexte que le mouvement des collages féministes voit le jour en France, plus précisément à Marseille, en février 2019. C'est à Marguerite Stern, ancienne Femen, que l'on doit la pratique des collages telle qu'on la connaît aujourd'hui. Dans la continuité du mouvement *MeToo*, les collages ont pour objectif de rendre politique et public ce qui est alors traité comme de petits incidents privés (Stern, 2020). A l'heure où les réseaux sociaux servent de plateforme pour dénoncer, Marguerite voulait le faire en rue, aux yeux de toutes. Elle colle, de nuit, des feuilles blanches A4 sur lesquelles sont peintes des lettres en gros traits noirs qui, une fois mises les unes à la suite des autres, forment un slogan (Stern, 2020). La technique du collage est très accessible : le matériel nécessaire se limite à des feuilles, de la peinture noire, de la farine et de l'eau. Très vite, les actions de Marguerite sont reproduites ailleurs ; elles prennent de l'ampleur et ce type de messages fleurissent sur les murs d'une multitude de villes. Cette forme de militantisme permet aux colleuses de manifester leurs revendications et leur donne la possibilité de se réapproprier l'espace public, non seulement comme espace de lutte mais également comme espace de vie. Les collages permettent de laisser une trace dans l'espace public et ont pour but, à terme, de mettre fin à la division binaire et genrée présente dans l'espace public (Source anonymisée).

Si de nombreux collectifs utilisent le terme « réappropriation », j'aurai plutôt tendance à qualifier le phénomène d'appropriation de l'espace public urbain. Comme l'explique une colleuse dans le documentaire « Riposte féministe » de Marie Perennès et Simon Depardon (2022), on ne peut pas se réapproprier quelque chose qui ne nous a jamais appartenu. Aborder cette recherche sous l'angle de l'appropriation permet d'étudier les rapports sociaux asymétriques tels qu'ils se mettent en place à travers nos rapports à

l'espace. Le postulat général de ce travail est que la pratique des collages est bel et bien un moyen d'*appropriation* de l'espace public urbain.

Le mouvement des collages étant plutôt récent, influant sur les réseaux sociaux et assez bien relayé par les médias, il bénéficie d'une certaine visibilité. On assiste à l'émergence de travaux multiples s'intéressant à ce type de militantisme. On peut suivre dans les rues de Bruxelles les colleuses du collectif « La Fronde » dans le documentaire « Les nouvelles guérillères » d'Elisa Vandekerckhove sorti en 2020. On trouve également des ouvrages militants tel que le livre du collectif « Collages féminicides Paris », publié en 2021. J'ai également remarqué que certaines recherches scientifiques, notamment celles de Denis Saint-Amand (2021), abordent les collages d'un point de vue littéraire. De plus, beaucoup de journalistes interrogent Marguerite au sujet de ses inspirations pour l'esthétique de ses messages. Il est vrai que ce mode d'activisme offre l'opportunité d'être étudié de manière pluridisciplinaire. Cependant, bien que l'appropriation de l'espace public soit au centre de cette démarche, je m'étonne, au début de l'année 2021, de ne trouver que très peu de travaux scientifiques abordant la question des pratiques de collage sous le prisme architectural. C'est suite à l'observation de cette situation lacunaire que j'ai décidé de mener cette recherche.

Le présent mémoire porte sur le recours à la pratique des collages comme moyen de militantisme et d'appropriation de l'espace public urbain par des militant·e·s féministes. Je focaliserai ma recherche sur les collectifs opérant à Liège. La méthode de recherche de ce travail de fin d'étude s'inscrit dans une dimension urbanistique et tente de mettre en avant la corrélation entre le phénomène des collages féministes et la notion d'appropriation de l'espace public urbain par les minorités de genre. Quelle est la place des manifestations et résistances féministes dans l'espace public liégeois aujourd'hui ? Quelles dimensions socio-spatiales entrent en jeu lors de cette pratique militante ?

Je formule l'hypothèse que la pratique des collages permettrait aux militantes de construire un sentiment de légitimité non seulement via la familiarisation avec la ville, mais également via la production de signes amenant à une appropriation identitaire (Ripoll et Veschambre, 2005). Participer aux actions de collages bousculerait les façons habituelles de pratiquer l'espace public urbain des colleuses, participant de ce fait à la construction de ce sentiment de légitimité. Outre la pratique des colleuses, je pense également que les slogans ont des répercussions considérables sur les usager·ère·s

quotidien·ne·s de l'espace public urbain qui y sont confronté·e·s malgré elleux. Les messages véhiculés permettent, d'une part, de sensibiliser les passant.e.s à certaines notions et, d'autre part, contribuent au développement du sentiment de légitimité chez ceux qui se retrouvent dans ces mots. Plus globalement, l'objectif de cette recherche est de questionner la notion d'accès à l'espace public, afin de comprendre pourquoi l'appropriation de l'espace public est, encore aujourd'hui, au centre des luttes féministes.

Le prochain chapitre est consacré à l'assise théorique. Si l'approche constructiviste de ma démarche requiert d'intégrer progressivement les notions théoriques, une assise théorique s'avère également fondamentale pour se familiariser avec les enjeux de cette pratique militante.

# ASSISE THÉORIQUE

La démarche de recherche adoptée dans ce travail se base principalement sur une approche constructiviste, c'est-à-dire que la recherche se construit au fur et à mesure des événements, à la suite de rencontres avec différents acteurs et surtout en fonction du cadre et du contexte social dans lesquels elle prend place (Quintin, 2013). Dès lors, il apparaît plus opportun d'intégrer les notions théoriques relatives aux collages féministes et à leurs retombées parallèlement au développement de ma recherche. Toutefois, il me semble également nécessaire d'introduire une assise théorique, afin de comprendre les enjeux intrinsèques à cette pratique militante. Comme le précise Elise Mullens (2020) dans son travail de fin d'étude sur les politiques urbaines genrées, l'assise théorique, dans ce contexte, requiert d'aborder des concepts généraux au sujet de la construction du genre en lien avec la construction sociale de l'espace public. Dans ce cadre, je suis amenée à utiliser régulièrement les termes « femmes » et « hommes » dans les pages qui vont suivre. Il est évident que l'utilisation du terme « femme » ne renvoie pas seulement au sexe biologique, mais comprend toute personne s'identifiant comme tel.

## **L'espace public**

L'espace public peut être défini différemment selon le regard qu'on lui porte. Il peut, par exemple, être étudié sous un angle socio-culturel, politique, ou encore architectural. D'un point de vue architectural, l'espace public se veut accessible et ouvert à toutes : il est l'antonyme de l'espace privé (Giulia, 2017). Il semblerait pourtant qu'il faille remettre cette définition en question (Wintgens, 2019), c'est l'objet même de ce mémoire. En effet, l'accessibilité pour toutes n'est pas synonyme de l'égalité pour toutes (Hancock, 2018). On observe un nombre similaire de femmes et d'hommes dans l'espace public mais leurs appropriations de cet espace divergent.

## **Le sentiment d'insécurité**

Cette utilisation différenciée de l'espace public en fonction du genre s'explique principalement par le sentiment d'insécurité que peuvent ressentir les femmes. Le sentiment d'insécurité « n'a pas d'objet propre, c'est un état psychique, durable résultant soit de l'accumulation des appréhensions ou de l'incapacité de s'y soustraire, soit du transfert sur le crime d'une inquiétude dont les causes sont sociales et économiques »

(Lagrange, 1985, cité dans Bogaert, 2017, p39). Il serait pertinent, cependant, d'ajouter une perspective genrée à cette définition. Selon Marylène Lieber, il existe deux sortes de peurs : une « peur-préoccupation » qui découle d'un mal-être social et une « peur-sexuée » qui, quant à elle, possède une dimension genrée. Cette distinction est importante dans le sens où elle permet de se rendre compte que les différentes façons de ressentir de la peur selon son sexe sont une conséquence de la construction sociale inégalitaire du genre et contribuent à perpétuer cette disparité (Lieber, 2008).

## Socialisation

La manière de penser et de se comporter des femmes se forge à travers la socialisation, le mécanisme qui permet d'intérioriser les éléments de la culture qui nous entoure (Castra, 2010). Les femmes assimilent les représentations : ainsi, elles ne naissent pas vulnérables, persuadées que la ville représente un danger et que les hommes veulent s'en prendre à elles. Ces pensées sont la conséquence d'une longue socialisation (Dejardin, 2017). Dans l'espace public, les éléments de culture qui nous entourent forment ce qu'on pourrait appeler "la construction sociale de l'espace public". Étant donné que l'espace public est accessible à toutes, sa définition est mouvante. Elle fluctue avec le temps en fonction des interactions entre ses usager·ère·s et donc entre des personnes de genres différents (Grafmeyer et Authier, 2015).

Le phénomène de la socialisation s'observe dès l'école maternelle, contexte où s'imposent déjà les diktats de la masculinité : « le sport, les loisirs, la culture, la cour de récréation comme les activités organisées autour de l'école participent à cette obligation pour les garçons de se conformer au modèle hétérosexuel dominant. » (Gillet, 2019, p20).

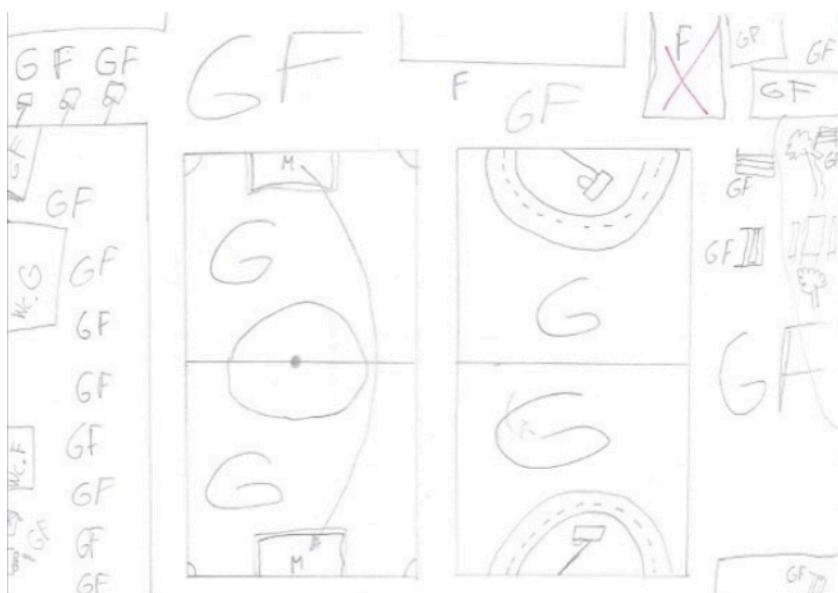


Fig 6 : La cour de récréation dessinée par un élève du collège Edouard Vaillant a Bordeaux.

<https://matilda.education/course/view.php?id=218>

Par ailleurs, beaucoup moins de subsides sont accordés aux loisirs considérés comme étant féminins qu'aux équipements sportifs plus imposants et plus chers que les représentations assignent aux garçons. A la fin de l'école primaire, on peut observer que les filles désertent ces infrastructures tandis que les garçons les investissent en très grand nombre. Si les garçons sont encouragés dans leur vocation à occuper l'espace public, les filles, quant à elles, se retirent de ces espaces sous la pression sociale. A peine adolescent·e·s, les rôles de genre sont déjà établis (Gillet, 2019). Les adolescentes deviennent femmes mais continuent à faire face à un ensemble d'obstacles aussi bien « physiques, sociaux, économiques que symboliques » (Kern, 2022, p14) dans la ville. Ces obstacles participent à la construction sociale qu'elles ont de l'espace public et contribuent à un vécu foncièrement genré. En effet, les hommes ne sont pas confrontés à la plupart de ces obstacles. Leur quotidien ne les amène que très rarement à s'y heurter. Cela s'explique probablement par le fait que la plupart des agents décisionnaires responsables de la conception et de l'évolution des villes sont des hommes. Ils opèrent des choix dont les implications sont liées de près ou de loin à la vie des femmes, souvent sans même s'en rendre compte. (Kern, 2022).

« Les villes sont pensées pour soutenir et favoriser les rôles masculins traditionnels, et construites autour des expériences des hommes comme si elles étaient la "norme" , sans considération pour les façons dont la ville met des bâtons dans les roues des femmes et ignore leurs expériences quotidiennes. C'est ce que j'entends par "la ville des hommes" . » (Kern, 2022, p14)

## **La géographie féministe**

Face à ce constat et dans la lignée des mouvements sociaux féministes, apparaît, dans les années 1950-1960, la géographie féministe. Elle aide à comprendre la différenciation des comportements spatiaux selon le genre (Gilbert et Rose, 1987). En effet, la géographie étudie les liens entre les êtres humains et leur environnement, qu'il soit construit ou naturel. Apporter une vision géographique sur le genre met en lumière la façon dont le sexisme prend place dans nos milieux (Kern, 2022). La géographie féministe révèle les discriminations spatiales sexuées en prouvant que la notion d'espace privé ou public a des conséquences directes dans la fabrique du système de genre (Mitchell, 2022 cité dans Camblain, 2014). Le seul fait de continuer à marquer une nette différence entre « la notion métaphorique de sphère privée et publique » (Kern, 2022, p22) suffit à consolider le statut inférieur des femmes. Cette différence participe à l'immobilisation des



rôles genrés traditionnels (Mitchell, 2022 cité dans Clambain, 2014). L'assignation des femmes à la sphère privée limite leurs déplacements et leurs accès à divers espaces ce qui renforce le pouvoir et le privilège des hommes. L'aménagement des villes joue donc un rôle dans les relations sociales et de pouvoir. Il est évident que les matériaux en tant que tels n'influencent pas la préservation du patriarcat ; toutefois, il est important d'analyser les comportements normaux, adéquats, anormaux et inappropriés qu'induisent leur forme et leur capacité à agir en tant que vecteurs de changement social. Continuer à restreindre la mobilité des femmes et leur accès à divers espaces maintient la mainmise et les privilèges qu'ont les hommes et, par déduction, le patriarcat (Kern, 2022).

## **Les représentations**

Ainsi, les expériences vécues par les femmes dans l'espace public, les mythes tel que celui de "la petite ruelle sombre" ou bien encore les médias, participent à renforcer les représentations des femmes. Elles ont intériorisé la vulnérabilité supposée intrinsèque de leur genre. L'espace public devient alors source de danger. Le harcèlement de rue qu'elles subissent joue lui aussi un rôle dans la construction de leur sentiment d'insécurité. « Tout semble donc participer à la reproduction de ces représentations et c'est de cette façon que s'exerce le contrôle social sur les femmes dans l'espace public » (Dejardin, 2018, p32).

## **Le harcèlement sexiste**

« On parle de harcèlement sexiste dans l'espace public lorsque le harceleur est inconnu de la victime et lorsque le harcèlement se déroule dans l'espace public. Il inclut autant des comportements verbaux que non verbaux, par exemple des sifflements, des insultes, des remarques sexistes, des clins d'oeil, des pincements, des bousculades, des invitations. Ces propos ou comportements sont sexuels par nature et évaluent les femmes sur leur apparence physique ou leur présence dans l'espace public » ( Bowman, 1993 cité et traduit dans Mélotte et Zeilinger, 2018, p68).

Ces comportements, pouvant revêtir différentes formes, sont exercés de manière récurrente et insistante. Les auteurs ne prêtent pas attention au non-consentement des victimes, créant alors un cadre de vie menaçant qui nuit à leur dignité et à leur liberté

(Genin, 2017). Pourtant, depuis 2014, une loi fédérale contre le sexisme est d'application en Belgique. Le harcèlement sexiste dans l'espace public est maintenant passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller d'un mois à un an ou de l'acquittement d'une amende de 50 à 1000 euros (Vierendeel, 2019). Certainement nécessaire, cette loi n'est pas suffisante et se doit d'être étudiée et modifiée pour répondre au besoin de toutes (Genin, 2017). En effet, elle est difficilement applicable puisqu'elle demande que l'auteur de ces comportements soit pris en flagrant délit par la police ou encore que la victime porte plainte (Vierendeel, 2019). Or, entre janvier 2014 et avril 2015 on ne compte que quatre-vingt-cinq dépôts de plaintes à Bruxelles (Gadisseux, 2015).

### Le paradoxe de la peur

L'expérience répétitive des femmes avec le sexisme et les violences de rue fait accroître leur sentiment d'insécurité. Pourtant, il peut être perçu comme n'étant pas entièrement fondé. En effet, il n'existe pas de lien réel avec les données récoltées par les autorités relatives aux violences subies dans l'espace public, qui



Fig 7 : Source anonymisée

viendraient justifier cette peur (Lieber et al, 2020). La peur des femmes dans les espaces publics étant supérieure à celle des hommes, on parlera alors du « paradoxe de la peur chez les femmes » : en raison de l'absence de corrélation entre le sentiment ressenti par les femmes et la réalité des chiffres, la peur de celles-ci est considérée comme étant irrationnelle et non fondée (Kern, 2022). Une enquête menée en France par l'Institut national d'étude démographique sur les violences et les rapports de genre prouve qu'en réalité, les hommes et les femmes ne sont pas victimes des mêmes formes de violences. En effet, les hommes sont plus à même d'être victimes de violences verbales ou physiques alors que les femmes subissent des violences à caractère sexuel et sexistes. Les hommes expliquent que les atteintes qui leurs sont portées sont des cas isolés. Les femmes, quant à elles, insistent sur le caractère récurrent des faits de violences (Brown, 2019). Cependant, comme mentionné précédemment dans le cadre de la loi fédérale

contre le sexisme, les faits de violences sexistes sont rarement signalés à la police (Vierendeel, 2019). Il devient donc évident que les taux de violences à l'encontre des femmes sont gravement minimisés lorsqu'on s'intéresse uniquement aux statistiques des crimes rapportés (Kern, 2022). Imaginons un instant que soient pris en considération, dans ces statistiques, « les relations de pouvoir, l'hétéropatriarcat et les traumatismes » (Kern, 2022, p169), ainsi que les conséquences à long terme de la socialisation. Alors, d'un point de vue féministe, le « paradoxe de la peur » n'en est plus un (Kern, 2022).

En Belgique francophone, les résultats de l'étude du groupe "Vie Féminine" nous apprennent que 98% des femmes interrogées, soit 404 femmes sur 412, disent avoir été victimes de sexisme dans l'espace public. Celui-ci prend différentes formes : 48% d'agressions verbales, 26% d'agressions physiques, 21% d'agressions non verbales et 12% d'autres agressions (harcèlement, photos volées, etc) (Genin, 2017). L'enquête révèle également que cela engendre, chez la plupart des répondantes, la mise en place de techniques, de stratégies d'évitements et d'auto-défense, afin de pouvoir continuer à investir l'espace public (Genin, 2017). Ces stratégies vont permettre aux femmes de concilier leurs peurs avec leur droit de circuler librement. Léopoldine Bogaert, chercheuse qui se consacre à mettre en évidence le phénomène du harcèlement de rue, a récolté les témoignages de sept étudiantes originaires de Charleroi (première ville wallonne en termes d'habitant·e·s), âgées de 18 à 25 ans. Elle a pu, grâce à leurs récits, comptabiliser onze stratégies d'évitement. Elle les a ensuite classées en 3 catégories : « modification des déplacements dans l'espace urbain, limitation spatiale et temporelle de la présence des femmes dans l'espace public et changement de comportements » (Bogaert, 2017, p42). Certaines femmes décident par exemple d'adapter leur itinéraire lorsqu'elles considèrent le trajet initial comme étant dangereux. Elles évitent les lieux peu fréquentés et mal éclairés au profit d'espaces plus peuplés et mieux éclairés. La notion de limitation temporelle fera l'objet d'une analyse plus approfondie dans un prochain chapitre de ce mémoire mais elle consiste simplement à l'auto-éviction des femmes de l'espace public en évitant de sortir de chez elles après une certaine heure. La catégorie "changement de comportements" reprends toutes sortes de stratégies telles que : porter une attention particulière au choix vestimentaire, faire semblant de consulter son téléphone portable, faire croire que l'on a un petit copain ou encore baisser les yeux lorsque l'on croise un homme (Bogart, 2017).

## Odonymie urbaine

Si les femmes s'effacent de l'espace public, leur absence s'observe également de façon plus concrète : dans l'odonymie urbaine. En effet, encore à l'heure actuelle, très peu de rues portent le nom d'une femme. Lorsque c'est le cas, il s'agit principalement de noms de souveraines, de saintes, de filles ou de femmes d'hommes connus (Boulvain, 2020). Le collectif « Noms peut être » est à l'initiative d'un projet visant à regrouper des données ouvertes issues d'OpenStreetMap et de Wikipédia, dans le but de les transformer en une carte répertoriant les noms de rues de différentes villes par genre. Ce projet a pour nom : EqualStreetNames (<https://equalstreetnames.org/>). A Bruxelles, il existe 5492 noms de rue, dont 39,4% portent le nom d'une personne. Sur ces 2169 rues portant le nom d'une personne, 1980, soit 91,3%, renvoient à une personnalité masculine cisgenre. Seule une rue porte le nom d'un homme transgenre dans notre capitale, ce qui représente 0,05% (<https://equalstreetnames.org/>). Il est à noter que plus on s'élève dans la hiérarchie des réseaux viaires, moins on identifie des noms de femmes (Ouali et al, 2021).

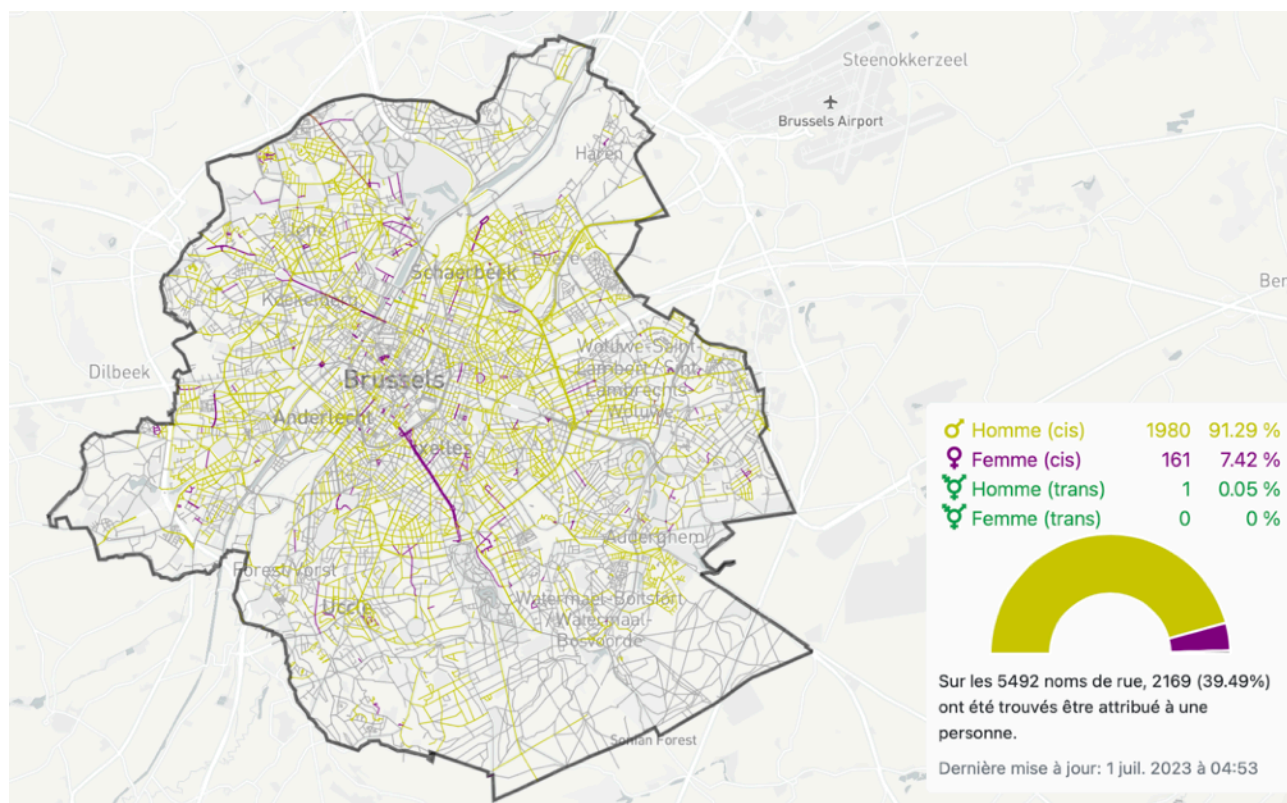


Fig 8 : Carte répertoriant les noms de rues de différentes villes par genre. <https://equalstreetnames.brussels/fr/index.html#10.79/50.8389/4.363>

A Liège, le site répertorie 1897 noms de rue dont 1,11% sont attribués à une personne. Sur ces 21 rues, 17 soit 80,95% rendent hommage à un homme cisgenre et seules 4 rues portant le nom d'une femme cisgenre (<https://equalstreetnames.org/>). Cependant, il

convient de mentionner que Liège participe à un projet de féminisation des noms de rue. Le 1er mars 2021, le conseil communal a accordé des dénominations pour les nouvelles voiries et espaces publics liégeois. Le nouveau projet urbain en cours lié au chantier du tram, ainsi que la réhabilitation du site Val Benoit permettent d'ajouter au compteur 3 rues, 2 places et 1 esplanade portant le nom d'une femme (Lu.D, 2021). Globalement, force est de constater que les femmes restent tout de même très invisibilisées dans la toponymie accordée aux voiries belges. On observe, une fois encore, que l'espace public est marqué par les rapports sociaux inégalitaires qui continuent de se matérialiser dans nos villes. Les normes dominantes de genre s'inscrivent jusqu'à dans l'attribution des noms de rues (Ouali et al, 2021). Cette absence de femmes dans les dénominations de nos rues est un facteur supplémentaire qui participe à l'absence de légitimité ressentie par les usagères de l'espace public, étant donné qu'elles n'y sont pas représentées. Les minorités de genre, quant à elles, y sont carrément invisibilisées (Mallah et Anouk, 2021).

A ce stade, nous pouvons d'ores et déjà établir que l'espace public ne serait pas un espace de sociabilité et de liberté pour toutes, mais plutôt un espace dans lequel tout le monde a l'autorisation de circuler, ce qui ferait de lui un espace « d'hospitalité universelle » (Wintgens, 2019). Pourtant, l'universalité d'aujourd'hui se révèle masculine neutre ; le masculin y est dominant. L'espace public neutre masculin accessible à toutes correspond en réalité à seulement une partie de la population et passe sous silence les discriminations (Wintgens, 2019). Il va même jusqu'à convaincre les femmes qu'elles adoptent les bons comportements. Maintenus dans ces conventions, elles sont persuadées d'agir naturellement et prudemment en limitant leurs déplacements et leur indépendance. Il s'agit là d'une violence symbolique, puisque les dominé·e·s collaborent à leur propre domination (Dejardin, 2017).

## **L'empowerment**

Ce constat est à l'origine d'un ras le bol général qui, mêlé à la peur et à la colère, a mené les femmes à se mobiliser et à exprimer leur volonté de combattre les situations de sexisme et de discrimination existantes, jusqu'ici banalisées, minimisées et considérées à tort comme de la drague maladroite (Genin, 2017). Cette colère est le point de départ d'opérations de revendications aussi bien individuelles que collectives. Les femmes et les minorités de genres sont poussées à s'allier entre elles et à nouer des liens d'adelphité au-delà des frontières (Chevalier et Sibertin-Blanc, 2021). Ce processus contribuera à éveiller

ce qu'on appelle leur "*empowerment*". L'*empowerment* féministe se définit comme suit : « Processus sociopolitique qui articule une dynamique individuelle d'estime de soi et de développement de ses compétences avec un engagement collectif et une action sociale transformatrice » (Bacqué et Biewer, 2013, p31). Le terme "pouvoir" forme la racine du mot car l'*empowerment* permet aux féministes de développer une force intérieure qu'elles déploient dans la lutte pour la reconnaissance des minorités et contre la domination qui leur est imposée. L'*empowerment* vise donc une transformation sociale via l'affranchissement individuel et collectif (Bacqué et Biewener, 2013).

## Les marches exploratoires

C'est dans cette optique que naissent, en 1989, les marches exploratoires, à l'initiative de la Metropolitan Action Committee on Violences against Women and Children, une association féministe de lutte contre les violences à Toronto (Colard, 2019). En Belgique, l'ASBL Garance a d'abord eu recours aux marches exploratoires comme un outil d'appropriation collective de l'espace public, l'idée étant de rassembler un groupe de femmes et d'organiser une promenade dans un quartier qui leur est familier. Durant cette promenade, il leur est demandé de porter leur attention sur la sécurité. Dans un premier temps, ces marches ont permis aux participant-e-s de prendre conscience et de questionner la fabrique genrée de l'espace public (Zeilinger, 2018). En décelant précisément les éléments pouvant être à l'origine de leur sentiment d'insécurité, elles sont ensuite en mesure de formuler des recommandations aux décideur-e-s politiques et aux professionnel-le-s de l'aménagement sur les changements à apporter lors de la réalisation d'espaces publics (Colard, 2019). Idéalement, la dimension de genre se doit d'être intégrée dans les étapes de réalisation de projet d'architecture et ce, en adoptant une recherche participative laissant l'opportunité aux usager-ère-s moins souvent entendu-e-s de faire part de leur besoins (Chaumont et Zeilinger, 2012). Les marches exploratoires, étant source de questionnements et de changement social, sont un des moyens utilisés afin d'y arriver (Zeilinger, 2021). En 2012, le premier projet de l'ASBL Garance avait pour terrain d'observation l'espace public bruxellois. Au total, dix-huit marches ont été organisées dans différents types d'espaces urbains. Les documentations recueillies durant ces marches ont été analysées et ont permis de dresser un cahier de propositions concrètes concernant les besoins des femmes dans l'espace public, afin de le rendre plus accessible, plus bienveillant et plus sécurisant. Malheureusement, en octobre 2012 sont organisées les élections communales et le ministre en fonction dans le

gouvernement régional quitte son poste afin de devenir bourgmestre ce qui met un terme à ce travail. Les résultats de cette recherche ne seront jamais utilisés (Zeilinger, 2018). Depuis, d'autres opportunités se sont présentées mais Laura Chaumont (2021), membre elle aussi de l'ASBL Garance, explique que les concepteur·rice·s de projet font souvent appel à leur services bien trop tard dans le processus de conception. Irène Zeilinger ajoute qu'étant donné l'intérêt actuel pour les études de genre, les concepteur·euse·s de projet veillent à mentionner cette démarche dans leur appel d'offre, mais la limite ensuite à une simple case à cocher. En réalité, Irène Zeilinger constate de manière récurrente que, bien que les maîtres d'oeuvre semblent réceptif·ve·s à l'idée d'adopter une démarche participative des femmes lors de l'analyse de l'espace, iels décident d'ignorer les recommandations qui exigeraient d'effectuer trop de modifications du projet ou de sa planification (Zeilinger, 2018).

## **Des placards aux collages**

L'indifférence et la lenteur des services publics à traiter ce genre de demande ou à s'attarder sur les revendications féministes pousseront certaines personnes à avoir recours à la désobéissance civile (Boulvain, 2020). Lors d'une conférence, Charline, membre anonyme d'un collectif de collage bruxellois, nous apprend que, justement, le collectif a vu le jour en réaction au fait qu'iels en avaient assez d'attendre qu'on leur demande leur avis. Il était temps, selon iels, de faire passer des messages et de les imposer à la vue de toutes en les collant dans l'espace public.

Ceci dit, iels ne sont pas les premier·ère·s à utiliser la technique des collages comme moyen de revendication. Bien que l'esthétique des collages tels qu'on les connaît aujourd'hui est novatrice, l'acte de placarder, lui, existe depuis bien longtemps dans l'histoire des combats féministes (Valentine et Pauline, 2021). Bibia Pavard, Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel retracent l'histoire des féminismes de 1789 à nos jours dans leur ouvrage « Ne nous libérez pas, on s'en charge » (2020). On y apprend que c'est lors de la révolution française que l'on voit apparaître pour la première fois les collages, à l'époque appelés « placards ». Un plaidoyer en faveur du fédéralisme avait été collé sur les murs de Paris, à l'initiative d'Olympe de Gouges. Arrêtée au mois de juillet 1793, elle sera guillotinée en novembre pour avoir défendu ses idées. Un siècle plus tard, en 1881, Léonie Rouzarde, première candidate représentant le parti ouvrier, se présente aux élections municipales partielles dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Dans le cadre

de sa campagne, la candidate féministe socialiste placarde le quartier de Bercy d'affiches informant du programme de l'Union des femmes socialistes. Il faudra ensuite attendre 1925 pour que soit créée la Ligue d'action féminine pour le suffrage des femmes, qui vise à aller à la rencontre de toutes les femmes afin de les sensibiliser à la nécessité d'obtenir le droit de vote et ce, en menant principalement des actions directes. C'est pour cette raison que Marthe Bray, dirigeant alors le mouvement, qualifiera leurs actions de « croisade féministe ». Les suffragettes prennent les routes de France, à bord d'un autocar recouvert d'affiches colorées, tractant leur caravane. Elles veulent avoir un impact sur toutes les femmes, c'est pourquoi elles se rendent jusqu'en province, manifestant dans les rues et sur les marchés. Elles y brandissent des pancartes abordant des slogans tels que : « Les femmes veulent voter, le Sénat ne le veut pas » et n'hésitent pas à coller des affiches en espérant faire appel à la sororité de chacune. Lors de la révolution de Mai 68, le féminisme ne dispose pas de tribune pour faire connaître ses revendications. Cependant, Jacqueline Feldman et Anne Zelensky, appartenant au groupe « Masculin, Féminin, Avenir », tentent quand même d'organiser un débat sur les femmes et la révolution. Elles décident de coller des affiches et des slogans dans la Sorbonne, alors occupée. L'évènement se révèle être un succès et fait salle comble. Ces exemples ne sont qu'un échantillon parmi tant d'autres actions féministes ayant eu recours aux placards (Pavard et al, 2020). Aujourd'hui, les placards sont utilisé par de nombreux mouvements sociaux féministes, dont le mouvement des collages (Mallah, 2021).



Fig 9 : Le char d'assaut des suffragistes, avec Maria Vérone et Andrée Lehmans, 1926. Ville de Paris/BMD



## Des suffragettes aux féministes contemporaines

« ICI A EU LIEU UN VIOL » (Stern, 2020, p146). En août 2017, Marguerite est témoin d'une scène de viol dont est victime une femme sans domicile fixe, en pleine rue, aux yeux de toustes. Il s'agit du titre qu'elle donnera à une longue publication sur Facebook relatant la scène. Elle la publiera quelques heures plus tard, accompagnée d'une photo du matelas posé à même le sol, là où l'agression a eu lieu. Le lendemain, à cet endroit précis, l'inscription « Ici a eu lieu un viol » avait été taguée sur un mur. Marguerite ne connaît pas l'identité de l'auteur-riche de ce tag mais regrette de ne pas en avoir eu l'idée elle-même. Elle approuve le principe de rapporter ce genre de faits dans l'espace public. Elle dira : « Pour dénoncer, les réseaux sociaux, c'est bien, mais la rue, c'est quand même autre chose. C'est plus réelle, c'est plus vraie, c'est plus juste. » (Stern, 2020, p146). C'est à la suite de ces événements qu'elle commence à peindre des lettres en gros traits noirs sur des feuilles A4. Elle ne sait pas dire comment lui est venue l'idée de cet esthétisme. Ce dont elle est sûre, c'est que cela doit lui venir de sa passion pour les oeuvres de Pierre Soulages, ou bien de son attrait pour les pancartes des suffragettes, ou encore de l'inspiration de la typographie des slogans FEMEN qu'elle avait pris pour habitude de se peindre sur le corps. (Stern, 2020)



Fig 10 : Pierre Soulages. 1948-49

Marguerite Stern réalise son premier collage en février 2019. Il affiche le message suivant : « Depuis que j'ai 13 ans, des hommes commentent mon apparence physique dans la rue » (Stern, 2020, p147). Après en avoir placardé plusieurs portant sur des thématiques telles que le harcèlement de rue et la question du langage, elle redoute le fait que la police puisse retrouver sa trace. Cela dit, il y a un sujet pour lequel l'idée de se faire interpeller par la police et risquer d'avoir une amende ne la dérange pas : les féminicides. Après s'être documentée sur le sujet, elle décide de faire des féminicides son cheval de bataille. Les murs de Marseille deviendront alors son exutoire, des pages blanches sur lesquelles elle décidera de raconter l'histoire de toutes ces femmes (Stern, 2020).



Fig 11 : Le premier collage posé à Marseille par Marguerite Stern. DR, 2019

Les violences à l'encontre des femmes revêtent différentes formes ; elles peuvent être aussi bien sexuelles que conjugales, institutionnelles ou économiques, etc. Cependant, elles font toutes parties d'un continuum, c'est-à-dire qu'« elles n'ont de limite ni dans le temps, ni dans l'espace ; elles sont toutes connectées et s'alimentent mutuellement » (Dirkx, 2022 ). L'étape la plus excessive de ce chemin étant le féminicide ; le fait de tuer intentionnellement une femme en raison de son genre, c'est à dire parce qu'elle est une femme. La majorité des féminicides commis à l'heure actuelle en Belgique font partie de la catégorie des "féminicides intimes". Il s'agit des meurtres commis par un partenaire ou un ex-partenaire, relevant donc de la sphère privée. Ce phénomène nous révèle qu'une fois encore, paradoxalement aux croyances établies par la socialisation, l'espace public n'est pas l'espace le plus à risques pour les femmes (Dirkx,2022). Dans notre pays, le blog Stop Féminicides recense 24 féminicides sur l'année 2022 (<http://stopfeminicide.blogspot.com/>).

### Naissance du premier collectif : "Collages Féminicides Paris"

Toujours à Marseille, en réplique à un graffiti « Jul président », Marguerite décide d'aller coller le message suivant : « AYA NAKAMURA PRÉSIDENTE » (Stern, 2020, p157). N'ayant pas conscience de l'ampleur que son geste allait avoir, elle prend un selfie devant le collage et le tweete à la chanteuse Aya Nakamura. Le lendemain, la chanteuse retweete la photo sur ses propres réseaux sociaux. Rapidement, le passé de Marguerite avec le groupe FEMEN éclate au grand jour. A la suite de cela, elle se retrouve sans travail et retourne vivre dans un squat à Paris. Elle lance un des collectifs opérant sur Paris et forme alors de nouvelles recrues à la pratique des collages. C'est la naissance d'un mouvement (Stern, 2020).



Fig 12 : Jul Président @ Hugo Lara, 2019



Fig 13 : Collage en hommage à Aya Nakamura posé par Marguerite Stern à Marseille. DR, 2019

A ses débuts, le collectif Collages Féminicides Paris a pour objectif de mettre en lumière « les violences intra familiales, les féminicides, les violences sexistes, sexuelles ainsi que la pédocriminalité » (Selin, 2021, p14), en collant sur les murs de la ville, aux yeux de toutes, les conséquences de ces violences. Le but est également d'afficher des messages de soutien aux victimes ainsi qu'à leurs proches. Aujourd'hui, le collectif a élargi ses revendications et est devenu un mouvement répondant à une perspective intersectionnelle, agissant en mixité choisie et sans hiérarchie entre ses membres. C'est l'américaine afroféministe Kimberlé Crenshaw qui crée en 1991 le concept d'intersectionnalité. Les collectifs de collages féministes se reconnaissant alors dans ses valeurs, qui traitent non seulement le sujet des violences sexistes et sexuelles mais interpellent aussi quant aux violences liées à la grossophobie, à la putophobie, à la LGBTQIA+phobie, au racisme, au validisme et au classisme (Selin, 2021). Pour le collectif de Paris comme pour d'autres, se revendiquer comme étant un groupe de collage intersectionnel leur a permis de mettre une certaine distance avec Marguerite Stern. En effet, Marguerite tient des propos assez violents quant à la place du transactivisme dans les luttes féministes, ce qui entre en total désaccord avec les valeurs intersectionnelles partagées par un grand nombre de colleureuses (Bastide, 2021). Au micro de Lauren Bastide dans son podcast « La Poudre » (2021), Chloé Madesta, membre du collectif Collages Féminicides Paris, explique que Marguerite aurait quitté le mouvement d'elle-même, bien avant ses prises de positions politiques. Tous les jours, elle accueillait les colleureuses dans son squat, y peignait les slogans et puis allait les coller en rue. Au bout d'un moment, épuisée, elle a décidé d'arrêter d'organiser ces regroupements chez elle et s'est éloignée du mouvement. Ceci dit, pour les médias, Marguerite reste la personne qui incarne le mouvement. Les collectifs auront un peu de mal à se défaire de l'image de Marguerite et devront régulièrement insister sur le fait qu'ils se détachent de ses propos transphobes, qu'ils s'appuient maintenant sur des valeurs intersectionnelles et qu'elle ne fait plus partie du mouvement.

Les sessions de collage se mènent en mixité choisie, c'est-à-dire sans la présence d'hommes cisgenres. Cette non mixité offre la possibilité aux personnes victimes d'oppressions de mener leur lutte de manière autonome (Selin, 2021). De plus, cela serait contradictoire pour un homme cis blanc de participer à une session de collage, étant donné que lui ne subit aucune injonction à ne pas utiliser l'espace public comme bon lui semble. Aller coller dans la rue la nuit devient dépourvu de sens lorsque l'on profite déjà du privilège cisgenre masculin (Mesnage et Marie G., 2021).

Ce mode d'activisme, de par son existence, son fond et sa forme, ne laisse plus le choix aux usagers d'ignorer les violences subies par les femmes et les minorités. La volonté des colleureuses d'occuper et de s'approprier l'espace public participe à la création d'un territoire. Le fait de s'exprimer librement dans celui-ci devient un acte politique participant à l'élaboration d'une identité sociale et spatiale (Mallah et Anouk, 2021). Les collages, ainsi que l'idée d'en faire un inventaire sur les réseaux sociaux, construisent une mémoire collective de nos oppressions (Léa, 2021). De plus, le partage des actions filmées et photographiées sur les réseaux sociaux a permis de mettre en lumière ce mode d'activisme. Très vite, les actions se multiplient dans d'autres villes, notamment grâce à la réalisation de tutoriels expliquant la manière de procéder, mais également grâce à la mise en place de cagnottes participatives permettant à divers collectifs de s'acheter du matériel pour débiter (Boulvain, 2020). Le mouvement se propage dans beaucoup de villes de France mais également au-delà des frontières, en Europe et sur d'autres continents (CFP, 2021).

Bien plus que libérer la parole en affichant un témoignage en rue, les collages rendent concret et visible ce qui était jusqu'ici invisible. Le patriarcat ne peut plus être ignoré ; c'est la première étape vers son abolition. « Le patriarcat a horreur qu'on le mette face aux violences qu'il inflige, car il se maintient tant qu'il les naturalise et les rend ordinaires » (Léa, 2021, p89).

# MÉTHODOLOGIE

## Cadre théorique et application

Le présent travail s'articule autour de différentes méthodes s'inscrivant dans une dynamique réflexive. D'un point de vue strictement méthodologique, ma démarche s'est divisée en deux temps : celui de la recherche et celui de l'écriture.

Dans le cadre du processus de recherche, la méthode adoptée s'inscrit dans le paradigme constructiviste : l'hypothèse formulée, à savoir que la pratique des collages permettrait aux militant·e·s de s'appropriier l'espace public urbain et de construire un sentiment de légitimité, est phénoménologique, car fondée sur l'expérience et le vécu (Quintin, 2013). Le rapport que les actrices étudiées et moi-même, en ma qualité de militante, entretenons avec la réalité est au cœur de mon sujet d'étude et de toute étude féministe, par ailleurs. Manifestement, la réalité décrite par les actrices, en l'occurrence des militantes féministes s'identifiant au genre féminin, dépend et est la conséquence directe de leurs vécu et expériences dans l'espace public urbain. Le processus constructiviste vise à examiner un contexte social spécifique, dans le cadre duquel les réalités sont « locales et socialement construites » et s'inscrivent, de ce fait, dans la doctrine relativiste (Quintin, 2013). En l'occurrence, ma recherche se focalise sur l'occupation de l'espace public urbain par les femmes et minorités de genre (contexte social spécifique), dans la ville de Liège (réalité locale) au sein d'une société occidentale patriarcale (réalité socialement construite).

En participant de façon directe à la pratique des collages, j'ai adopté une position d'actrice de ma recherche et ai pris part à « l'expérience du collage ». Cette position m'a permis de coconstruire, en collaboration avec la communauté ciblée, la réflexion, les interprétations et les résultats exposés dans ce mémoire. Placée en première ligne, j'ai bénéficié d'une posture privilégiée qui m'a permis de participer activement à la construction progressive du matériel et des connaissances, qui se modelaient chemin faisant au fil des interactions entre les actrices et leur environnement. Ces connaissances relèvent à la fois des dimensions scientifiques, militantes et personnelles, d'où le recours aux *standpoints* correspondants dans le processus d'écriture.

Le processus d'écriture, quant à lui, s'inscrit dans une démarche davantage interprétative (Quintin, 2013). Une fois le matériel récolté sur le terrain, il a été question de l'interpréter en m'appuyant notamment sur les propres interprétations des actrices interrogées. Leurs apports constituent la base de ma recherche, à partir desquels j'en ai induit un modèle théorique de compréhension, qui s'appuie et dialogue avec la littérature existante sur le sujet. Au-delà de ma propre expérience, il s'agit de comprendre et de décrire la réalité de ma cible d'étude. C'est la question centrale de mon travail : comprendre les mécanismes, les rapports et les forces en jeu pour répondre à ma question de recherche, à savoir déterminer les dimensions socio-spatiales en action lors de la pratique des collages.

Si le paradigme constructiviste est prédominant dans mon processus de recherche, il convient toutefois de noter que j'adopte également, dans une moindre mesure, une approche postpositiviste, principalement pour mettre de l'ordre dans la quantité de contenus recueillis. Ainsi, pour avancer dans mon travail, je problématise ma recherche en posant des questions et en formulant des hypothèses. Je suis donc une logique holistico-inductive : je tente de déterminer des règles à partir de mes observations (Quintin, 2013). Je construis ma matière :

- I. à partir de notions théoriques fondamentales, d'ordre scientifique et militant, du mouvement féministe (définies dans le chapitre consacré à l'assise théorique) ;
- II. sur la base des entretiens, des échanges et des expériences vécues ;
- III. et en me centrant sur le milieu, qui « révèle le phénomène ».

Cette façon de procéder répond, du fait de ma double casquette de chercheuse et militante, à une vision du monde intentionnelle.

Dans le chapitre consacré à l'échelle de la ville, je considère plusieurs variables en termes numériques et tente d'identifier des relations causales, à travers l'exercice de comparaison des cartes. Si dans ce cas particulier j'examine des données quantitatives, le reste du travail est consacré à l'examen de données qualitatives. Ainsi, j'ai réalisé des entretiens avec les actrices ciblées par cette étude et rédigé un questionnaire à l'intention des usager·è·s de l'espace public ; deux exercices qui répondent à une visée qualitative. Ces deux points seront développés postérieurement. En définitive, mon approche

méthodologique se veut constructiviste, mais cadrée par une approche postpositiviste (Quintin, 2013).

La structure du présent travail est inspirée du Mémoire de fin d'étude d'Alexandra Mallah, intitulé "L'appropriation de l'espace public par les mouvements sociaux féministes : le cas des collages féminicides à Paris", publié en 2021. Ainsi, la division du travail en chapitres consacrés à des zooms scalaires, à savoir "A l'échelle de la ville", "A l'échelle de la session" et "A l'échelle du mur", est inspirée de la structure de son mémoire, articulé autour des chapitres "A l'échelle de Paris", "A l'échelle des quartiers" et "A l'échelle du mur". Son mémoire s'inscrit toutefois dans le domaine des sciences sociales ; c'est pourquoi je ne me suis inspirée, à l'origine, que de sa méthodologie et de la structure de son travail. Mais à la relecture des résultats exposés dans son travail, j'ai constaté que nos deux mémoires aboutissent, de manière générale, aux mêmes conclusions. Ces similitudes viennent renforcer mutuellement la validité de nos conclusions respectives. Les études féministes mettent un point d'honneur à mettre en lumière le travail des chercheur·euse·s dans le domaine et à leur accorder le crédit qu'ils méritent ; je souhaite donc mettre à l'honneur le travail d'Alexandra Mallah et la remercier pour nos nombreux échanges. Je veillerai à préciser, dans le cadre du présent travail, les similitudes observées entre les résultats de nos recherches respectives.

## Démarche de recherche

En février 2021, j'assiste à un live Facebook organisé par Amnesty international. Il porte sur le fait de manifester sa présence en tant que femme dans l'espace public et accueille 3 intervenantes : Laura Chaumont, membre de l'ASBL Garance, Charlotte (prénom anonymisé), membre du collectif « Collages féministes Bruxelles » et Apolline Vranken, initiatrice de la plateforme « Architecture qui dégenre ». Elles discutent de l'existence ou non de solutions concrètes permettant aux femmes de se réapproprier l'espace public. Charlotte explique qu'elle a commencé à coller des slogans dans l'espace public dans le but de se réapproprier la rue à titre personnel ; ce besoin venait d'une rage de toujours devoir y faire attention et de toujours avoir peur. Sur la base de multiples discussions avec des amies, je sais que nous sommes nombreuses à avoir une boule au ventre lorsque l'on rentre seule le soir. Il est vrai qu'en tant qu'étudiante en architecture, qui plus est, sensible aux questions féministes, cela me pose question. C'est donc tout



naturellement que j'ai décidé d'aborder la notion de l'appropriation de l'espace public à travers la pratique des collages dans mon travail de fin d'étude.

Avant même de débiter mes premières réflexions sur ce travail, j'avais déjà découvert quelques collages dans les rues de Liège et connaissais le nom d'un des collectifs qui opéraient en ville. Cependant, j'avais remarqué que le collectif « Collages féministes Bruxelles » était bien plus actif que celui de Liège. A la suite de mes premières discussions avec ma co-promotrice, Justine Gloesener, nous avons décidé d'utiliser la ville de Liège comme terrain de recherche. Bien que les collectifs y soient moins actifs, c'est la ville où j'habite et où je suis mes études. Il est donc plus facile pour moi d'y observer des collages. De plus, le caractère éphémère de ceux-ci ne me permettait pas de réaliser mes recherches à Bruxelles. A l'époque, le mouvement était relativement nouveau ; il n'existait donc que très peu de documentation sur ce sujet, mis à part les différents comptes des collectifs sur les réseaux sociaux ou des articles de presse. Ma recherche s'est donc construite au fur et à mesure de la récolte de contenus divers, tel que je l'expliquerai à continuation.

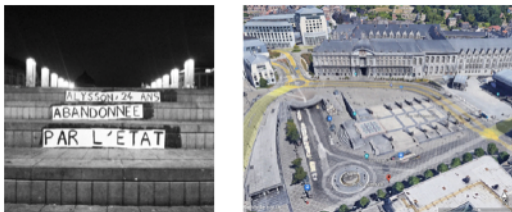
### ***Prise de contact avec le collectif numéro un et première séance de collage***

Je commence par intégrer un premier collectif de collage liégeois en mars 2021. Ce collectif, dont je tairai le nom à sa demande, sera évoqué sous le nom de « Collectif numéro un ». Je prends contact avec elleux via leur page Instagram et, après avoir reçu des informations sur leur lignes directrices, je suis ajoutée à leur serveur Discord. Discord est une application de conversation cryptée que les membres de ce collectif utilisent pour s'organiser de façon plus prudente. C'est avec ce collectif que je vis ma première session de collage en observation participante. Au retour de cette session, j'écris un compte rendu de mon expérience, pour garder une trace du déroulement des événements, ainsi que des émotions et sentiments que j'ai ressentis.

### ***Répertoire et cartographie des collages liégeois à l'aide des réseaux sociaux***

Dans les mois qui suivent, le collectif étant peu actif, je n'ai pas l'occasion d'assister à d'autres sessions de collage. J'avais l'espoir d'assister à plusieurs sessions, de créer des liens avec les colleureuses afin de pouvoir ensuite les interviewer. Les choses ne se déroulant pas comme prévu, je décide de commencer mon analyse en répertoriant, sur une carte de Liège, les collages publiés sur sa page Instagram. Ce réseau social se révèle

être une plateforme très utile ; il permet de laisser une trace pérenne face à l'existence éphémère des collages. Ainsi, les réseaux sociaux deviennent, en quelque sorte, un deuxième espace public : si les collages peuvent être arrachés ou enlevés, les publications restent visibles sur Internet. Dans un premier temps, je crée un fichier personnel qui recense toutes les publications Instagram depuis la création de la page du collectif, soit 131 publications sur une période s'étalant de septembre 2019 à septembre 2022. Au total, j'identifie 65 murs et emplacements de collages. Je traduis ces emplacements sur une carte de Liège et pour chaque collage, regroupe les informations suivantes : la date de publication sur Instagram, le lieu du collage, la matérialité de la surface de collage ainsi que diverses remarques concernant la symbolique du message collé. Je compile ces informations sous le format suivant :

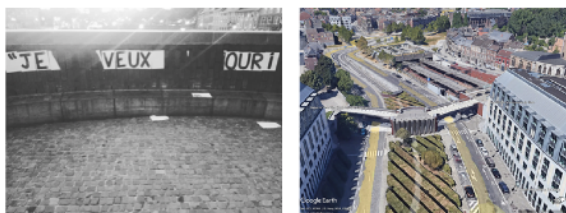


Date de publication sur Instagram : 21 Novembre 2020

Lieu : Pl. St Lambert , 4000 Liège

Matérialité du mur : Granite gris

Remarque : Alysson, indépendante coiffeuse a mis fin à ses jours dans la nuit du 16 au 17 novembre. La crise du Covid 19 l'a obligée à fermer son commerce. Elle ne reçoit aucune aide financière de l'Etat.



Date de publication sur Instagram : 18 Septembre 2019

Lieu : Passerelle de la principauté-de-Liège, 4000 Liège

Matérialité du mur : Brique

Remarque : Arrachage -> Détournement du message

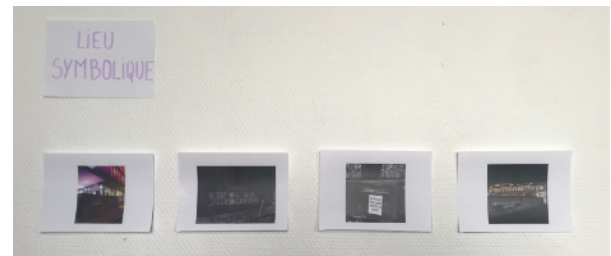


Fig 14 : Démarche de recherche. Production personnelle

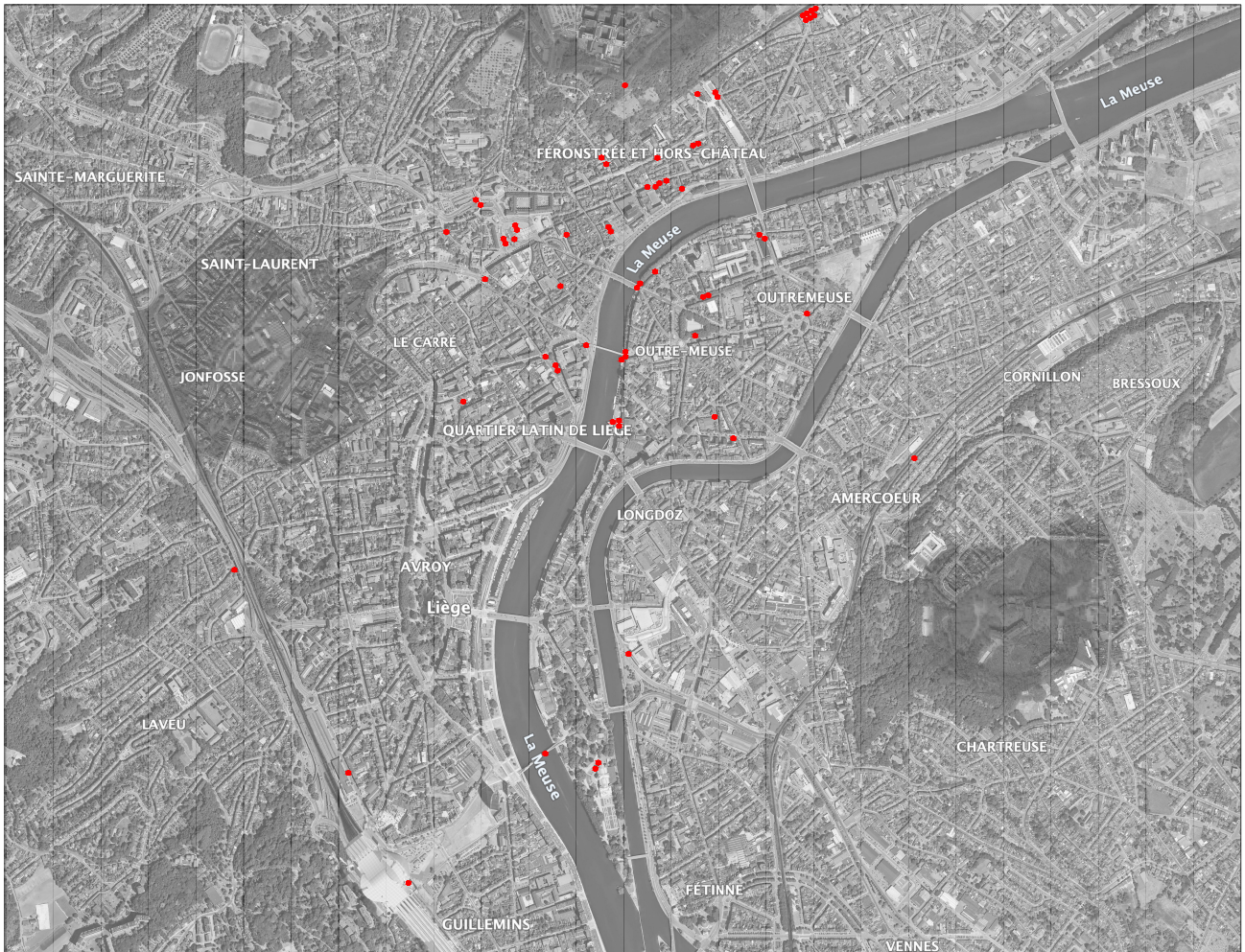


Fig 15 : Esquisse de spatialisation des collages relatifs au collectif numéro 1 . Production personnelle

Alexandra Mallah (2021) s'est, elle aussi, livrée à l'exercice des cartes ; elle a toutefois tiré tous les éléments qui figurent sur ses cartes de ses échanges avec les colleuses. Pour ma part, j'ai récolté ces informations sur les réseaux sociaux des collectifs.

### ***Barrières et difficultés rencontrées avec le collectif numéro un***

#### a) Reconnaissance des lieux

Rapidement, je m'aperçois qu'il m'est impossible de reconnaître tous les lieux investis. Je crée donc un Google Docs qui compile les photos des collages dont je ne reconnais pas l'emplacement. Je décide de publier un message sur le serveur Discord du collectif afin d'expliquer le sujet et l'objectif de mon travail et de leur demander de l'aide pour compléter le Google Docs. Seule une des membres du collectif me répond, en me précisant que cela n'est pas très prudent pour iels de remplir un Google Docs. En effet, elle explique que cela pourrait communiquer des informations sur les personnes qui ont participé à la session de collage ainsi que sur les lieux habituels de leurs actions. N'ayant

pas envisagé ce problème, je leur demande si un autre moyen de procéder serait plus adapté, mais je n'obtiens plus de réponse de leur part. Après réflexion, je réalise que mon premier message était sûrement maladroit, que l'explication des intentions de ma recherche était peut-être un peu trop simplifiée. Cela a pu susciter de la méfiance de la part des membres du groupe ; ce sentiment est normal et légitime étant donné le caractère illégal de ce genre d'actions

#### b) Difficultés à établir le contact avec les colleureuses

Sachant qu'une des membres du collectif est assez influente sur les réseaux sociaux, je prends contact avec elle en décembre 2021 pour lui proposer une rencontre. L'idée est de discuter de son expérience en tant que colleureuse et d'avoir son avis sur la façon d'aborder ma recherche avec les autres membres du groupe. Dans un premier temps, elle semble favorable à cette rencontre, mais me signale qu'elle n'a pas beaucoup de temps actuellement. Elle me propose donc de reprendre contact avec elle début 2022 ; elle ne donnera cependant plus suite à mes messages à partir de ce moment-là.

Je tente une nouvelle fois de prendre contact avec ce collectif en mars 2022, toujours via le serveur Discord. Je commence par m'excuser pour mes précédents messages, le but n'étant pas que quiconque se retrouve dans une situation inconfortable. Je demande cette fois si certain·e·s colleureuses accepteraient de réaliser des interviews, avec pour objectif de comprendre comment le fait de participer à des sessions de collage a changé, ou non, leur rapport à l'espace public. J'explique que cela peut s'organiser de différentes manières selon les préférences de chacun·e : en face à face dans un café ou dans un endroit plus calme, en visio, seul·e ou en groupe, à l'aide d'un questionnaire, etc. Je précise que toutes les informations que j'utiliserai dans le cadre de ma recherche seront anonymisées. En réaction à mon message, seule une personne a pris contact avec moi par message privé. Elle accepte, dans un premier temps, que l'on se rencontre, mais lorsque je tente de connaître ses disponibilités pour organiser l'entretien, elle ne donne plus suite à mes messages.

### c) Perte de confiance

Après toutes ces tentatives, je pense avoir perdu la confiance des membres de ce collectif. La question éthique de ce genre de sujet a été particulièrement difficile à appréhender. Comment respecter les limites de chacun·e ? Comment gagner la confiance des colleureuses ? Comment s'assurer que ce travail ne mette personne dans une situation épineuse ou dangereuse ? Cette première approche m'a permis de comprendre les choses à faire et à ne pas faire. Afin de protéger les colleureuses et le collectif dans sa globalité, j'anonymiserai toutes les références relatives à ce collectif dans les contenus tirés de mes échanges, dans les compte-rendus de mes expériences personnelles, dans les collages figurant dans le livret et, de façon générale, dans toutes les mentions qui y font référence. Même si cette expérience avec ce collectif ne m'a pas permis de récolter les matériaux d'enquête concrets que j'espérais, il y a des éléments à en déduire. Ce travail s'est construit au fur et à mesure des rencontres, des opportunités et de ce que l'on pourrait aussi appeler des « échecs ». Ceux-ci révèlent toutefois les tensions existantes lorsque l'on tente de traiter de tels sujets. Je pense que dans ce genre de cas, « ne rien trouver » révèle que l'on a atteint une limite. Ne rien trouver est, en réalité, une découverte en soi. Le caractère illégal de ces activités a contraint la recherche. Les activistes prennent beaucoup de précautions. En rejoignant le collectif, j'ai toutefois eu accès à une précieuse base de données, hébergée sur leur serveur Discord. J'ai pu y consulter divers documents : conversations, photographies, manifeste, etc. Mais la diffusion d'informations relatives à l'organisation des actions en fonction de l'espace reste très restreinte, voire inexistante.

#### ***Première prise de contact avec le collectif « La Barbe Liège »***

En octobre 2021, j'entre en contact avec deux membres d'un autre collectif : le collectif « La Barbe Liège ». Ce collectif sera le seul dont le nom sera cité dans ce travail, étant donné qu'ils sont les seul·e·s à m'en avoir donné explicitement l'autorisation.

En 2018 se tient au Palais des Congrès de Liège le festival « Tomorrow Now - Construire demain aujourd'hui ». Ce festival a pour but de proposer des solutions ainsi que des pistes de réflexions pour permettre à chacun de reconsidérer sa manière de vivre et de jauger son impact environnemental. L'événement s'organise sous la forme d'ateliers, de débats, de conférences, etc (<https://www.todayinliege.be/>). A l'occasion de ce festival, un groupe d'amies réalise que la majorité des prises de parole importantes lors de ces conférences sont tenues par des hommes. Les femmes, elles, se voient plutôt attribuer les plages horaires en pleine après-midi et, qui plus est, pour discuter de tout ce qui touche au care, à la pédagogie ou encore à la petite enfance. Ce n'est évidemment pas la première fois qu'elles font ce constat, mais elles y voient cette fois l'occasion de le faire remarquer. Elles regroupent une dizaine de connaissances et forment, ensemble, ce qui est devenu aujourd'hui « La Barbe Liège ». « La Barbe » est en réalité un collectif que l'on retrouve dans plusieurs villes et qui adopte un certain mode d'action (La Barbe Liège, interview, 13 avril 2022). L'objectif est de se rendre à des événements, conférences, débats, festivals, mettant principalement en lumière des hommes. Au moment venu, les barbues enfilent leur barbes postiches, montent sur scène, déroulent leur banderole et commencent à déclamer leur discours, qui dénonce la domination masculine de façon satirique. « Elles rappellent les phénomènes de cooptation, d'auto-congratulation, de reproduction des élites qui fabriquent la domination masculine » (<https://labarbeliege.be/>).



Fig 16 : Les barbues. @LABARBE\_LIEGE, 2021

Cependant, en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, tous les événements auxquels le collectif a pour habitude d'assisté sont annulés. En revanche, les violences à l'encontre des femmes et des enfants ne s'arrêtent pas, bien au contraire. En France, on observe une augmentation de plus 30% des signalements pour violences conjugales auprès des services de police en date du 12 avril 2020. Le nombre d'appels reçus au numéro dédié aux enfants victimes de violences enregistre une augmentation de 20% par rapport au mois de mars 2019 ; 60% des cas sont des urgences. Il semblerait que peu importe les pays concernés, en cas de situation de crise sanitaire, naturelle ou autre, les chiffres relatifs aux violences intra-familiales augmentent (Mengin et al, 2020). Pour les membres de La Barbe Liège, il est hors de question que les restrictions liées au confinement les interdisent de faire entendre leur voix. Il est important pour iels de continuer à militer, même en temps de pandémie : iels se voient dans l'obligation de se réinventer et de s'adapter. Il leur vient alors l'idée de faire des collages. A l'époque, en raison des restrictions sanitaires, iels ne pouvaient pas se réunir à plus de quatre dans l'espace public. Cette façon de militer leur permet de respecter cette contrainte et iels organiseront deux sessions de collages : la première en décembre 2020 et la deuxième en février 2021. Ces deux séances de collage seront documentées sur leurs réseaux sociaux.

Je me plie donc, pour la Barbe, au même exercice que pour le collectif numéro un : je répertorie, sur une carte de Liège, les collages publiés sur leurs réseaux sociaux et sur leur blog. Une fois encore, je me heurte à la difficulté de reconnaître tous les lieux investis. Je prends donc contact avec Pénélope (prénom anonymisé), membre du collectif, qui m'avait proposé son aide. Elle ne s'oppose pas à l'idée de remplir le Google Docs et me fournit de précieuses informations pour mener à bien cet exercice. Sur les 37 photos publiées sur leur site internet (période allant de décembre 2020 à février 2021), nous parvenons à identifier 33 murs. Je les répertorie tous sur la carte et poursuis le travail de catégorisation.



Fig 17 : Esquisse de spatialisation des collages relatifs à la Barbe . Production personnelle

### ***Organisation d'entretiens avec le collectif La Barbe Liège***

En mars 2022, je rencontre d'autres membres du collectif à l'occasion d'une de leurs actions. En fin de journée, on m'accorde un temps de parole au cours duquel j'explique le sujet et l'objectif de mon travail de fin d'étude. Je leur explique que je souhaiterais organiser des entretiens avec des personnes ayant participé aux sessions de collages organisées par le collectif. Je leur propose d'organiser cela sous forme d'entretiens individuels et d'un entretien en groupe, tout en leur précisant que cette façon de procéder n'est pas obligatoire et que toutes les propositions sont les bienvenues. Après discussion, il semble que c'est cette façon de faire qui convient au plus grand nombre. Je suis alors ajoutée à leur serveur Slack, qui à l'instar de Discord, est une application de discussion sécurisée. J'y publie un message pour réexpliquer mon travail et proposer aux personnes intéressé-e-s de participer à un entretien individuel et/ou collectif. Six personnes prendront contact avec moi, dont une qui n'a jamais participé à une action de collages féministes. Cette dernière me propose de mener les entretiens prévus avec les autres barbues et de reprendre contact avec elle si j'estime avoir besoin de plus de



matière. Elle participera tout de même à l'entretien de groupe. Une des six autres personnes finira par ne plus donner suite à mes messages privés.

Dans le courant du mois d'avril 2022, j'organise donc 4 entretiens individuels ainsi qu'un entretien de groupe. Ce point sera développé dans la section « Entretiens » de ce chapitre.

### ***Enquête sur la réception des collages auprès des étudiant.e.s de la Faculté d'Architecture***

Dans le cadre de ma recherche, je m'interroge également sur la question de la réception des collages par les usager.e.s quotidien.ne.s de l'espace public urbain. En effet, étudier la réception permet d'en apprendre davantage sur les choix opérés par les colleureuses : les lieux de collage sont-ils pensés en parallèle à la réception qui en sera faite par les liégeois.e.s ? Les colleureuses s'adaptent-ielles à leur public ?

Pour répondre à cette question, je mets au point une enquête via l'outil Google Forms, que je publie sur deux groupes Facebook d'étudiant.e.s en faculté d'Architecture. Ce point sera développé dans la section « Questionnaire » de ce chapitre. Les résultats du questionnaire, analysés à la lumière des contenus tirés des entretiens, seront discutés dans le chapitre « A l'échelle de la ville ».

### ***Prise de contact avec un troisième collectif et deuxième séance de collage***

En avril 2022, je découvre, sur le réseau social Instagram, un autre collectif féministe liégeois. Sur leurs réseaux, ielles annoncent leur réunion de reprise et précisent qu'une séance de collage est prévue à cette occasion. Je saisis cette opportunité de revivre l'expérience en observation participante. J'étais toutefois plutôt hésitante, au vu de la réaction du premier collectif à l'annonce de mon travail. Je décide tout de même de prendre contact avec le groupe, tel que demandé dans la publication Instagram. Je collecte toutes les informations nécessaires et me rends à la réunion. Lors du tour de présentation, j'aborde, avec un peu d'appréhension, le sujet de mon mémoire. Je leur explique que, malgré le fait que ma présence puisse sembler un peu intéressée, je partage leurs valeurs et que j'aurai probablement assisté à cette réunion, même sans le prétexte de ce travail. Je craignais que les membres du collectif soient mal à l'aise et

n'acceptent pas ma présence. Au contraire, iels réagissent avec beaucoup d'intérêt et se voient ravi.e.s qu'un tel sujet puisse être traité dans le cadre d'un mémoire en architecture. Iels ne voient aucun inconvénient à ce que j'utilise les potentielles informations importantes recueillies lors de cette réunion, tant que leurs prénoms et le nom du collectif ne sont pas cités. Je tairai donc le nom de ce troisième collectif. Dans mes échanges avec ce troisième collectif, je me suis placée en tant qu'actrice et observatrice de la séance. Ayant clairement défini mon rôle et l'objectif de ma présence, j'ai toutefois posé mes questions de façon informelle, sans définir de cadre professionnel ou académique. Mes intentions étaient explicites, mais nous avons tissé des liens d'égalité à égalité, de militante à militante.

La préparation d'une session de collage était à l'ordre de jour de la réunion. Nous avons commencé par aborder les sujets liés à l'actualité qu'il nous semblait pertinent d'aborder à travers les collages. Après s'être tous mis d'accord, nous avons peint les différentes lettres constituant les slogans. La séance de collage, quant à elle, s'est tenue quelques jours plus tard. J'ai rédigé, à l'issue de cette séance de collage un compte-rendu. J'ai, également à l'issue de cette réunion de préparation et à cette séance, rencontré une colleureuse qui m'accorde un entretien dans le courant du mois de mars 2023. Comme pour les entretiens réalisés avec les membres de "La Barbe Liège", ce point sera développé dans la section « Entretiens » de ce chapitre.

Pour ce troisième collectif, je tente de reproduire l'exercice de répertoire et cartographie des collages. Néanmoins, la situation est différente dans ce cas-ci : les membres du collectif étant très actif·ve·s dans le monde associatif liégeois et l'activité des collages constituant une activité illégale, iels ne souhaitent pas revendiquer leurs collages sur leurs propres réseaux sociaux. Les collages seront donc reconnus comme étant une collaboration avec le collectif numéro un et publiés sur les réseaux sociaux de celui-ci. J'ai toutefois veillé à différencier leurs collages sur la carte réalisée dans le cadre de ce travail. Au total, j'ai identifié et replacé sur la carte 101 collages, replacés sur la carte et figurant dans l'inventaire en annexe. Cet exercice vise à analyser la répartition des collages dans la ville de Liège (fig1 9). Les résultats sont développés dans le chapitre consacré à l'échelle de la ville.

## Entretiens

Le présent travail de recherche se fonde, entre autres, sur la littérature académique et militante existante sur le sujet. Sur cette base, l'objectif des entretiens est de vérifier la correspondance entre le contenu des textes académiques et militants, et les expériences vécues par les colleureuses. Comme expliqué en début de ce chapitre, ma recherche s'appuie principalement sur des données qualitatives, afin de comprendre en profondeur le phénomène étudié. J'étudie les opinions, les idées et les sentiments de ma cible, afin de comprendre les expériences individuelles et d'expliquer le phénomène social analysé (Kohn et Christiaens, 2014). Il s'agit « d'appréhender l'objet d'étude de manière globale, proximale, directe et interprétative » (Imbert, 2010, p25). Cette méthode permet d'accéder à une compréhension en profondeur et « ancrée dans le terrain » : ainsi, « faire de la recherche qualitative est une façon de regarder la réalité sociale » (Kohn et Christiaens, 2014, p69) et de tenter de la décrire. Elle s'avère utile également pour formuler des hypothèses et identifier « le sens que les gens donnent à des phénomènes sociaux » (Pope et Mays, 1995 cité dans Kohn et Christiaens, 2014, p70) : le but n'est pas tant d'expliquer les causes que de décrire les processus en action (Kohn et Christiaens, 2014). La recherche qualitative est inductive : la compréhension du phénomène s'acquiert de manière progressive et récursive; les interprétations se coconstruisent. Enfin, la recherche qualitative étudie les individus dans leur milieu naturel. L'entretien et l'observation figurent parmi les formes les plus courantes de collecte de données qualitatives (Kohn et Christiaens, 2014).

Dans le cadre de ce travail, deux types d'entretiens ont été réalisés : des entretiens individuels et un entretien en groupe. En effet, les interactions entre les personnes interrogées peuvent enrichir le contenu des échanges. Tous les entretiens individuels ont été effectués dans un lieu choisi par la personne interrogé·e. Avant chaque entretien, je clarifie plusieurs points avec la personne : je m'assure d'avoir son consentement, lui demande son autorisation pour l'enregistrer à des fins de retranscription, lui explique que tout sera anonymisé et que toute caractéristique personnelle permettant de la·le reconnaître sera supprimée. Je précise qu'il est possible que certaines parties de cet échange soient citées dans mon travail, auquel cas je propose trois choix à la personne : iel donne son autorisation pour être cité, iel donne son autorisation pour être cité avec connaissance de la citation au préalable ou iel ne donne pas son autorisation pour être cité. Je propose ensuite à la personne de choisir le prénom qui sera utilisé afin

d'anonymiser son témoignage. Je m'assure qu'iel n'a pas d'autres prérequis avant de commencer et que ce formulaire de consentement oral lui convient. Autrement, iel bénéficie de l'option plus officielle qui implique un formulaire écrit assorti d'une signature. Toutes les participantes (tous les entretiens ont été réalisés avec des personnes se genrant au féminin, je respecte donc ici leur façon de se genrer) sont satisfaites avec cette manière de procéder et acceptent d'être citées quel que soit le contenu retenu.

Inscrites dans une dynamique qualitative, mes questions se voulaient ouvertes, afin que « la formulation n'oriente pas la réponse » (Kohn et Christiaens, 2014, p69). J'ai donc mené les entretiens de manière semi-dirigée : en effet, « l'entretien semi-directif contribue au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes constructivistes » (Imbert, 2010, p24). Il s'agit d'un entretien sous forme de dialogue, de conversation, où la relation de confiance est primordiale. J'avais préparé un guide d'entretien, fondé sur ma recherche exploratoire, qui balayait différents thèmes que je souhaitais aborder. Au fil des conversations, j'ai rebondi sur les réponses données par la personne, me laissant ainsi la possibilité de m'éloigner un peu des questions prévues et de suivre le fil des idées à mesure qu'il se construisait. Il en a résulté que les thèmes se sont mélangés pour suivre la cohérence du discours des répondantes.

Les axes abordés se déclinent de la façon suivante :

- Historique personnel, rapport aux collages et intégration dans le collectif
- Préparation de la session : repérage, répartition des quartiers, choix des lieux
- Pendant la session : pratique de l'espace, réappropriation de l'espace, stratégie spatiale, emplacements, effet de groupe, matérialité, organisation de la session, choix des murs, facteurs de décision, symbolique du bâtiment
- Après la session : sentiments et émotions, retour sur place, arrachage, détournement, réactions extérieures
- Rapport à la ville : réflexe d'observation, avant-après dans la pratique de l'espace public, insécurité
- Rapport à la pratique du collage : pratique en solo, première séance, volonté d'appropriation, moyen de militer, pratique de nuit

En ce qui concerne l'entretien de groupe, il s'est déroulé au domicile d'une membre du collectif et a eu lieu dans les mêmes conditions que les entretiens individuels.

Les axes abordés étaient davantage centrés sur le collectif :

- Histoire du collectif : début, nombre de membres, moyen de militer, origine de l'initiative
- Relation avec les autres collectifs
- Désobéissance civile
- Préparation d'une session de collage : choix des messages, choix des quartiers
- Diffusion sur les réseaux sociaux
- Rapport et réappropriation de l'espace public
- Phénomène d'arrachage

Ces échanges ont constitué une base de données qualitatives importante : les discours des barbares m'ont permis de percevoir leur pratique de l'espace public urbain et de prendre conscience du sens qu'elles leur donnent avant et après les actions de collages. Bien que le fait de coller dans l'espace public soit considéré comme étant illégal, les colleuses se sont livrées à moi sans censure. J'appréhendais le fait qu'elles ne souhaiteraient pas être enregistrées ou citées, mais au contraire, elles ont même émis l'idée de réaliser un podcast sur la base de mes enregistrements. Je pense que le fait que ce moyen de militer soit utilisé dans de nombreuses villes, ne soit pas considéré comme étant fondamentalement dangereux et soit relayé dans les médias et sur les réseaux sociaux permet de libérer la parole.

J'ai fait le choix de ne pas inclure dans ce travail la retranscription des entretiens. En effet, je mets un point d'honneur à respecter l'anonymat des collectifs et des colleuses, à leur demande. Or, les entretiens regorgent de références qui, une fois anonymisées, privent totalement de sens les contenus et s'éloignent trop du propos initial. Les contenus tirés de ces échanges sont développés dans les chapitres suivants et de nombreux extraits sont partagés pour rendre compte du propos tenu par les colleuses.

## Questionnaire

J'ai consacré une partie de ma recherche à l'étude de la réception des collages par les usager.e.s de l'espace public urbain liégeois. Cette analyse me semble primordiale pour comprendre tous les facteurs de décision en œuvre lors d'une séance de collage. Le public influence-t-il le choix des lieux investis et des slogans affichés ? Si oui, comment ? Sous une autre perspective, les collectifs cherchent-ils à s'adapter à un public particulier ? Existe-t-il une corrélation entre les choix de lieux de collage opérés par les colleuses et le public ciblé ?

Pour répondre à ces questions, j'ai mis au point un questionnaire sur Google Forms, que j'ai diffusé sur plusieurs groupes Facebook d'étudiant.e.s, parmi lesquels le groupe de la Faculté d'Architecture. Le questionnaire était destiné à tous les genres, tous les âges et tous les milieux socio-économiques. Toutefois, j'ai conscience qu'en le diffusant uniquement auprès d'un public étudiant, la diversité au sein du panel de répondant.e.s est limitée. L'objectif principal était de viser une cible vivant à Liège ou s'y rendant régulièrement, ce qui était bien le cas. 34 personnes ont participé à l'enquête, majoritairement des femmes. Je déplore le fait de n'avoir pas pu obtenir davantage de réponses ; il est d'ailleurs difficile d'en expliquer les causes exactes. Mais à l'instar des difficultés rencontrées pour obtenir des entretiens avec le collectif numéro un, le nombre réduit de réponses obtenues dans le cadre du questionnaire est révélateur. Si je ne peux qu'émettre des hypothèses pour tenter de comprendre, certaines réponses du questionnaire révèlent des pistes intéressantes pour expliquer ce manque d'intérêt pour le sujet. Ainsi, certain.e.s répondant.e.s font état d'un sentiment de malaise et de gêne, d'une absence d'identification à la cause, d'un désintéressement pour le sujet, d'une impression de ne pas être concerné.e. Je suspecte également, à la lecture des réponses, une certaine forme d'incompréhension ou de méconnaissance de la lutte et de la forme qu'elle prend à travers les collages. Ainsi, certains commentaires estiment que les collages ne « servent pas ce combat » et « ne sont pas le bon moyen de faire entendre sa voix » ; qu'il existe « d'autres combats pour améliorer la cause féministe ». Enfin, et c'est sans doute l'hypothèse la plus intéressante dans le cadre de mon travail, le phénomène manque peut-être tout simplement de visibilité. Ce constat est donc une découverte en soi, qu'il importe de mentionner. Si les réponses obtenues ne sont pas représentatives de tous les points de vue des Liégeois.e.s, elles rassemblent tout de même une certaine diversité d'opinions, permettant d'observer des tendances générales.

Le questionnaire s'articule autour de plusieurs axes, visant à approfondir progressivement la compréhension du rapport de la/ du répondant-e au phénomène des collages.

Le premier axe vise à en apprendre davantage sur les répondant-e-s et sur leur connaissance et opinion globale de la pratique des collages. Les questions posées dans cette section sont les suivantes :

- Quel est votre genre ?
- Avez-vous déjà entendu parler des collages féministes ?
- Que pensez-vous du mode d'affichage utilisé par les collectifs de collages féministes ?
- Considérez-vous cela comme de la dégradation de l'espace public ? Si oui, pourquoi ?

Le deuxième axe se focalise sur les collages en eux-mêmes :

- Avez-vous déjà vu un ou des collages dans les rues de Liège ?
- Si oui, où en voyez-vous le plus souvent à Liège ?
- Dans quel quartier résidez-vous ?

Le troisième axe s'intéresse à la réaction personnelle des répondant-e-s vis-à-vis des collages et à l'impact produit :

- Quels impacts ont sur vous les collages que vous croisez en rue ?
- Avez-vous déjà pensé à les arracher / nettoyer ? Si oui, pourquoi ?
- Avez-vous déjà pensé à détourner le message collé ? Si oui, pourquoi ?
- Vous souvenez-vous de la première fois que vous avez vu un collage féministe à Liège ?
- Pouvez-vous le décrire ?
- Vous souvenez-vous du message ?
- Vous souvenez-vous du lieu ?
- Vous souvenez-vous de la matérialité du mur / de la surface collée ?
- L'avez-vous pris en photo ?
- Si oui, avez-vous partagé la photo sur vos réseaux sociaux ?

Le quatrième axe s'intéresse à l'impact du collage sur la relation qu'entretient la.e répondant.e à la ville :

- Voir un collage (en vrai ou sur les réseaux sociaux) vous a-t-il déjà permis de porter plus d'attention aux façades ou de prendre conscience de la ville et de l'espace public urbain ?

Le cinquième axe est consacré aux collectifs :

- Connaissez-vous l'existence d'un ou plusieurs collectifs réalisant des collages féministes à Liège ?
- Comment les avez-vous découverts ?
- Avez-vous déjà envisagé de rejoindre un de ces collectifs ?
- Si non, qu'est-ce qui vous en dissuade ?

Enfin, le dernier axe se focalise sur la pratique des collages en elle-même :

- Avez-vous déjà envisagé d'aller coller dans l'espace public ?
- Cela vous gênerait-il d'avoir un collage sur votre domicile ? Si oui, pourquoi ?

Les résultats du questionnaire se situent en annexe du présent travail et les contenus tirés de cette enquête sont développés dans les chapitres suivants.

## **Conclusion**

Ma double casquette de militante (et donc actrice) et de chercheuse (et donc observatrice) détermine la méthodologie employée dans le cadre du présent mémoire. La démarche constructiviste encadrée par une approche postpositiviste du processus de recherche cède la place à une démarche davantage interprétative dans le processus d'écriture (Quintin, 2013). J'obéis à une logique holistico-inductive, dans le cadre de laquelle je formule des hypothèses (Quintin, 2013) sur la base d'un ensemble de connaissances tirées de la littérature académique et militante, de l'exercice de répertoire et de cartographie des collages, des échanges et interprétations des acteurs.rices étudié.e.s, de mes propres réflexions et expériences des sessions et des contenus extraits des données qualitatives recueillies dans les entretiens et le questionnaire. Trois dimensions articulent la rédaction de ma recherche, traduites par l'usage des standpoints correspondants : académique, militant et personnel. En utilisant à la fois des approches quantitatives (limitées à l'exercice de comparaison des cartes) et qualitatives, la mise en



perspective des différents matériaux de recherches utilisés dans ce mémoire explore les dynamiques socio- spatiales se dégageant lors d'une session de collage et ce à différentes échelles d'analyse. Les trois échelles d'analyse développées à continuation sont l'échelle de la ville, l'échelle de la session et l'échelle du mur. Dans le cadre de l'échelle de la ville, j'investigue les enjeux d'appropriation à travers l'analyse de la répartition des collages et de la réception des collages. Dans le chapitre consacré à l'échelle de la session, j'analyse les différents facteurs en jeu lors des sessions afin de déterminer leur influence sur l'acquisition du sentiment de légitimité chez les colleuses. Enfin, pour l'échelle du mur, j'examine les facteurs qui influent sur le choix des murs où sont apposés les collages et le rapport à la matérialité qui en découle chez les colleuses et les usager·ère·s de l'espace public liégeois en aval de la session. Je clôture mon mémoire par une conclusion qui veille à rendre compte de tous les résultats obtenus et propose quelques pistes de réflexion pour approfondir encore davantage la recherche sur les collages féministes liégeois sous le prisme architectural.

# A L'ÉCHELLE DE LA VILLE





# A L'ECHELLE DE LA VILLE

L'étude de l'activité des collages à cette première échelle va nous permettre d'investiguer les enjeux d'appropriation. Dans un premier temps, nous analyserons la répartition des collages de plusieurs collectifs dans les différents quartiers liégeois. Nous tenterons de déceler les différents critères qui influencent cette répartition. Nous observerons qu'à cette échelle, l'appropriation s'opère de différentes façons : par l'exercice d'une activité illégale, par la symbolique des lieux investis ou encore par le caractère artistique de cette pratique militante. Dans un second temps, nous aborderons la réception des collages de la part des usager·ère·s de l'espace public urbain. Cette partie nous permettra de nous intéresser à la visibilité des slogans, au phénomène d'arrachage ainsi qu'à l'adaptation des colleuses à leur public.

## Répartition des collages à Liège

La ville constitue un vaste champ des possibles pour de nombreux mouvements sociaux et politiques. Elle est devenue, au fil du temps, un des espaces de lutte prédominant et privilégié. La ville permet de rassembler un grand public mais également d'interpeller directement les instances de pouvoir, les médias et les différents canaux de communication (Kern, 2022). Bien que la ville soit un espace où il est possible d'exprimer ses revendications, c'est aussi un espace au sein duquel beaucoup de personnes ont eu besoin, et continuent d'avoir besoin, de lutter pour leur légitimité ; légitimité à s'y sentir accepté·e·s, en sécurité et représenté·e·s. Ce fut notamment le cas pour de nombreuses femmes tout au long de l'histoire. Rappelons que les grandes transformations sociales dans la lutte pour le droit des femmes ont été obtenues grâce aux mouvements de contestation prenant place dans les villes (Kern, 2022). Ce raisonnement prouve ô combien l'espace public urbain constitue un enjeu d'expression politique.



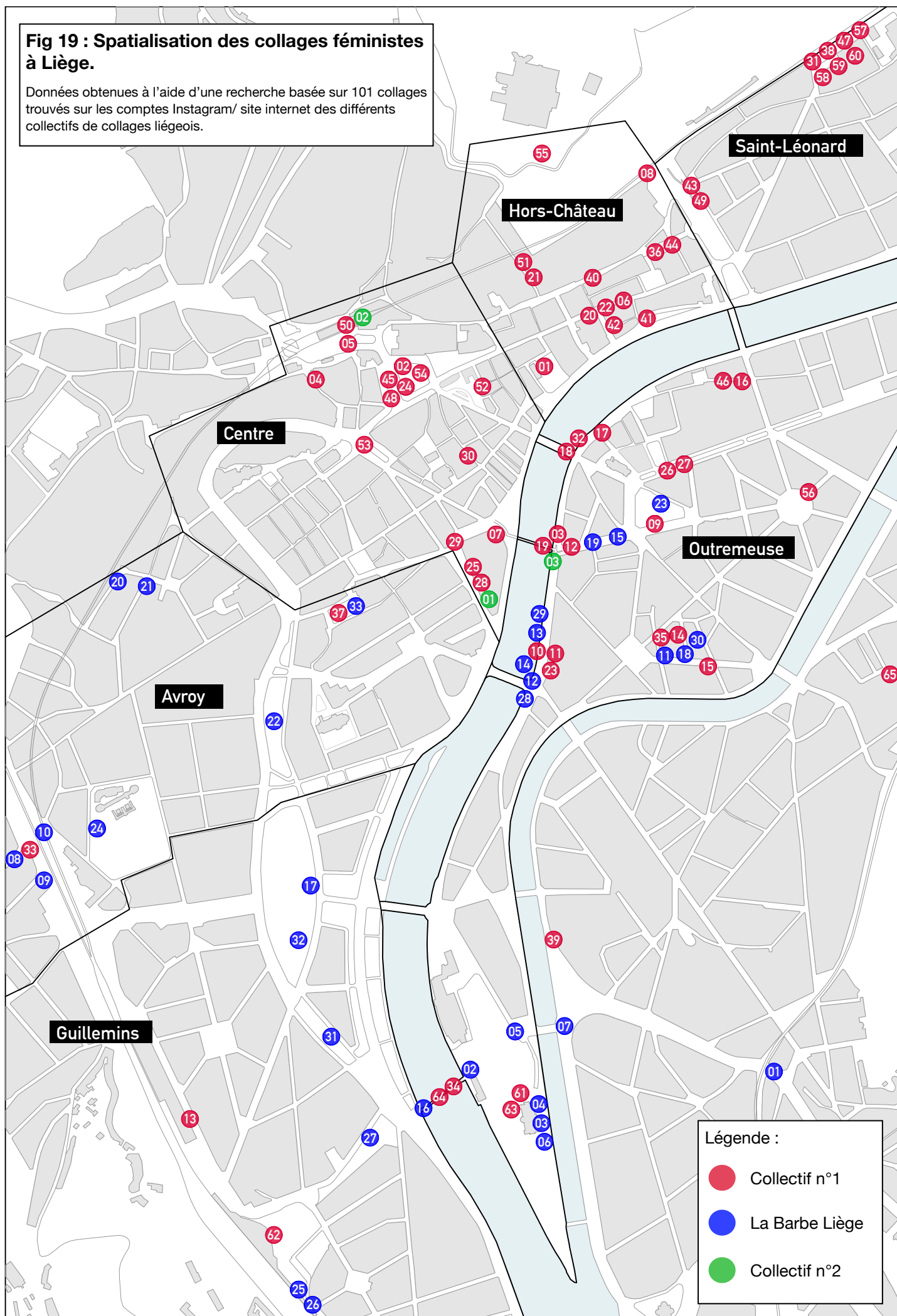
Fig 18 : Bloc Féministe VNR et révolutionnaire organisé à Bruxelles le 30/11/2021. @lafrondegronde, 01/12/21

A un niveau plus personnel, lorsque j'entame mes études à Liège, je ne suis pas familière avec tous les services que la ville a à offrir. J'ai beaucoup de mal à m'y sentir chez moi. Mes études d'architecte m'amènent à observer la ville, à la dessiner, à la mesurer, à la questionner. Pourtant, j'ai l'impression d'être longtemps restée spectatrice de cette ville. Je finis par me complaire dans la petite routine que je me suis créée : j'emprunte toujours les mêmes itinéraires, je fréquente toujours les mêmes endroits et je côtoie toujours les mêmes personnes. Je commence alors à croiser sur ma route de plus en plus de collages. Je l'ai déjà évoqué, le premier collage que j'aperçois résonne en moi, et ce sera également le cas pour un grand nombre de ceux qui suivront. Enfin, je me reconnais dans ces mots que dévoile la ville. Cette forme de militantisme, dans son expression publique, fait partie des choses qui m'ont le plus liée à la ville. Je suis confrontée de manière plus ou moins récurrente aux collages lors de mes déplacements. Il m'arrive d'en apercevoir régulièrement aux mêmes endroits, notamment sur mon trajet vers la faculté d'architecture en Outremeuse. Et puis, de temps en temps, ils apparaissent sur des murs qui n'avaient, jusque-là, jamais été placardés ou dans des coins de la ville où je n'en avais encore jamais rencontré. Parfois, j'analyse les publications et stories Instagram d'un collectif liégeois dans l'objectif de reconnaître les murs investis de collages. Lorsque je pense reconnaître un mur, je me surprends à adapter mon trajet dans le but de passer devant ce collage. Il y a quelque chose de galvanisant à reconnaître un endroit de la ville et à s'y rendre pour y observer un collage de ses propres yeux. De temps en temps, lorsque j'arrive sur place, il est déjà trop tard et les traces de la présence d'un collage sont à peine perceptibles. Ces observations jusqu'alors limitées à mon expérience personnelle et subjective me posent question : comment les collectifs de collages liégeois investissent-ils la ville ? La répartition des collages en ville nous renseigne-t-elle sur une stratégie spatiale adoptée par ces collectifs ?

Pour tenter de répondre à ces questions, j'utilise divers matériaux d'enquête de manière à croiser différentes données. L'analyse des comptes Instagram et sites internet des différents collectifs me permet de reconnaître un certain nombre de murs investis par ces collectifs. Je replace ensuite ces collages sur une carte de Liège dans le but de tirer des conclusions relatives à leur répartition dans la ville. Pour expliciter les choix des colleuses quant aux lieux de collages, l'analyse qui suit fera également référence aux entretiens réalisés avec les membres du collectif « La Barbe Liège ».

### Fig 19 : Spatialisation des collages féministes à Liège.

Données obtenues à l'aide d'une recherche basée sur 101 collages trouvés sur les comptes Instagram/ site internet des différents collectifs de collages liégeois.



Lorsque l'on analyse la carte « Spatialisation des collages féministes à Liège » (fig19), on remarque une appropriation relativement différente des quartiers liégeois en fonction du collectif étudié. Ainsi, on observe que le collectif numéro 1 investit plutôt le centre ville ainsi que les quartiers Hors-Château et Saint Léonard, alors que le collectif « la Barbe Liège » a plutôt tendance à aller coller en Outremeuse, dans le quartier des Guillemins ou encore d'Avroy. Dans la suite de ce travail, nous dresserons des hypothèses dans le but de comprendre les raisons qui poussent les différents collectifs à coller dans certains quartiers plutôt que dans d'autres.

### ***La peur des autorités***

Dans ses documents de préparation aux sessions de collage, le collectif « La Barbe Liège » rappelle aux participant·e·s que l'activité des collages est considérée comme de la désobéissance civile, étant donné qu'elle suppose une dégradation légère des bâtiments. En Belgique, a priori, les colleuses peuvent écoper d'une sanction administrative communale s'ils se font surprendre par la police durant une action. Cette sanction vise à prévenir les comportements qui ne sont pas jugés comme étant graves, mais considérés comme étant particulièrement pénibles pour la vie publique de tous les jours. Les colleuses pourraient ainsi se voir infliger une amende pouvant aller jusqu'à 350€ (<https://www.besafe.be/fr>). Cependant, il persiste un flou juridique à propos des collages en raison de leur caractère éphémère. En effet, ceux-ci n'étant constitués que de simples feuilles de papier, ils peuvent être retirés assez facilement sans engendrer de dégradations de la surface collée. La plupart du temps, il sera donc simplement demandé aux colleuses de désafficher les feuilles fraîchement collées (Z. De Beudrap, 2021). A Liège, le bourgmestre Willy Demeyer précise lors d'un conseil communal abordant le sujet des collages féministes qu'« il est interdit d'afficher sur un bien, même privé, visible de la voie publique, sauf autorisation du propriétaire et du collègue » (Adam et Covolo, 2023).

Lors de notre entretien, Lucien, membre de la Barbe, me confie ceci :

« En fait, quand je colle, ce qui me fait le plus peur, c'est les autorités. C'est de tomber sur des flics, des gardiens de la paix, du personnel de la ville et que eux nous interpellent. A la limite tomber sur une bande de « kets » qui nous demandent : « Eh vous faites quoi ? », bah on répond qu'on colle et voilà. » (Lucien, entretien, 25 avril 2022).

Ce témoignage m'amène à une première piste de réflexion à propos de la différence de répartition des collages en fonction des collectifs : la peur des autorités se traduit-elle dans la répartition spatiale des collages en ville ? Si oui, comment ?

Les échanges que j'ai eu avec les Barbues lors des entretiens m'ont permis d'identifier les différentes étapes de préparation de leurs sessions de collages. Les deux sessions réalisées par le collectif avaient pour but de mener des actions de collage de masse. L'objectif de ces sessions est d'investir un maximum de quartiers le même soir par différentes équipes, afin que les collages apparaissent un peu partout en même temps dans la ville, optimisant de ce fait les chances que des usager·ère·s croisent un slogan le lendemain. L'accès aux documents de préparation de ces sessions m'apprend que le collectif commence à préparer ce genre d'action à peu près un mois à l'avance. L'ensemble du groupe commence par réfléchir aux slogans qui seront collés en prêtant une attention toute particulière à leur formulation. Iels réfléchissent également au matériel nécessaire ainsi qu'aux lieux et murs qui pourraient être placardés. Pour cela, le collectif prend connaissance d'une carte collaborative qui recense les caméras de surveillance de Liège et qui leur permet de les identifier (Pénélope, entretien, 13 avril 2022). Le collectif forme ensuite des groupes qui se voient chacun attribuer une zone géographique : il peut s'agir d'un quartier, d'un morceau de quartier ou d'un ensemble de rues. Les différents groupes organisent un repérage dans leurs zones respectives en ayant à leur disposition la carte cataloguant les caméras de surveillance. Le jour J, les équipes ont donc déjà une idée des murs sur lesquels iels vont apposer des slogans. Ceci dit, iels prévoient quand même des collages de toutes tailles pour garder une certaine liberté durant la session. De ce fait, les colleuses ont à leur disposition des grands slogans qu'iels peuvent coller lorsque la taille du mur le permet et qu'iels se sentent en sécurité de le faire. A l'inverse, iels ont aussi à leur disposition de petits slogans lorsque le lieu est plus fréquenté et qu'iels ont plus de chance de se faire repérer par les autorités ou autres. « C'est l'improviste mais on a prévu l'improviste » (Louise, entretien, 11 avril 2022). Les membres du collectif se renseignent également sur la réaction à avoir en cas de contrôle policier. Une des barbues a écouté plusieurs podcasts et a regardé des vidéos Youtube pour avoir un retour d'expérience et mettre en place quelques techniques d'auto-défense (Louise, entretien, 11 avril 2022). Le collectif va jusqu'à réfléchir à la composition de la colle, afin de la rendre comestible : ainsi, iels fabriquent leur propre colle et ont opté pour une recette à base d'eau et de farine. Pénélope m'expliquera :



« On a aussi réfléchi au fait que si on se faisait arrêter par la police on pouvait dire: « Ecoutez, la colle, c'est pas de la vraie colle, regardez on peut la manger », quitte à la manger devant eux » (Pénélope, entretien, 13 avril 2022).

L'hypothèse de la peur des autorités transparait de façon évidente dans l'attention que les collectifs portent à la présence des caméras de surveillance. Il convient, dans ce contexte, de s'arrêter un instant sur cette mesure de surveillance instaurée par les autorités. Cette pratique de surveillance s'inscrit dans le mécanisme de sécurité tel que décrit par Foucault, voire dans ce qu'il appelle « la société de sécurité ». Ainsi, dans son ouvrage « Sécurité, territoire, population », Foucault « développe son analyse de la sécurité comme mode d'exercice du pouvoir sur les populations » (Metzger, 2016, p123). Le philosophe distingue, dans son analyse, trois types de mécanismes qui permettent de « maintenir un type de criminalité à l'intérieur de limites socialement et économiquement acceptables et autour d'une moyenne optimale » (Foucault,1978) pour garantir le fonctionnement social. Si le premier mécanisme se cantonne au système juridico-légal, à savoir l'existence d'un corpus légal et d'un corpus judiciaire (lois – sanctions), nous nous intéresserons ici davantage au deuxième et, surtout, au troisième mécanisme. Ainsi, le deuxième mécanisme comprend les mécanismes juridico-légaux auxquels viennent s'ajouter « l'ensemble des techniques policières, psychologiques et autres qui relèvent de la surveillance et de la transformation des individus » (Foucault,1978), ce que Foucault qualifiera de mécanismes disciplinaires. Le troisième mécanisme, quant à lui, est appelé « mécanisme de sécurité » : il constitue la somme des mécanismes juridico-légaux, disciplinaires et de sécurité. Pour faire fonctionner le mécanisme de sécurité, le pouvoir a recours à des technologies de sécurité, parmi lesquelles l'usage des caméras de surveillance, qui lui permet « d'appliquer à l'échelle globale d'une population les principes du contrôle disciplinaire » (Metzger, 2016, p123). Le philosophe met ainsi en avant la volonté politique de canaliser les évolutions de la population :

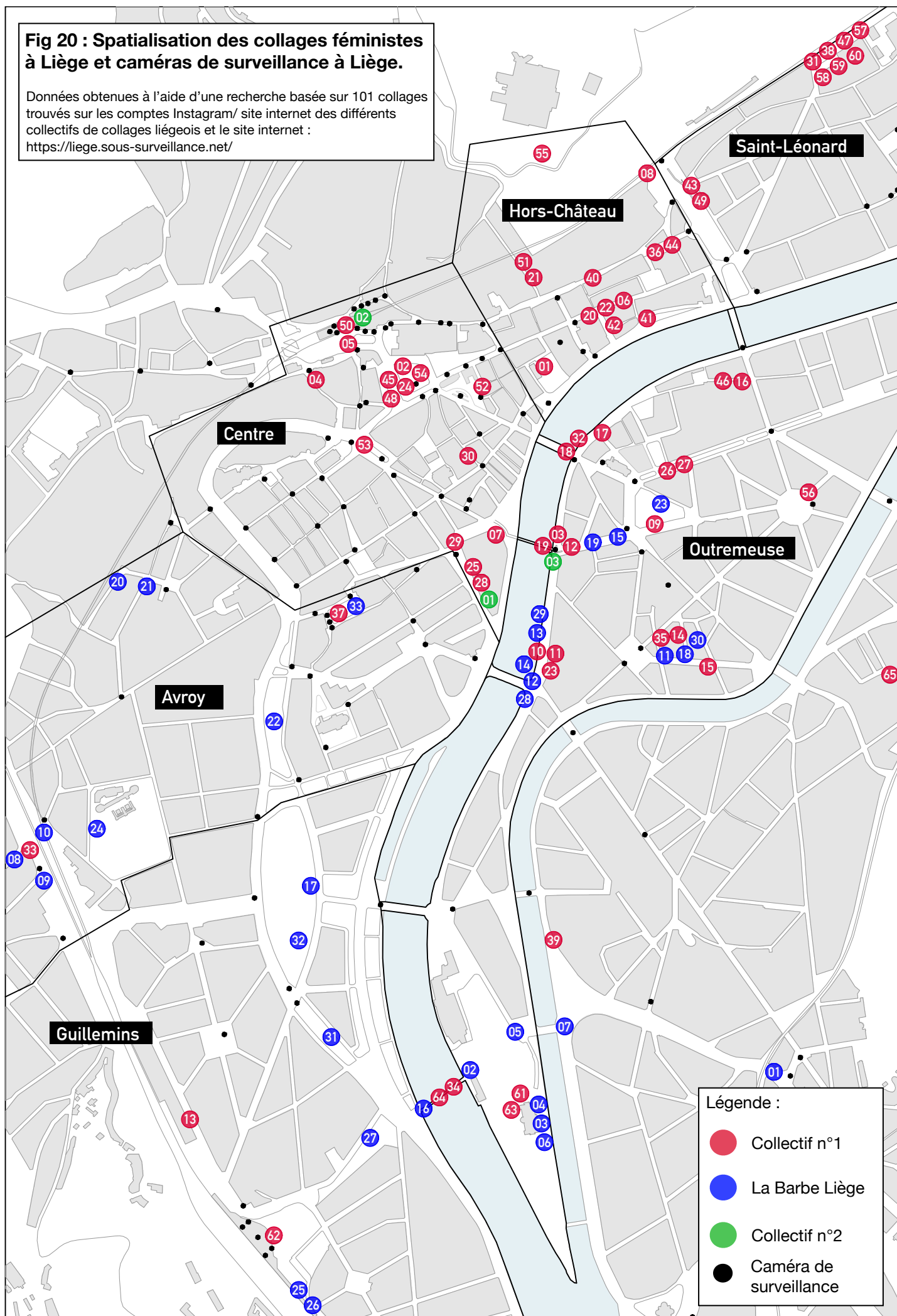
« Le pouvoir se dote d'une palette de dispositifs intimement liés les uns aux autres et l'art de gouverner devient la capacité à maîtriser les différentes catégories de dispositifs, à les actionner conjointement, alternativement, au gré des exigences, au fur et à mesure de l'expression des résistances » (Metzger, 2016,p123).

C'est d'ailleurs pour échapper à ce contrôle social et manifester sa résistance que le projet *iSee* voit le jour en 1998 à New-York. Aujourd'hui, le projet n'est plus en ligne mais il a été créé pour révéler à quel point les caméras CCTV (caméras de surveillance de télévision en circuit fermé) sont présentes dans l'espace public (<https://alternative-narratives-vis-archive.com/>). En effet, à partir de cette époque, on constate une nette augmentation de la surveillance CCTV dans l'environnement urbain. Les bâtiments arborent désormais des caméras de surveillance, les distributeurs automatiques de billets enregistrent tous nos mouvements et il en est de même pour les feux de signalisation. Ces images sont ensuite analysées par des policiers ou agents de sécurité privées. Néanmoins, ces visionnages sont très peu réglementés et surveillés, ce qui conduit à certains abus. En utilisant *iSee*, les usager·ère·s de l'espace public urbain ont la possibilité de générer des itinéraires qui esquivent ces caméras. Il leur suffit d'encoder leur point de départ ainsi que leur destination et *iSee* génère « le chemin de moindre surveillance le plus sûr entre ces deux endroits » (<https://noemalab.eu/>). Ce projet est une « déclaration de droit à la vie privée » (<https://alternative-narratives-vis-archive.com/>) ; il permet aux utilisateurs de se déplacer dans leur ville sans craindre d'être enregistrés (<https://noemalab.eu/>). On peut très facilement faire le lien avec la préparation des actions des colleureuses. En consultant la carte collaborative recensant les caméras de surveillances de Liège, iels peuvent identifier les caméras de surveillance répertoriées, ainsi que le type de caméra dont il s'agit, par exemple une caméra filmant à 360 degrés. A la suite de ça, iels établissent des itinéraires qui permettent d'éviter ces caméras.

En utilisant la carte collaborative mise au point par les barbues et en la superposant avec la figure 19, on obtient une nouvelle carte permettant d'étudier, dans une perspective académique, l'influence des caméras de surveillance sur la spatialisation des collages en ville (fig 20). L'analyse de cette carte permet d'identifier la présence accrue de dispositifs de surveillance dans le centre et l'évitement consécutif de cet espace par le collectif La Barbe Liège. En effet, ce collectif n'investit pas le centre-ville, afin d'éviter les caméras de sécurité, et par extension, la confrontation avec les autorités. Cette observation est confirmée par les réponses apportées par les barbues dans le cadre des entretiens. Mon hypothèse se confirme donc : la peur des autorités, qui se traduit, entre autres, par le repérage des caméras de surveillance, influence la répartition des collages dans la ville.

## Fig 20 : Spatialisation des collages féministes à Liège et caméras de surveillance à Liège.

Données obtenues à l'aide d'une recherche basée sur 101 collages trouvés sur les comptes Instagram/ site internet des différents collectifs de collages liégeois et le site internet : <https://liege.sous-surveillance.net/>



Cependant, le centre reste le quartier principalement investi par le collectif numéro 1, ce qui prouve que cette observation n'est pas valable pour tous les collectifs. Il doit donc exister un autre facteur d'influence sur la spatialisation des collages en ville. Ce constat me conduit à ma deuxième hypothèse : le profil des colleuses influencerait-il la répartition des collages ?

### ***Profil des militantes***

Au cours d'un entretien avec Charlie, j'apprends qu'elle a eu l'occasion de participer à des sessions de collage aussi bien avec « la Barbe Liège » qu'avec le collectif numéro 1. Ce qui distingue les deux collectifs, c'est le profil de ses membres : « La Barbe Liège » est principalement composée de travailleur·euse·s alors que le collectif numéro 1 regroupe majoritairement des étudiant·e·s. Selon Charlie, la différence des profils des militantes joue un rôle quant à leur appréhension des conséquences que représente l'acte de coller, ce qui a un impact direct sur la dynamique de groupe et le fonctionnement du collectif (Charlie, entretien, 13 avril 2022).

Les membres de « la Barbe Liège », étant de manière générale plus âgées, ont plus de contraintes au quotidien : vie de famille, horaires décalés, engagement divers, etc. Le collectif doit faire preuve d'une certaine organisation et logistique pour réunir ses membres. Iels tentent d'organiser une réunion une fois par mois en lançant des sondages pour trouver une date qui convient au plus grand nombre. Comme nous avons pu l'aborder précédemment, lors de leur sessions de collage, les barbues mettent l'accent sur le fait de veiller à leur sécurité en évitant les autorités. Selon Charlie, en tant que travailleur·euse·s, iels vont être amené·e·s à un moment donné à coller dans un lieu qui est lié de près ou de loin à leur emploi (Charlie, entretien, 13 avril 2022). De plus, leurs engagements divers ainsi que leurs situations familiales ne leur permettent pas de prendre le risque de se faire interpellé par les pouvoirs publics ce qui, comme on a pu le démontrer, influence la répartition de leurs collages dans les quartiers les moins surveillés de Liège.

Les membres du collectif numéro 1, quant à iels, sont principalement des étudiant·e·s et de jeunes travailleur·euse·s. Iels collent de manière spontanée, souvent en réaction à l'actualité. La plupart du temps, un message est publié sur le serveur la journée pour aller coller le soir même. Les membres du collectif se réunissent donc en plus petits groupes

en fonction des personnes disponibles à l'instant T, ce qui leur demande moins d'organisation. Pour Charlie, leur jeune âge les pousse à une certaine insouciance : ils sont conscient-e-s de participer à une activité illégale mais personne n'a l'air parfaitement au courant des conséquences possibles (Charlie, entretien, 13 avril 2022). Ils restent quand même relativement prudent-e-s en privilégiant des tenues sombres, en agissant le plus rapidement possible et en postant toujours quelqu'un ayant le rôle de guet. Cependant, lors de ma participation à une session de collage avec ce collectif, je remarque qu'ils apportent une grande importance à la visibilité que va avoir le collage auprès des usager-ère-s de l'espace public. Le collectif considère que le centre-ville est le lieu qui accueille le plus de passage. En réalité, une carte de la densité de population réalisée par la Ville de Liège prouve que c'est plutôt les quartiers d'Outremeuse et Saint Léonard qui accueillent le plus de monde, mais il est logique pour des personnes non initiées à l'urbanisme de croire que c'est plutôt le centre-ville le quartier le plus dense. Le collectif numéro 1, qui favorise la visibilité des collages, investit donc en masse le centre ville et ce, malgré la forte présence des caméras de surveillances.

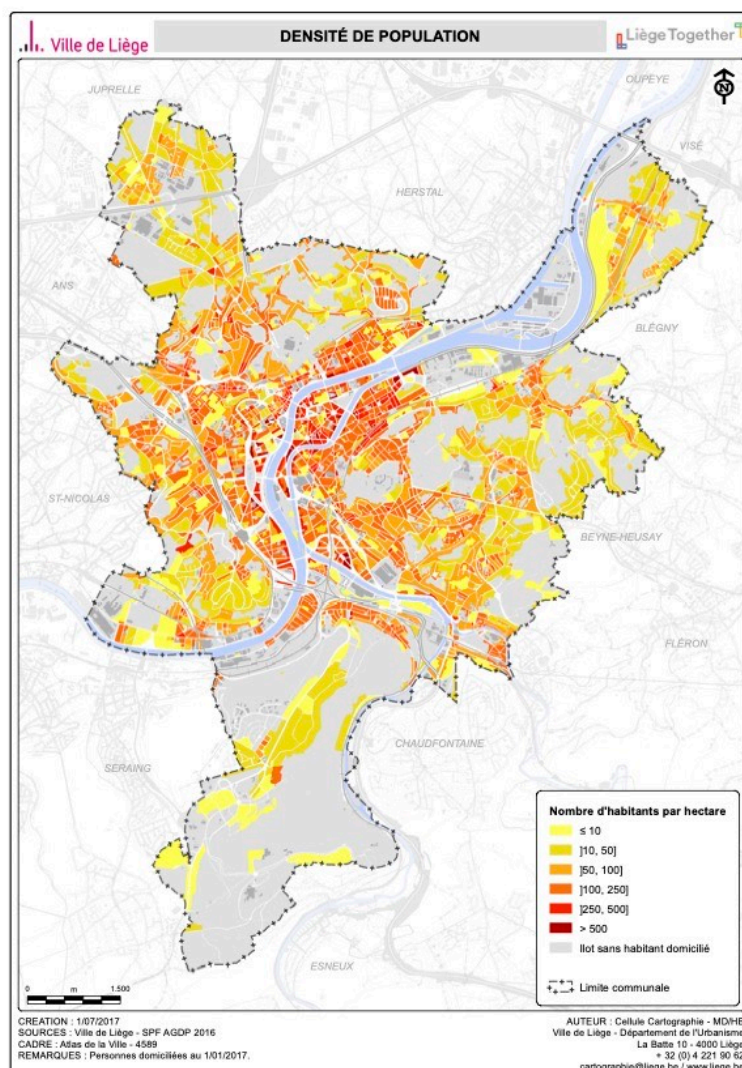


Fig 21 : Densité de population. Ville de Liège,

Ces éléments confirment l'hypothèse que le profil des militantes, et par extension, le profil du collectif, joue un rôle dans la répartition des collages dans les différents quartiers liégeois.

### ***Appropriation et illégalité***

Bien que le rapport à l'illégalité varie et prenne une place plus ou moins importante lors des sessions de collage, il constitue un élément fondamental du mouvement. Dans un cadre plus militant, le fait de commettre un acte transgressif renforce le sentiment d'appropriation. Aller coller est un acte politique exercé par des femmes et minorités de genre, en non mixité choisie, dans le but de se réapproprier l'espace public ; espace qui constitue pour iels un lieu menaçant dont on tente de les écarter. Iels sont constamment forcé·e·s à se maintenir dans la sphère privée et/ou dans une position d'infériorité. De ce fait, « le recours à l'illégalité est une nécessité pour faire entendre nos voix » (Mesnage, 2021, p25). L'activité subversive génère un sentiment de puissance. Les colleuses placardent des slogans dans la rue et le fait de l'imposer à toustes, de faire entendre leurs voix, d'imprégner l'espace public de leur présence en revendiquant leur légitimité à le faire est à la base de la sensation de reconquête de la ville (Mallah et Anouck C., 2021). Le fait de pratiquer régulièrement cette activité subversive renforcerait donc le sentiment de légitimité des colleuses à investir l'espace public urbain. En analysant les collages effectués par le collectif numéro 1, on remarque qu'une bonne partie d'entre eux traitent de réactions à l'actualité. Cela implique que le collectif colle de manière régulière. Or, comme on vient de le souligner, pratiquer assidûment cette activité subversive augmente le sentiment de légitimité à investir l'espace public et donc accroît le sentiment d'appropriation de l'espace public. Cela explique le fait que le collectif numéro 1 a plus de facilité à aller coller dans l'hypercentre de la ville, puisque leur sentiment de légitimité est plus fort.

## ***Appropriation et symbolique***

L'observation des collages du collectif numéro 1 permet de remarquer que les militant·e·s n'hésitent pas à placarder des lieux symboliques représentant une certaine forme de pouvoir. Ce pouvoir peut avoir différentes natures : il peut être « institutionnel, politique, juridique, culturel, religieux, économique, médiatique, social, etc » (Mallah, 2021, p31). Il convient de définir la notion de symbole pour comprendre comment elle peut être liée à un pouvoir. Les symboles font partie de la catégorie des signes, c'est-à-dire qu'on peut les définir comme étant porteurs de sens pour une ou plusieurs personnes. Ce qui les différencie des autres signes, c'est le fait qu'ils soient concrets. Ils peuvent prendre la forme d'objets ou d'actes, bien que leur existence factuelle soit libre de toute signification que l'on pourrait leur attribuer. En résumé, le symbole est : « une matérialité qui porte en elle l'immatériel, une chose visible qui montre l'invisible, un geste qui signifie une valeur » (Monnet, 1998, p2). Apportons maintenant une précision quant à la différence entre un lieu et un espace. Un lieu diffère de l'espace de par le fait qu'il possède une charge et un pouvoir symboliques. La notion de lieu apporte à un espace un nom et une identité qui renvoient à certaines valeurs reconnues par les individus qui le fréquentent. Bien plus qu'une enveloppe matérielle, les lieux sont donc porteurs de signes et permettent à un ensemble d'individus reconnaissant la symbolique de ce lieu de s'identifier comme étant un groupe. C'est à ce moment que la dimension symbolique d'un lieu devient agent de pouvoir. En effet, celui qui maîtrise les symboles a la possibilité de jouer avec ce sentiment d'appartenance et d'influencer la création du groupe qui lui, actionne et donne du sens à l'exercice de ce pouvoir (Monnet, 1998). D'un point de vue militant, il est vraiment important pour les colleureuses de s'approprier ces lieux symboliques. En effet, placarder de collages ces édifices associés à une notion de pouvoir permet d'ébranler tout ce à quoi ils renvoient et de toucher directement les personnes identifiant ces lieux comme étant symboliques.



Boîte aux lettres de l'échevinat  
du budget au Département des  
finances



Faculté Philosophie et Lettres  
de l'U Liège



Hôtel de ville



Faculté d'architecture de l'  
U Liège ESA Saint-Luc





## ***Appropriation et art***

Lors d'une réunion avec le collectif « La Barbe Liège » une des barbues partage qu'un de ses proche lui a fait la réflexion qu'en placardant des collages dans l'espace public iels faisaient de l'artivisme (Discussion non archivée avec une barbue, 5 avril 2022). Elle semblait très enjoué à l'idée d'imaginer qu'elle faisait de son militantisme un art et trouvait le terme « artivisme » très adapté aux collages. Cependant, je me permets de questionner cette relation avec l'artivisme. Qui sont ces artistes activistes et quels sont leur but ?

Au 19<sup>e</sup> siècle, la ville est en pleine croissance spatiale et sujette à de nombreux changements suite au développement de l'activité industrielle. Alors que les impressionnistes célèbrent cette ville, les dadaïstes suivis des surréalistes y pratiquent des actions d'un genre naissant de type intervention. Jusque là, l'art « public » est en réalité un art institutionnalisé à la réserve de commandes officielles. Il est représenté principalement par des statues étant des dépenses excessives dans une idée de célébration ou de propagande. Le « réel » art est lui cantonné dans les musées ou les galeries d'art. Il en est de même pour le monde du spectacle qui prend place uniquement dans des lieux de représentation traditionnels tel que la salle de spectacle ou encore le chapiteau de cirque. On assiste alors à une mutation de l'expression artistique. Les artistes veulent rendre l'art et le monde du spectacle accessible à toustes en s'expatriant en dehors des structures institutionnelles. C'est le début de l'art d'intervention en milieu public (Ardenne, 2010). Un des pionniers de cette forme d'art relevant de l'application de l'artiste dans l'espace public est Daniel Buren (Ardenne,2010). On retrouve actuellement une de ses oeuvres à la gare de Liège-Guillemins nommée : « Comme tombées du ciel, les couleurs in situ et en mouvement ». « C'est une oeuvre qui transforme momentanément la gare de Liège-Guillemins en support d'un grand chantier artistique » (Les Ambassadeurs, 2022).

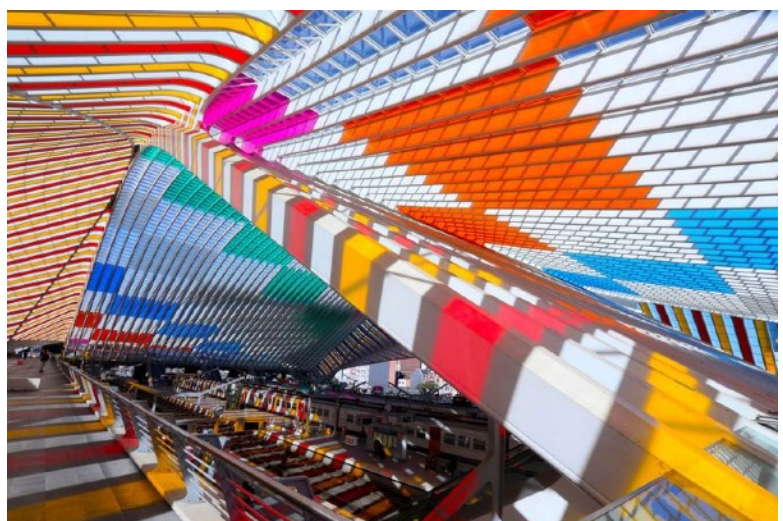


Fig 23 : Oeuvre de Daniel Buren : « Comme tombées du ciel, les couleurs in situ et en mouvement. Les Ambassadeurs, 2022

On peut trouver de nombreux points communs entre le phénomène des collages féministes et les oeuvres de Daniel Buren et autres artistes activistes. En effet, tout comme dans le mouvement des collages, une des motivations de ces artistes est de réaliser des créations « in situ » c'est-à-dire d'utiliser l'espace public « comme espace de libre appropriation physique » (Ardenne, 2010, p4). L'idée est d'agir libéré de toute permission institutionnelle, dans le but de critiquer l'ordre public. Les artistes veulent provoquer le public et créer chez lui une remise en question amenant à une prise de conscience. Pour cela, les œuvres se doivent d'être remarquables et contrastantes tout en restant élémentaires si les artistes veulent qu'elles soient lisibles par le public. Toutefois, ces œuvres sont vouées à disparaître et sont donc des formes de marquage protestataires éphémères (Ardenne, 2010).

Une des formes d'artivisme avec laquelle les collages sont le plus souvent comparés reste le street art et les graffitis. Encore une fois, il est possible d'identifier quelques similitudes. Le street art contestataire est un art militant, engagé, qui accuse le système moral, économique et politique établi. Il réclame le droit de s'exprimer en s'appropriant son milieu de vie, même si cela doit se faire de manière illégale. Il participe également au changement du rapport au mur. Le mur devient « le support d'une aspiration à la liberté et à l'évasion symbolique » (Riffaud et Recours, 2016, p3). Cependant, ces caractéristiques ne s'appliquent qu'à une branche du street art. En effet, les pouvoirs publics ont vu le potentiel de cet art et s'en sont saisis. Certains artistes coopèrent avec les élus politiques dans le but de créer du lien avec leurs citoyens et de valoriser des espaces à l'aide d'art décoratif. Ces projets répondent à une commande et perdent donc leur caractère contestataire. Par ailleurs, le street art fait également son entrée dans les galeries d'art, dans la catégorie « Art contemporain urbain ». Cette appellation rentre dans une démarche dépolitisante en faveur de son esthétisme et de sa conceptualisation (Riffaud et Recours, 2016).

Les collages sont-ils donc de l'art ? Il est important de mettre en évidence la différence fondamentale qui sépare les collages féministes de l'artivisme : le fait de faire de l'art. En effet, les collages ont pour vocation d'exprimer des revendications féministes. Associer les collages à un objet artistique, comme pour le street art, participerait à réduire leur dimension politique en les assimilant uniquement à de l'esthétisme, bien que l'on puisse considérer que l'art est politique en soi. Il se peut que certain·e·s d'entre nous trouvent ou non les collages esthétiques mais il en va de la subjectivité de chacun (Mesnage et Marie



Fig 24 : Affiche publicitaire Europe 1. Europe 1, 2020.

G., 2021). Réduire les collages à leur forme a même amené certains médias à les utiliser dans un cadre publicitaire, les dénudant complètement de leur pratique militante et subversive à des fins commerciales. C'est le cas de la radio Europe 1, média ne se revendiquant pas particulièrement féministe, qui a tenté un coup de com en exhibant une affiche publicitaire utilisant l'esthétisme d'un collage féministe (Mesnage et Marie G., 2021).

Pour conclure, si le lien et les similitudes entre l'artivisme et les collages semblent être évidents et faciles à faire, il suffit de revenir à l'essence même des deux mouvements pour s'apercevoir qu'il n'en est rien.

### **Synthèse**

En conclusion, cette recherche à l'échelle de la ville permet de mettre en avant deux catégories de colleuses. Il ne s'agit pas ici de tirer des conclusions réductrices mais de donner des éléments de réponse quant à la répartition distincte des collages de la part de différents collectifs à Liège. La première catégorie rassemble des militantes soucieuses de leur sécurité. Cela implique qu'elles privilégieront une bonne préparation des sessions de collages en veillant à ce que les lieux investis leur offrent un cadre sécurisant. Bien qu'elles soient conscient-e-s que pratiquer cette activité les soumet à des sanctions, s'approprier l'espace public reste tout de même au centre de leur démarche. Elles assument le caractère subversif mais réduisent le plus possible les risques de rencontrer les autorités publiques, notamment en repérant au préalable la présence de caméras de surveillance. La deuxième catégorie de colleuses priorise et tente de maximiser la visibilité des collages. Pour cela, les groupes plébiscitent un des quartiers

brassant le plus de monde à Liège : son centre-ville. Le but est d'attirer l'attention d'un grand nombre d'usager·ère·s de l'espace public urbain. Cela se manifeste également par l'investissement de lieux symboliques incarnant une certaine forme de pouvoir, le but étant de provoquer des changements sociaux en altérant le symbole de l'édifice grâce à l'outil politique que représente le collage. Il semblerait que cette deuxième catégorie rassemble des colleureuses plus régulières et donc plus expérimentées. On a pu observer qu'avec le temps et l'expérience, les colleureuses prennent confiance en iels. Leur sentiment de légitimité à investir l'espace public s'accroît progressivement, ce qui les pousse à prendre de plus en plus de risques. Une pratique régulière des activités de collages permet donc aux activistes de lutter contre leur sentiment d'insécurité. Si ces deux catégories représentent des extrêmes, elles peuvent, bien évidemment et dans la plupart des cas, s'entrecroiser. Il existe un ensemble de profils de colleureuses. Iels prennent souvent la peine de peser la balance entre sécurité et visibilité des slogans :

« Un endroit safe pour coller avec pas trop de caméras et de personnes autour de nous mais qui sera fréquenté en journée pour que le message soit vu et lu » (Zoé, entretien, 18 mars 2023).

Dans son mémoire de fin d'étude, Alexandra Mallah (2021) tire ces mêmes conclusions, ce qui vient renforcer la validité de mon propos.

## Réception des collages

La section précédente démontre que la visibilité des collages joue un rôle important dans le choix des lieux de collage ; ce facteur de décision est intrinsèquement lié à la réception faite par les usager·ère·s de l'espace public liégeois. Après avoir cartographié les quartiers les plus plébiscités par les militantes, il s'agira, dans cette partie, d'analyser si ces quartiers correspondent également aux endroits où les usager·ère·s aperçoivent le plus de collages. Les lieux de collage sont-ils pensés en fonction de la réception de ces activités par les liégeois·e·s ?

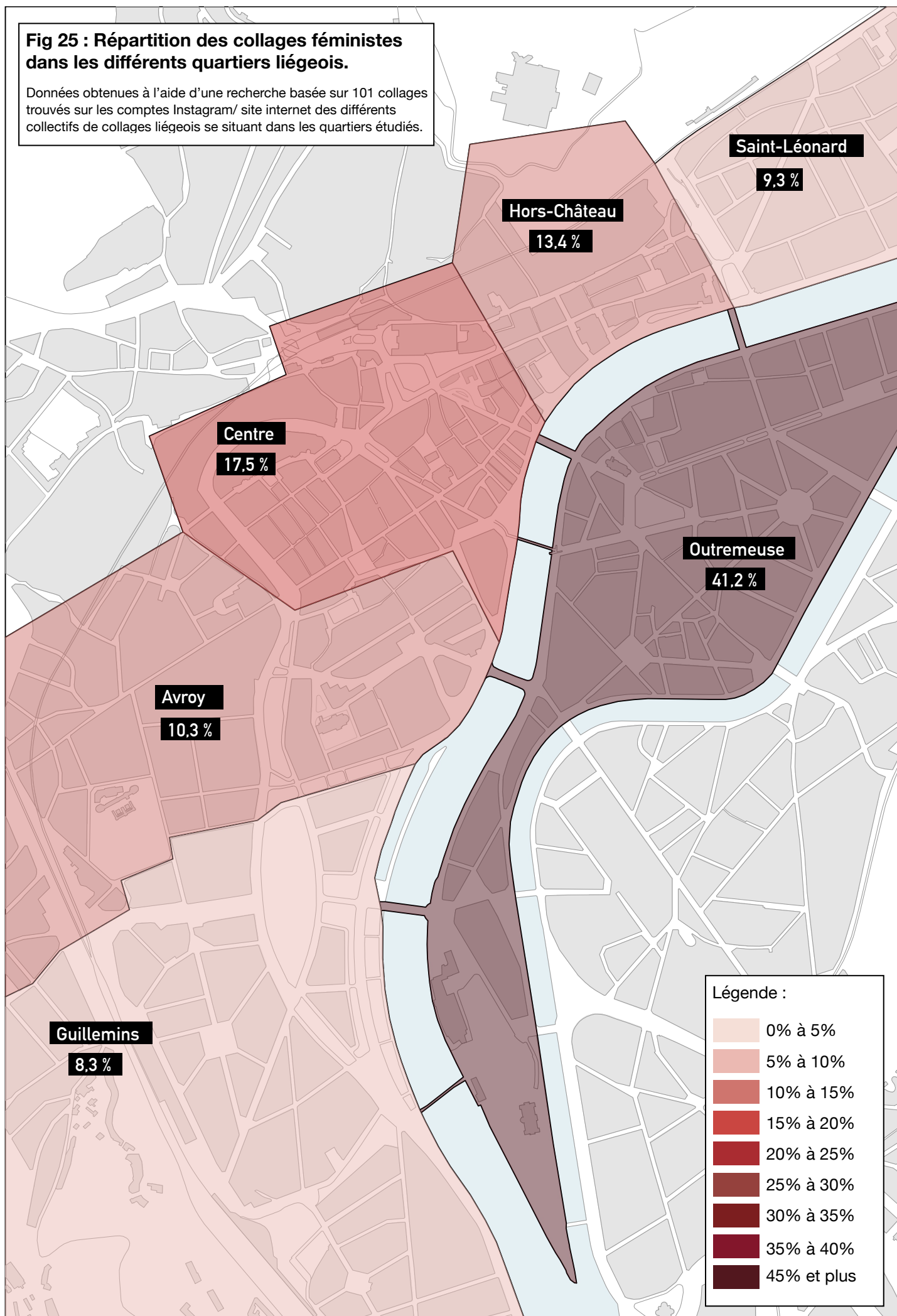
Afin de répondre à ces questions, je m'appuierai sur les matériaux de recherche employés précédemment. En plus de ceux-ci, j'utiliserai les résultats tirés du questionnaire réalisé sur Google Forms. Je vous invite à consulter le sous-titre "Questionnaire" dans la partie méthodologique pour plus de renseignements concernant ce questionnaire.

## ***De la répartition à la réception***

Sur la base de la carte affichant la spatialisation des collages en ville (fig 19), j'ai créé une seconde carte reprenant, cette fois, la répartition en pourcentage des collages féministes dans les différents quartiers liégeois, indépendamment du collectif qui en est l'auteur (fig25). Ensuite, grâce aux données obtenues via l'enquête menée auprès d'étudiant·e·s de Liège en réponse à la question « Où voyez-vous le plus souvent des collages féministes à Liège ? », j'ai conçu une autre carte, renseignant, en pourcentage, la visibilité des collages féministes dans les différents quartiers liégeois (fig26). J'ai ensuite procédé à l'analyse comparative de ces deux cartes pour répondre à la question posée : existe-t-il une correspondance entre les quartiers les plus collés et les collages les plus observés par les usager·e·s ? L'analyse révèle la très grande visibilité des collages en Outremeuse : 65,5% des répondant·e·s ont déclaré qu'il s'agit de l'un des quartiers où ils en ont le plus aperçu. Cette réponse correspond aux résultats tirés de l'analyse de la carte traitant de la répartition : la présence de collage est prépondérante dans le quartier d'Outremeuse, avec 41,2% des collages reconnus via les réseaux sociaux. Comme indiqué précédemment, le centre-ville est un des quartiers qui offre le plus de visibilité aux actions puisque, pour un investissement du quartier à hauteur de 17,5%, ce sont 55,2% des répondant·e·s qui affirment que c'est l'endroit où ils aperçoivent le plus de collages. En règle générale, nous pouvons conclure que les deux cartes affichent des résultats similaires en termes de rapport investissement/visibilité. Cependant, il faut rester attentif·ve·s aux limites de l'enquête sur laquelle se base les données : d'une part, le panel de répondant·e·s n'est pas très diversifié et d'autre part, cette question n'a fait l'objet que de 29 réponses. Si ces participant·e·s sont usager·ère·s de l'espace public liégeois, chacun·e pratique la ville différemment. Il est évident que leurs réponses vont être orientées en fonction de leurs trajets réguliers et donc des quartiers et endroits dans lesquels ils se rendent le plus souvent. De plus, comme indiqué dans le chapitre consacré à la méthodologie, il y a un biais à prendre en compte : ce questionnaire a principalement obtenu les réponses d'étudiant·e·s en faculté d'architecture (au moins 30 personnes sur les 34 participant·e·s). Or, les bâtiments de la faculté se situent aussi bien en Outremeuse que dans le centre-ville, soit les deux quartiers ayant obtenu la première position à la question « Où voyez vous le plus souvent des collages féministes à Liège ? ». Il reste pour autant pertinent de conclure que les quartiers les plus collés sont les quartiers où les collages bénéficient d'une plus grande visibilité.

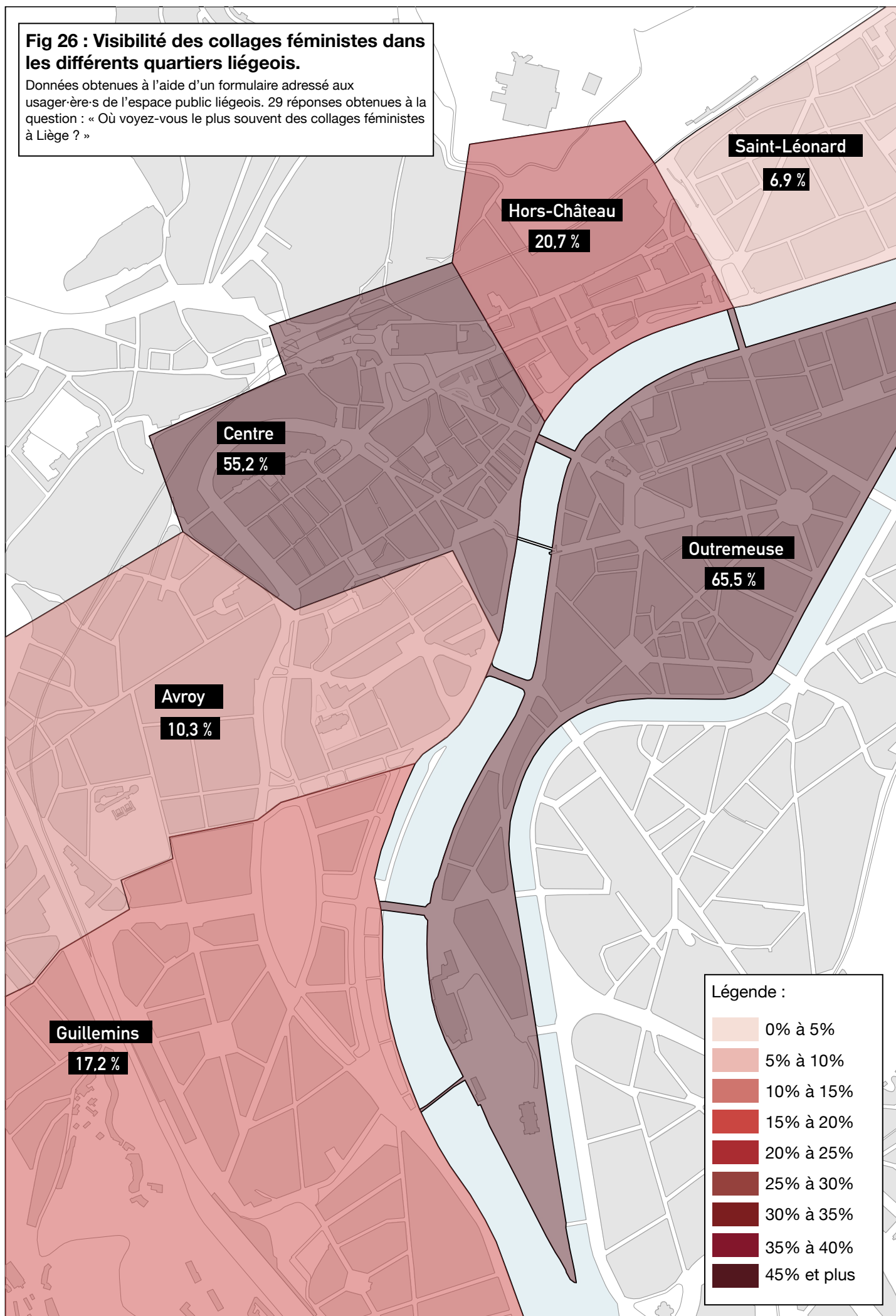
### Fig 25 : Répartition des collages féministes dans les différents quartiers liégeois.

Données obtenues à l'aide d'une recherche basée sur 101 collages trouvés sur les comptes Instagram/ site internet des différents collectifs de collages liégeois se situant dans les quartiers étudiés.



### Fig 26 : Visibilité des collages féministes dans les différents quartiers liégeois.

Données obtenues à l'aide d'un formulaire adressé aux usager·ère·s de l'espace public liégeois. 29 réponses obtenues à la question : « Où voyez-vous le plus souvent des collages féministes à Liège ? »



## **Arrachage**

Malgré les limites de l'enquête réalisée à l'aide du Google Forms, on n'observe pas de différence notable entre les résultats de la carte affichant la répartition des collages et celles nous informant sur la visibilité obtenue des actions. Dans l'hypothèse où l'on observerait une différence, c'est-à-dire qu'un quartier où le pourcentage du nombre d'actions aurait été très élevé et où le pourcentage concernant la visibilité des collages dans ce même quartier aurait été très faible, cela aurait pu indiquer une forte activité d'arrache dans ce quartier, étant donné que malgré une activité de collage régulière, les usager·ère·s de l'espace public n'y croqueraient pas beaucoup de collages. Malheureusement, il est très compliqué de quantifier et d'étudier ce qui n'est plus. En revanche, il est possible d'émettre quelques hypothèses quant aux facteurs qui pourraient influencer la durée de vie des collages. Les hypothèses proposées à continuation rejoignent celles avancées dans le travail d'Alexandra Mallah (2021) pour la ville de Paris, desquelles nous avons tiré, respectivement, les mêmes conclusions.

Premièrement, au cours de ces deux années à étudier les collages, j'ai pu remarquer qu'ils avaient une durée de vie plus ou moins longue en fonction des endroits où ils étaient apposés. J'ai pu constater que les collages réalisés dans des espaces exclusivement piétons ou accessibles aux vélos, qui peuvent donc parfois être un peu moins visibles, avaient tendance à rester plus longtemps. J'entends, par endroits exclusivement piétons, les parcs, les quais et des passerelles piétonnes. Prenons par exemple le cas d'un collage réalisé durant la première session à laquelle j'ai participé. Ce collage a été fait à l'entrée de la gare de Liège Saint-Lambert. Ce mur a une très grande visibilité, que ce soit par les piétons, les personnes utilisant les transports en commun, les cyclistes, les automobilistes ainsi que les policiers se rendant au palais de justice qui se situe juste à côté. Le lendemain matin, soit à peine 10 heures plus tard, il n'y avait plus une seule trace du collage.



Fig 27 : Collage 50 du collectif n°1. Inventaire. Source anonymisée



Fig 28 : Nettoyage du collage 50. Photo personnelle, 18/03/2021

En comparaison, lors de la seconde session à laquelle j'ai assisté, un collage a été fait sur la passerelle Saucy, du côté Outremeuse. Celui-ci concernait le festival des Ardentes et dénonçait le très faible pourcentage d'artistes féminines qui était à l'affiche du festival. Réalisé un mardi soir, le collage est resté jusqu'au jeudi soir, malgré le fait que cette passerelle soit empruntée par de nombreux usager·ère·s.



Fig 29 : Collage 3 du collectif n°3. Photo personnelle, 26/04/2022



Fig 30 : Nettoyage du collage 3. Photo personnelle, 28/04/2022

En me rendant en cours le jeudi matin, j'ai rencontré un ouvrier communal qui retirait le collage à l'aide d'une petite lame. Je lui ai demandé s'il le retirait à la demande de la ville ou si ce collage avait fait l'objet de plaintes. Il m'a répondu qu'il ne savait pas de quoi il s'agissait et ce dont « ces feuilles de papiers » voulaient parler mais qu'on lui avait demandé de les retirer et qu'il faisait simplement son travail (Discussion non archivée avec un ouvrier communal, 28 avril 2022).

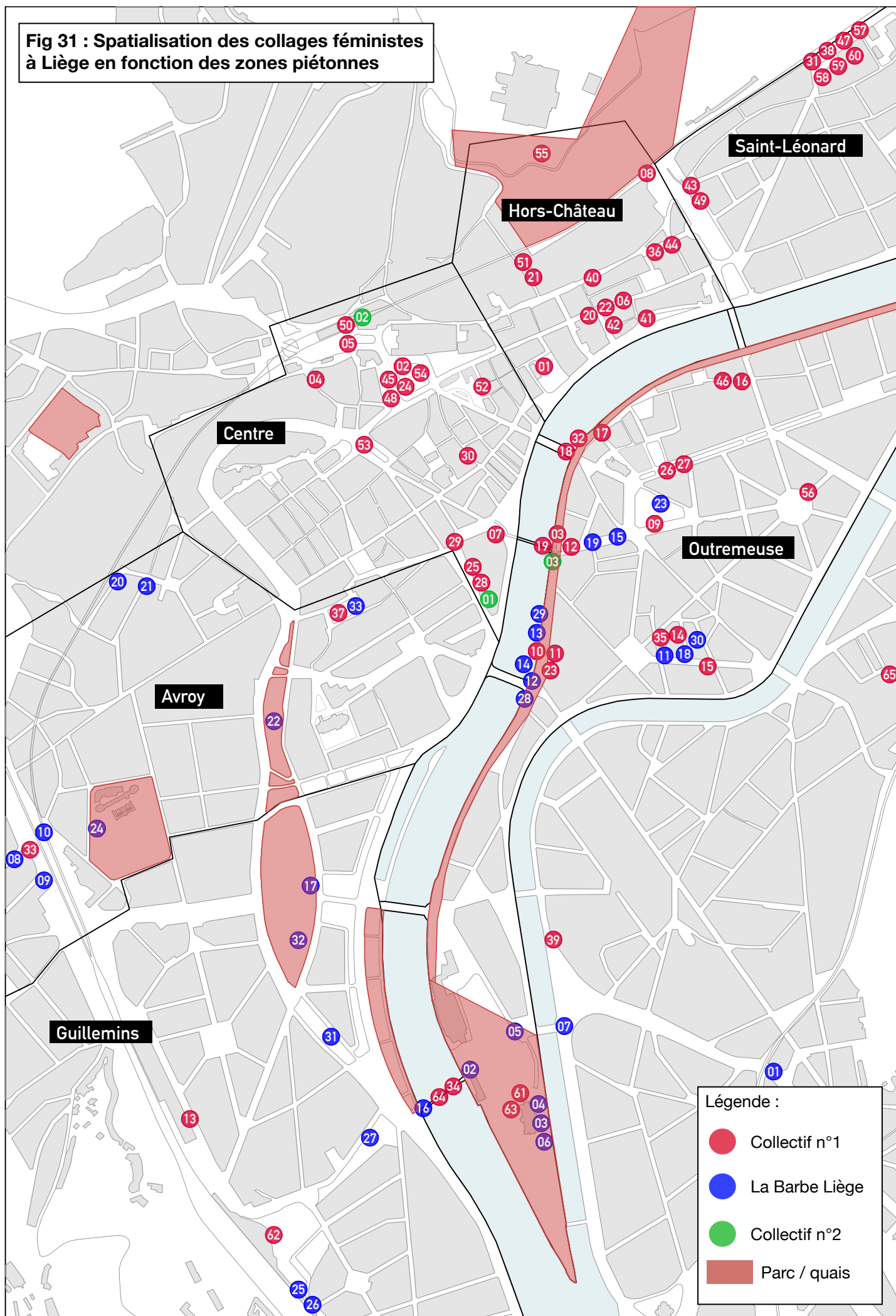
Il est assez compliqué de déterminer si ce genre de scénario se reproduit régulièrement. Mais les Barbues ont également fait ce même constat :

« Je prends le cas du quai de Rome qui a été refait, quand tu arrives tout au bout près des escaliers qui remontent vers les terrasses, là tu as un cul de sac piéton. On a été coller là dans le fond et si tu n'es pas piéton tu ne le vois pas. En même temps on ne s'est pas mis en danger et c'était génial puisque depuis tout le bout du quai tu voyais le message apparaître. Ça c'est un des spots que j'ai trouvé le plus génial et le collage est resté longtemps aussi. » (Pénélope, entretien, 13 avril 2022).

Les zones piétonnes ont été ajoutées sur la carte affichant la spatialisation des collages à Liège (fig31). On remarque que, sur 101 collages identifiés, 30 ont été réalisés dans des zones piétonnes. Cependant, il est très compliqué de déterminer s'il s'agit d'un choix conscient ou non ; autrement dit, s'il s'agit d'un facteur d'influence qui pousse les colleuses à investir ces endroits. Comme l'a précisé Pénélope, ces zones étant moins fréquentées, elles offrent un cadre d'action plus sécuritaire aux colleuses qui risquent moins d'être vues en pleine action. 30 collages ne représentant qu'un tiers de ceux identifiés, il est raisonnable de conclure que si ce facteur était pris en compte, un plus grand nombre de collages se situerait dans ces zones.

Deuxièmement, les Barbues ont remarqué que leurs collages tenaient plus longtemps en fonction du format placardé. Selon eux, les collages qui étaient imprimés sur de simples feuilles A4 ont tenu plus longtemps que les slogans accolés en « grand format ». Encore une fois, il est très compliqué de déterminer si cette variable entre en jeu dans l'activité d'arrache des collages mais cela soulève une nouvelle interrogation : est-ce le fond ou la forme des collages qui dérange les gens au point de vouloir les arracher ?

**Fig 31 : Spatialisation des collages féministes à Liège en fonction des zones piétonnes**



On peut supposer qu'étant donné que les collages en format A4 prennent moins de place dans l'espace public, ils sont moins considérés comme faisant objet de dégradation de l'espace public. On peut en induire que c'est la forme qui amène les personnes à arracher les collages. Cependant, dans le questionnaire destiné aux usager·ère·s, 94,1% des répondant·e·s déclarent qu'ils ne considèrent pas les collages comme étant une dégradation de l'espace public. Certain·e·s trouvent même que c'est un moyen plutôt efficace de marquer les esprits.

« C'est un bon moyen d'expression qui peut toucher un maximum de passants. Ça laisse une trace sur les murs et dans les esprits, une sorte de révolte douce mais présente. » (Répondante n°5, Google Forms, avril 2022)

« Parfait ! Efficace, court, marquant. » (Répondante n°6, Google Forms, avril 2022)

« Je valide cette méthode. Cela apporte une certaine visibilité et permet de toucher beaucoup de gens, notamment ceux qui ne se sentent pas spécialement concernés. » (Répondante n°25, Google Forms, avril 2022).

La répondante n°25 apporte une précision quant à sa réponse :

« De mon point de vue, ce n'est pas une dégradation de l'espace public car je partage ces valeurs. Mais si ces collages défendaient des valeurs que je ne partage pas, je pense que je considérerais ce geste comme de la dégradation » (Répondante n°25, Google Forms, avril 2022).

Ces réflexions nous conduisent à pencher pour la deuxième option, à savoir l'hypothèse du fond. Si les collages en format A4 sont moins arrachés, c'est peut être parce qu'étant plus petits, les gens y prêtent moins attention et sont donc moins offusqués par les messages véhiculés. Ce serait donc le fond qui dérange et pousse à l'arrachage. Il y a récemment eu une polémique à ce sujet à Liège. En février 2023 se tenait le festival de Liège au Manège de la caserne Fonck. Dans le cadre de son spectacle « Marche salope » joué durant ce festival, Céline Chariot a organisé des ateliers de collage avec des jeunes. Bien que Céline ait obtenu l'autorisation du manège Fonck pour coller sur ses murs, cela n'a pas empêché la police d'interrompre un de ces ateliers. Céline s'est donc vue dans l'obligation de les suivre pour un contrôle d'identité. Ce sont les pompiers de Liège, dont les locaux sont de l'autre côté de la rue, qui ont signalé la session de collage. Une heure

et demie plus tard, tous les slogans qui avaient été placardés par les étudiant.e.s ce jour là ont été nettoyés par la ville (Covolo, 2023). Cet événement a été abordé lors d'un conseil communal. Willy Demeyer, bourgmestre de la ville de Liège y a déclaré :

« Il est interdit d'afficher sur un bien, même privé visible de la voie publique, sauf autorisation du propriétaire et du collège. Toujours selon le règlement, l'avis du propriétaire ou du locataire est sollicité et un document autorisant l'enlèvement est soumis à la signature du propriétaire. A défaut d'accord, la ville signe par recommandé son intention d'enlever l'affiche ou le tag. » ( Adam et Covolo, 2023)

Certains collages ayant été faits sur des façades publiques et non uniquement dans l'enceinte du manège, la police était en droit d'intervenir. Dans ce cas de figure, il ne suffit pas d'avoir l'autorisation du propriétaire, il faut également l'autorisation du collège ; or, la demande n'avait pas été introduite au préalable (Covolo, 2023). Malgré cela, les propriétaires de la caserne auraient dû être contactés dans le cadre de l'enlèvement des collages. Willy Demeyer admet :

« Les services communaux n'ont pas informé ces derniers de leur intention de procéder à l'enlèvement et ne leur ont donc pas donné la possibilité de faire valoir leurs droits à expliquer les motifs de cet affichage comme prévu au règlement. » (Adam et Covolo, 2023)

Gilles Foret, échevin de la propreté, spécifie que « la ville interdit l'affichage clandestin dans l'espace public, quel que soit le message » (Covolo, 2023). Céline, de son point de vue militant, fait remarquer qu'il existe des inégalités de traitement quant à ces propos et à l'efficacité avec laquelle les pouvoirs publics interviennent en fonction de la situation. Elle donne l'exemple d'un tag qu'on lui a rapporté affichant « Mort LGBTQ+ » qui est resté affiché plusieurs mois avant d'être nettoyé. Au contraire, les collages féministes sont instantanément arrachés. Elle sous-entend ici que le fond dérange plus que la forme et s'inquiète « de la place que donne la ville à ces questions de harcèlement de rue ou de consentement » (Covolo, 2023).

Dans tous les cas, bien que cela ne fasse jamais plaisir aux colleuses de voir leurs messages arrachés, iels sont conscient.e.s que ça fait partie du jeu. Pour iels, le fait d'arracher un collage induit que quelqu'un.e s'est senti visé par le message et qu'iel avait peut-être quelque chose à se reprocher. Cela réveille leur instinct militant :

« Le but c'est pas de toucher les gens convaincus, c'est de bousculer les gens contre ou qui n'ont pas d'avis. Mais principalement bousculer » (Pénélope, entretien, 13 avril 2022).

D'un point de vue tout à fait militant, arracher des messages est la preuve que ces messages dérangent. Or, c'est bien là la volonté des colleuses, puisqu'iels cherchent à bousculer les esprits. Le fait de ressentir que les collages et les messages qu'ils véhiculent dérangent montre aux colleuses qu'il reste du chemin à parcourir, ce qui les motive à continuer tant qu'il le faudra (Pénélope, entretien, 13 avril 2022).

### ***S'adapter à son public***

Force est de constater qu'il est compliqué de mesurer la visibilité des collages à l'échelle de la ville. Cependant, en analysant les collages effectués par les différents collectifs, il est assez évident de détecter que les colleuses tentent de maximiser leur visibilité, notamment lorsqu'il s'agit de faire passer des messages à une communauté bien ciblée. En effet, on observe que lorsque le collage s'adresse à un public bien précis, le cadre d'exposition du collage est adapté au public. Prenons par exemple le réflexion qui sous-tend le choix d'un lieu de collage du collectif « La Barbe Liège » :



« Comme lieu un peu symbolique, on a aussi collé sur des bulles à verre. On a collé des A4 avec le numéro 0800 d'appel au secours pendant la pandémie car on se disait que la plupart des personnes qui vont aux bulles à verre, ce sont des femmes. On trouvait ça important de mettre ces messages là sur des bulles à verre. Ça a été réfléchi par rapport à comment les femmes abordent l'espace public et quels sont les lieux qui leur sont le plus courants. Ce sont souvent les femmes qui font les charges domestiques donc les bulles à verre, ça nous a semblé logique. » (Pénélope, entretien, 13 avril 2022)

Fig 32 : Collage 9 du collectif La Barbe Liège.  
Inventaire. La Barbe Liège, décembre 2020



Le même constat peut être dressé si on analyse les collages réalisés par le collectif numéro 1, qui utilise cette même stratégie pour le choix des lieux de collage. Par exemple, le collage « Crise sanitaire putes précaires » a été placardé dans une des rues de Liège connue pour être une rue dans laquelle les prostitué·e·s exercent leur métier. Dans cette démarche, on peut imaginer que le collectif numéro 1 souhaitait montrer à la communauté des travailleur·euse·s du sexe qu'ils les soutenaient dans ce contexte de crise sanitaire. A travers le collage « Autrices oubliées car effacées » apposé sur le bâtiment de la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, les colleuses savaient qu'ils allaient toucher un public qui porte déjà un certain intérêt pour la littérature, ce qui apporte plus de poids au message.



Fig 33 : Collage du collectif n°1. Inventaire. Source anonymisée



Fig 34 : Collage 28 du collectif n°1. Inventaire. Source anonymisée

## **Conclusion**

La réception des collages faite par les usager·ère·s de l'espace public urbain est un facteur très compliqué à quantifier et à déterminer, tellement les expériences sont multiples et uniques. Sans vraiment pouvoir y répondre, cette partie a soulevé nombre de questionnements et d'hypothèses, en vue de déceler les mécanismes de réception et leur implication dans la réflexion des choix de lieux de collage. Une chose est certaine : le but premier des collages est d'avoir un impact social et politique. Cela ne peut se faire qu'en touchant un maximum d'individus. L'activité de collage et sa réception sont donc pensées conjointement

A L'ÉCHELLE DE  
LA SESSION







## A L'ÉCHELLE DE LA SESSION

La réappropriation de l'espace public est au centre des luttes féministes. Ce zoom scalaire à l'échelle de la session vise à déterminer en quoi cette pratique et son déroulement jouent un rôle important dans le développement d'un sentiment de légitimité à occuper l'espace public. Nous analyserons les différents facteurs de ces sessions afin de déterminer leurs influences sur l'acquisition de ce sentiment chez les colleureuses. Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux pratiques en œuvre au cours d'une session, qui diffèrent des pratiques habituelles des femmes et minorités de genre en œuvre au cours de leurs déplacements en ville. Nous nous intéresserons donc au fait que les sessions prennent place en marchant, en groupe et de nuit. Dans un deuxième temps, nous explorerons si le sentiment de légitimité acquis perdure et se ressent dans la pratique de la ville des colleureuses en dehors des sessions.

Afin d'analyser l'expérience des collages à cette échelle, j'ai réalisé des observations participantes lors de deux sessions organisées par deux collectifs différents. J'ai pu suivre deux groupes de colleureuses ayant différents niveaux d'expérience. Ces moments m'ont permis d'étudier leurs déplacements, de capter leurs ressentis et d'assister aux discussions ainsi qu'aux prises de décision. Chacune des sessions a duré entre 1 heure et 1 heure et demi. La première session est réalisée par un groupe de 5 colleureuses expérimenté·e·s, tandis que la deuxième session est une première expérience pour les 3 participant·e·s. Ces deux moments ont été restitués sous forme de collages, proposés ci-dessous. Ces collages schématisent le cheminement effectué par les deux équipes, les collages réalisés, leur lien avec l'actualité le cas échéant, les traces et réparations d'anciens collages et les diverses réflexions formulées durant ces sessions.



**Victime de viol, Orlande lance l'ASBL Don't cry, Talk: "Parler de ce qui m'est arrivé a été libérateur"**

Il y a deux ans et demi, Orlande a été victime de viol. Le chemin a été long pour la jeune Liégeoise, qui a beaucoup souffert de ce qu'il s'est passé. A présent libérée de ses cauchemars, elle lance l'ASBL Don't cry, Talk, pour les victimes de violences sexuelles. Le 20 mars prochain, elle organisera une manifestation à Liège pour dire "stop aux viols et non-dits".

Sarah Moran Garcia 19-02-21, 13:45 Dernière mise à jour: 19-02-21, 15:35



Fig 35 : Session de collage du 17/03/2021 sous forme de collage. Production personnelle



Fig 36 : Session de collage du 26/04/2022 sous forme de collage. Production personnelle

## Légitimité et empowerment

Il convient, dans un premier temps, de s'arrêter sur la notion de légitimité, placée au cœur de ma question de recherche. Comment définir la légitimité ?

La légitimité fait référence « à ce qui est juste en soi », à ce qui est équitable, « à ce qui trouve son fondement dans un droit naturel [...] rattaché à un certain nombre de principes normatifs (rationalité, liberté, égalité, etc.) » (Guéguen, 2014, p67). Cette notion qualifie toute situation considérée comme juste et renvoie donc à la question de la justice et de l'injustice, analysée sous le prisme de « normes et de critères qui, de l'extérieur, permettent de juger une situation particulière » (Guéguen, 2014, p67).

Si cette définition permet de poser les bases du concept, je souhaiterais proposer une définition plus approfondie, inspirée de la Théorie critique de Francfort, courant qui vise à déceler les « facteurs et ressorts de la domination pour, positivement et de façon immanente, identifier les potentiels ou les possibilités réelles d'émancipation que recèle la société » (Guéguen, 2014, p70). La Théorie critique définit la légitimité comme « un sentiment ou un vécu (le « se sentir légitime ») ». Il s'agit, dès lors, d'une notion d'ordre moral ou psychosocial (Guéguen, 2014), qui renvoie à l'expérience vécue des acteur·rice·s. Dans son article « Reconnaissance et légitimité », Haud Guéguen (2014) va encore plus loin, en avançant que définir la légitimité comme un sentiment psychosocial implique de « l'articuler à la problématique de la reconnaissance », et donc de l'ancrer dans une compréhension intersubjective. La légitimité se construit donc de façon personnelle et interpersonnelle, subjective et intersubjective, répondant de ce fait à une perspective à la fois psychologique et phénoménologique.

Si les colleureuses affirment être en quête de leur légitimité dans l'espace public, leur démarche fait également écho au processus d'*empowerment*, un concept au cœur des études féministes. Apparu dans les années 1990, le terme désigne un « moyen de construction d'outils de reconnaissance et de visibilité de la place [...] des femmes dans les mouvements sociaux (mixtes) » (De Suremain, 2017, p72). L'*empowerment* « recouvre à la fois l'acquisition d'un pouvoir, mais aussi un processus d'apprentissage pour y accéder » (Guétat-Bernard et Lapeyre, 2017, p6). Ainsi, l'*empowerment* allie les dimensions personnelle et politique : transformation personnelle et transformation politique sont liées et dialoguent sans cesse entre elles, depuis l'échelle micro-sociale (le

corps), à l'échelle méso de la ville et macro de la société (changements politiques). Le concept fait le lien entre « l'estime de soi, les valeurs que l'on porte et son engagement » (De Suremain, 2017, p73). En définitive, l'*empowerment* regroupe l'ensemble des « pratiques politiques qui s'attachent à lutter simultanément contre la dévalorisation des femmes, à célébrer le fait d'être un être humain, à part entière, vivant et joyeux et à obtenir des conquêtes sociales ou politiques » (De Suremain, 2017, p74).

D'autres études, principalement localisées en Amérique du Sud, se sont penchées sur l'examen de la ville comme « espace identitaire d'apprentissage d'un leadership et de transformation des femmes » (De Suremain, 2017, p76), où l'expérience des femmes « est légitimée et peut être la base de solutions et de progrès (De Suremain, 2017, p78).

*L'empowerment* « révèle sa pertinence dans les recherches portant sur les transformations des différents ordres politiques et des États, les mouvements sociaux, les questions de citoyenneté, l'essor des politiques urbaines, la participation des citoyens, des citoyennes aux questions de démocratie participative, les études sur le développement, etc. » (Guétat-Bernard et Lapeyre, 2017, p7)

Etudier l'*empowerment* implique d'examiner la manière dont il est « utilisé, approprié, modifié, traduit » et de le faire à la lumière des situations vécues par les actrices (Guétat-Bernard et Lapeyre, 2017). En conclusion, légitimité et *empowerment* sont deux notions interconnectées, qui se nourrissent mutuellement.

## **Acquisition de légitimité durant les sessions**

La légitimité étant un sentiment se construisant de manière personnelle et collective, l'hypothèse soutenue est que plus les colleureuses s'adonnent à l'activité de collage, plus leur sentiment de légitimité à occuper l'espace public augmente. En comparant les deux sessions auxquelles j'ai assisté, observe-t-on une différence entre les colleureuses novices et expérimentées en termes de sentiment de légitimité ? Décèle-t-on d'avantage d'aisance et de facilité à investir la rue chez les colleureuses chevronnées ?

Pour rappel, la première session est organisée par des colleureuses expérimenté·e·s. Iels réinvestissent des murs où il reste des traces de précédents collages en se disant que la présence de traces témoigne d'un endroit propice à la longue tenue des collages. Sur les

murs bénéficiant d'une forte visibilité, iels placardent des messages qui, selon iels, feront l'unanimité auprès des passant-e-s. Les messages plus sensibles, liés à l'avortement notamment, peuvent être sujets à des réactions plus virulentes et sont donc placardés dans des petites rues moins empruntées. Iels s'accordent sur le fait de ne pas coller sur des façades privées. En résumé, iels sont organisé-e-s, connaissent la marche à suivre et ne se posent pas trop de questions. Cela se ressent dans l'analyse de leurs déplacements. Leur trajet forme une simple boucle.

Lors de la seconde session, je décèle beaucoup de stress chez les participant-e-s. Cette émotion est tout à fait légitime, étant donné le caractère illégal de l'action que les colleuses s'approprient à exercer pour la première fois. Iels étaient très inquiet-ète-s par rapport à l'aspect subversif de cette activité. Iels se donnent rendez-vous à 22 heures, s'assurant ainsi que la nuit soit bien tombée pour limiter les rencontres. Iels portent tous des vêtements noirs et décident, durant la session, d'enfiler un masque, bien que le port du masque en rue ne soit plus obligatoire. Un-e des colleuses est même équipée d'une cagoule. Iels hésitent beaucoup quant au premier lieu de collage. Un-e de leurs connaissances leur avait indiqué un endroit qui lui semblait propice mais en arrivant sur place, iels se rendent compte qu'une caméra de surveillance surplombe cet endroit. Iels abandonnent l'idée de coller là et reviennent sur leurs pas en cherchant un nouveau



Fig 37 : Réflexion autour d'une caméra de surveillance. Production personnelle

Cependant, je n'observe pas de grandes différences dans les choix des lieux de collage. On pourrait penser que les colleuses novices allaient choisir un mur situé dans une petite rue pour s'essayer au collage, mais ce n'est pas du tout le cas. Iels ont investi exactement le même mur que le groupe participant à la session 1. Bien qu'ils ont refusé de coller au premier endroit identifié en raison de la présence d'une caméra de surveillance, 30 minutes plus tard, cela ne semble plus leur poser problème étant donné que les deux lieux investis par la suite sont eux aussi entourés de caméras. Iels décident de privilégier la visibilité du collage en placardant des murs devant lesquels de nombreux·se·s usager·ère·s de l'espace public passent quotidiennement.

D'un point de vue personnel, je n'ai vraiment pas vécu les deux sessions de la même façon. Lors de la première session, je suis la seule à vivre l'expérience pour la première fois. Une des colleuses nous accueille chez elle. Iels se connaissent déjà toutes et l'ambiance décontractée me permet de me détendre un petit peu. Après avoir discuté pendant un petit temps, nous nous mettons en route pour débuter la session. Nous sommes le 17 mars 2021, le port du masque est encore obligatoire en extérieur et j'avoue que cela me rassure, même si je ne suis pas très informée des risques encourus. Certain·e·s des participant·e·s ont préparé les collages en amont chez iels. Je n'ai donc pas connaissance des sujets qui vont être abordés et je les découvre au fur et à mesure. Le premier collage vise à montrer notre soutien à Orlande, créatrice de l'ASBL « Don't cry, Talk ». Orlande est une survivante d'agressions sexuelles qui a décidé de partager son histoire dans les médias. Elle a créé sa propre asbl afin de libérer la parole d'autres survivant·e·s à Liège. A l'annonce de la création de cette ASBL, Orlande s'est fait menacée et violemment agressée en rue. A la suite de cette agression, un rassemblement contre les violences sexuelles et en soutien à l'ASBL « Don't cry, talk » est organisé (Garcia, 2021).

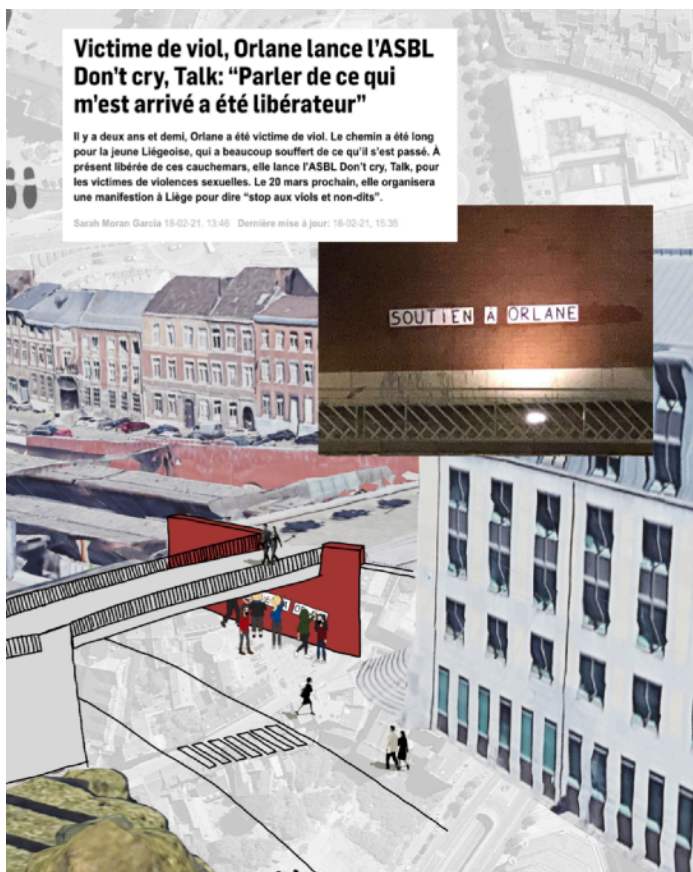


Fig 38 :Soutien à Orlande. Production personnelle



Dans ce contexte, il est important que ce collage se fasse dans un lieu ayant une forte visibilité, afin qu'Orlane en prenne connaissance et que son histoire gagne en visibilité. Je suis un peu paniquée à l'idée de commencer par un lieu étant à la vue de toutes. Il faut agir rapidement et je n'ai aucune idée de la marche à suivre. Étant donné que c'est ma première session, il est convenu que je fasse le guet en observant un peu la façon de procéder. Une fois le collage terminé, nous prenons le temps de faire des photos de groupe devant celui-ci. Petit à petit, je prends connaissance des différentes étapes de la réalisation d'un collage ; assister aux discussions concernant le choix des murs à investir me fait comprendre les différents facteurs à prendre en compte pour maximiser le pouvoir d'action d'un collage. Le reste de la session suit son cours et se déroule sans encombre ce qui, au fur et à mesure, me fait prendre confiance. Cependant, j'ai l'impression d'être un peu en décalage avec les autres colleuses. Lors de leurs discussions, je ne comprends pas toujours leurs réactions et ne voit pas le mal dans les sujets abordés. J'en déduis que nous n'en sommes pas au même "stade" de notre déconstruction et, bien que je me sente plutôt à l'aise avec le fait de participer à une session de collage, mon manque d'expérience ainsi que ce décalage entre le reste du groupe et moi m'empêche de me sentir en totale confiance. J'ai toujours peur de faire une gaffe et d'être mal perçue par le groupe. Il me faudra rentrer chez moi et débrifer avec ma colocataire pour me rendre compte de l'expérience à laquelle je viens d'assister et de la satisfaction que cela me procure.

La deuxième session est tout à fait différente puisqu'elle est précédée d'une réunion visant à décider collectivement des messages à placarder. L'ambiance est rassurante. Tout le monde se présente, fait connaissance, s'écoute, partage ses idées et ose poser ses questions. Une fois les slogans déterminés, nous peignons les lettres toutes ensemble et les assemblons de manière à être le plus efficaces possible au moment de la session. La première lettre du slogan est donc la feuille qui se situe tout en bas du paquet, la deuxième l'avant-dernière et ainsi de suite pour qu'il n'y ait plus qu'à "tamponner" le mur avec le paquet de feuilles. Les différents collages réalisés sont ensuite répartis entre toutes les personnes présentes afin que chacun.e ait l'occasion de prendre l'initiative de lancer une session de collage. Il se dégage déjà un vrai moment d'adelphité lors de cette réunion.



Fig 39 : Préparation de la session de collage du 26/04/2022. Photo personnelle, 21/04/2022

Le jour de la session, une des membres du collectif exprime son envie d'aller coller le message concernant les Ardentes et, ayant en ma possession le collage apportant notre soutien à Sophie, victime d'agression sexuelle, nous nous arrangeons pour nous retrouver le soir-même afin de coller ces deux messages. Une amie décide de se joindre à moi lors de cette session : nous nous retrouvons chez moi et sommes chargées de préparer la colle. Elle était assez stressée à l'idée de participer à sa première session et d'avoir, en plus, la responsabilité de préparer la colle. Je la rassure et nous faisons ça en musique, ce qui détend l'atmosphère. Nous sommes les premières arrivées au point de rendez-vous. Dix minutes s'écoulent avant que les deux autres colleuses arrivent. Durant ce laps de temps, mon amie et moi nous sommes faites interpellées 3 fois par un homme. Nous sommes déjà dans l'état d'esprit de la session, le collage sous le bras et le sceau de colle en main, c'est peut être ce qui a fait que nous avons osé monter le ton contre cet homme insistant. Les deux autres colleuses nous rejoignent et nous débutons la session. Comme j'ai pu le préciser précédemment, toutes les personnes présentes sont des novices. Cette session se déroulant plus d'un an après la première à laquelle j'ai pu participer, j'ai eu le temps d'avancer dans ma recherche. Mes objectifs et hypothèses sont maintenant bien définis et j'ai un certain bagage de connaissances

Fig 40 : Figure du flâneur. Huart, 1841

académiques et militantes. Je leur partage la façon de procéder que l'on m'a enseignée lors de la première session, mais décide de ne pas prendre part aux décisions et discussions concernant le choix des lieux de collages, d'itinéraire ou autre afin d'observer les différences entre cette session et la précédente. Comme j'ai pu l'expliquer précédemment, le manque d'expérience et de confiance se ressent dans le trajet de la session, mais cela se ressent également dans les comportements des colleuses qui se déplacent vite, portent leurs masques ou encore une cagoule, tout en étant à l'affût des caméras de surveillance. Je n'étais pas particulièrement stressée de participer à cette session mais j'avoue que ces comportements m'ont mise mal à l'aise. Je leur fait remarquer qu'agir de la sorte ne fait que d'attirer l'attention sur nous. Nous sommes au mois d'avril et il fait relativement bon, les gens se retournent alors sur nous dans la rue lorsqu'ils nous voient passer avec une cagoule et emmitouflées dans des écharpes. Les autres participantes me font comprendre qu'elles se sentent plus sereines si elles cachent leurs visages, je respecte leur choix ayant moi-même été rassurée par le port du masque lors de la première session. La suite de la session se déroule, une nouvelle fois, sans encombre. Après la session, nous sommes allées boire un verre en terrasse. Nous ne revenons pas sur les événements qui viennent de se dérouler mais on peut ressentir que ceux-ci nous ont permis de créer des liens. Nous abordons des sujets de conversations assez personnels. Nous accompagnons ensuite une colleuse jusqu'à son arrêt de bus, car avec les travaux sur la place Saint-Lambert, elle n'était pas très rassurée de s'y rendre seule. Sur le chemin du retour, nous débriefons avec mon amie qui, au final, est ravie de m'avoir accompagnée.

## **La marche**

Chacune des sessions s'est déroulée à pied. Les colleuses déambulent dans la ville, ce qui leur permet de l'approprier plus facilement, jusqu'à se l'approprier. Comme dans le cadre des marches exploratoires, abordées précédemment dans l'assise théorique, la marche devient un moyen d'appropriation. Les marches exploratoires, utilisées comme outil de recherche académique, font appel à l'expertise du "quotidien" des participantes. Dans ce contexte, le fait de regrouper ces femmes en vue d'une consultation participative dans le cadre d'un processus de décision relatif à des politiques urbaines, de s'appuyer sur et de légitimer leurs expériences ainsi que leur vécu à partir d'observations faites en marchant, a pour conséquence d'augmenter leur confiance en elles et a donc un impact sur leur sentiment de légitimité à occuper l'espace public (Zeilinger et Chaumont, 2021).

Lors d'une session de collage, l'objectif des militant·e·s est de trouver des murs ou des surfaces propices à leur activité. Cela implique de se déplacer dans les rues de Liège, d'observer ce qui les entoure, de faire des allers-retours et de découvrir de nouveaux lieux. Durant ces sessions, les colleuses font appel, iels aussi, en quelque sorte, à leur expertise. Afin de trouver des lieux à investir, les colleuses s'écoutent, se font confiance et vivent leur ressentis en pleine conscience, ce qui a également un impact sur leur sentiment de légitimité à occuper l'espace public. Que ça soit dans le cas des marches exploratoires ou des sessions de collage, ces moments sont marqués par une utilisation différente de l'espace public de la part des participant·e·s. Ces deux expériences sollicitent le corps et tous ses sens (Zeilinger, 2018) en se basant sur une « expérience physique et les perceptions sensorielles in situ » (Zeilinger et Chaumont, 2021, p51). En augmentant le sentiment de légitimité à occuper l'espace public, la marche devient « un outil de recherche émancipateur et féministe » (Zeilinger et Chaumont, 2021, p50).

Zoé, participante à la deuxième session, explique en quoi sa manière de pratiquer l'espace public change lorsqu'elle colle :

« Quand on colle, on ne sait jamais trop si on va pouvoir coller à l'endroit précis planifié ou pas, donc je me déplace plus vraiment d'un point A à un point B mais parfois je fais demi-tour, on s'arrête pour discuter d'un potentiel endroit. Je vis ce trajet plus comme une déambulation dans la ville, quand on n'a pas vraiment planifié où on allait coller. Si c'est planifié, ça reste différent parce que le collage crée un temps d'arrêt que je n'aurais pas sinon. J'observe la ville la nuit qui, habituellement, ne me paraît pas du tout sécurisée. Ma façon de me déplacer change donc par conséquent mon utilisation de l'espace public aussi. Ce n'est pas juste un espace de déplacement mais un espace de revendication, d'observation, de discussion et même de flânerie ! » ( Zoé, entretien, 18 mars 2023).

## **Droit à la flânerie**

Lors de cet entretien avec Zoé, je peux ressentir que lorsqu'elle évoque la flânerie, elle aborde ici une notion qui lui semble inenvisageable en dehors du cadre des collages. En réalité, Zoé soulève un point très important qui, malgré lui, est devenu un combat féministe : le droit à la flânerie. Bien que ce droit puisse sembler superflu, il s'agit en fait d'une revendication soulevant de nombreux enjeux. Participer à des sessions de collage va donc encore plus loin que la volonté d'accroître son sentiment de légitimité dans l'espace public, cette pratique permet aux colleuses de revendiquer leur droit à la flânerie.

### ***Histoire urbaine du 19<sup>e</sup> siècle***

Pour comprendre les enjeux derrière ce droit, il faut comprendre d'où provient la figure du flâneur et déceler l'importance du rôle que va jouer cette figure sur nos pratiques de la ville encore aujourd'hui. Pour ce faire, il convient de revenir sur l'histoire urbaine du 19<sup>e</sup> siècle. En effet, celle-ci : « pose (alors) le cadre physique des fondements moraux, codes de société et peurs qui constituent encore à notre époque les freins à l'empowerment des femmes » (Lapalud et al, 2016, p3)

A Paris, le 19<sup>e</sup> siècle est synonyme de grandes transformations de l'environnement urbain et politique. Haussmann, préfet de Paris, enclenche une transition importante vers une ville urbanisée dans le but de s'éloigner du modèle de la cité médiévale. Une des premières caractéristiques de cette nouvelle ville est sa délimitation en espaces privés et en espaces publics. A ce stade, s'observe déjà une première ségrégation qui assigne les femmes à l'espace privé. L'espace public, lui, accueille des bâtiments publics qui prennent place sur les grandes voies. Ces nouveaux lieux, comme les banques ou encore la bourse, prennent une connotation masculine (Lapalud et al, 2016). Haussmann se fixe également comme objectif de rendre la ville, jusqu'ici insalubre, plus propre et hygiénique. Ce défi joue un grand rôle dans les transformations sociales et urbaines. Les femmes se voient alors attribuer des lieux qu'elles peuvent ou non fréquenter (Lapalud et al, 2016).

La révolution industrielle prendra place jusque dans les choix urbanistiques. L'accessibilité et la circulation sont au centre des décisions. La ville est alors pensée comme une machine par des ingénieurs et devient le reflet « d'un monde d'hommes qui construit et se lance des défis techniques » (Lapalud et al, 2016, p36). Avec toute cette modernisation, ce n'est pas seulement l'embellissement de la ville qui est au programme mais toute une restructuration sociale qui s'incarne dans une nouvelle logique spatiale. La ville haussmannienne devient une ville régie par l'armée, et donc aux mains des hommes qui cantonnent les femmes à l'espace privé dans un but de, soit disant, protection (Lapalud et al, 2016).

Ces changements s'accompagnent de l'ascension de la classe bourgeoise au pouvoir et de l'apparition de codes mondains régissant les nouveaux usages de la ville. Les hommes prennent en charge de plus en plus de fonctions dans l'espace public, tout en y bannissant les femmes. Les femmes se voient attribuer la fonction du contrôle familial : « un rôle social concédé aux femmes pour le bien - et au service - de tous et présenté comme une avancée dans leur droit, comme une promotion dans l'ordre de la famille » (Lapalud et al, 2016, p38). Cependant, on veille à leur faire comprendre qu'elles ont l'honneur d'endosser ce rôle à condition qu'elles laissent les hommes à la tête de la sphère publique, des industries, de la politique et du pouvoir. Tout est fait pour instaurer un climat de peur chez les femmes vis-à-vis des hommes. Cela n'est pas fait de manière anodine puisque cela assure aux hommes la mainmise sur le champ politique et leur assure leurs privilèges (Lapalud et al, 2016).

### ***La figure du flâneur***

C'est dans ce contexte que la figure du flâneur fait son apparition dans la littérature. Le flâneur est chargé de déceler et d'expliquer les nouvelles pratiques de l'espace public urbain. C'est un connaisseur et un spécialiste de la ville. Le flâneur est évidemment une figure masculine, étant donné que les femmes sont exclues de ce rôle puisqu'elles ne disposent pas des mêmes droits à la ville que les hommes. En effet, le flâneur doit être libre de circuler où bon lui semble. Il doit être clairvoyant et assez expérimenté pour déceler, comprendre et faire valoir intellectuellement tout ce qu'il peut observer



Fig 40 : Figure du flâneur. Huart, 1841

(Lapalud et al, 2016). Autant de spécificités qui ne sont pas attribuées aux femmes à cette époque. De plus, dans leurs récits, les flâneurs décriront les femmes comme étant des objets attisant le désir et pas comme des êtres pensants. Tout cela explique pourquoi la figure du flâneur est alors associée à des hommes, bourgeois et cultivés. Par ailleurs, il est à noter que les récits de ces flâneurs invisibilisent la pratique de la ville des femmes bourgeoises et dramatisent celle des femmes issues de la classe populaire. Cette figure participe donc au « mécanisme de contrôle politique via le patriarcat » (Lapalud et al, 2016, p42).

Si l'on devait adapter la définition du terme « flâner » à l'époque actuelle, on pourrait dire qu'il s'agit de :

« Une reprise de possession de soi-même et de son environnement, qui consiste à exister pleinement et à jouir librement de ses mouvements et des espaces communs, sans injonctions, rappels à l'ordre, ni hiérarchie, quelle que soit son identité. » (Lapalud et al, 2016, p35)

Or, comme nous avons pu le souligner précédemment dans ce travail, il s'agit d'attributs inaccessibles pour les femmes de notre époque. En effet, comme l'explique cette définition, flâner sous-entend une certaine liberté de circulation. On se fait presque oublier, on se mêle à la foule et on observe. Or, les femmes et minorités de genre ne peuvent jamais totalement se faire oublier dans l'espace public. Iels n'ont pas accès à l'anonymat (Kern, 2022). Pourtant, l'anonymat libérateur est une des composantes de l'espace public. Dans l'espace public, nous sommes plus à même d'être entouré-e-s d'inconnu-e-s, ce qui peut nous permettre de baisser la garde quant au jugement de l'autre. Pas la peine de craindre d'être jugé puisque nous ne reverrons probablement plus jamais cette personne une fois l'échange terminé. Cet anonymat permet de déroger aux rôles convenus en se libérant de toute identité sociale construite dans le but de ressentir les compétences qui nous sont propres (Courbas, 2007). Comme j'ai pu le faire remarquer au début de ce chapitre, les déplacements des femmes sont toujours marqués par l'ordre social mis en place au 19<sup>e</sup> siècle. Les femmes ne sont plus assignées à leur domicile mais on remarque qu'une bonne partie de leurs déplacements sont liés aux tâches domestiques qui leurs sont imposées. « S'il n'y a pas de ségrégation spatiale sexuée repérable, pas de ghetto sexué, il existe un cloisonnement des espaces-temps quotidiens qui repose sur la division sexuelle du travail » (Dussuet, 2004, cité dans

Luxembourg et Noûs, 2021, p19). Le premier espace-temps s'articule autour du travail, et le deuxième autour du logement, de la vie de famille et privée, auquel les femmes sont associées au premier chef. Les femmes se rendent donc majoritairement dans des endroits liés aux tâches relatives à ce deuxième espace-temps. Or, les femmes ne peuvent pas prétendre à l'anonymat dans ces lieux étant donné que leur statut social y est exposé : elles y sont mères, épouses ou filles. Nous ne sommes donc pas toutes égales face à la « puissance libératrice de l'anonymat » de l'espace public urbain, ce qui engendre également une « inégalité devant l'accès à la flânerie » bafoué par un rappel constant de l'apparence sexuée des femmes (Luxembourg et Noûs, 2021). Les femmes et minorités de genre restent toujours sur leurs gardes, à l'affût du moindre signe les mettant face à une situation d'harcèlement de rue. Elles ne peuvent pas totalement se fondre dans la masse en profitant simplement du spectacle de la ville avec insouciance (Kern, 2022).

En résumé, le commentaire de Zoé prouve que, grâce à l'activité de collage, elle s'autorise à flâner. Il est évident que cela se déroule dans un contexte particulier, mais cela montre tout de même que ce moyen de militer participe au renforcement du sentiment de légitimité des colleuses à jouir pleinement de l'espace public urbain. En flânant, l'espace d'un instant, les colleuses occupent la ville différemment et en prennent possession. Elles mettent de côté la rationalité de leur pratique quotidienne afin de :

« Evoquer le sensible, le subtil, le complexe. De convier le vivant de nos cheminements, seulEs ou à plusieurs. De prendre contact avec le toucher, les couleurs, les parfums, le chaud, le froid, l'inquiétant, le rassurant... De jouer avec les identités, de s'imaginer autre, pour revenir à soi autrement... » (Lapalud et al, 2016, p52)

Les colleuses observent, touchent les murs, se laissent aller à leurs envies, écoutent leurs ressentis, etc. Elles laissent une trace de leur présence : les collages. Bien qu'éphémères, ceux-ci marquent leur appropriation de l'espace public. Indépendamment du message transmis, leur présence sert de rappel que les femmes et minorités de genre peuvent s'octroyer la liberté de flâner.



## **Etre en groupe**

Si les colleureuses peuvent se permettre et sont poussées à adopter une occupation différente de la ville lors d'une session, c'est notamment parce qu'ielles sont en groupe. Lors des sessions auxquelles j'ai participé, j'ai pu observer le fonctionnement et l'organisation de groupe des colleureuses.

### ***La mixité choisie***

L'activité de collage, qu'il s'agisse aussi bien de la préparation des collages que de la session en elle-même, s'organise en mixité choisie, c'est-à-dire sans hommes cisgenres. Agir en non mixité permet aux colleureuses de se rassembler et de se reconnaître entre femmes et minorités de genre, ce qui participe à faire valoir le refus de se conformer aux normes sexuées en occupant l'espace public. Les colleureuses s'approprient collectivement un espace communément régenté par les hommes (Guellier, 2022). Irène Zeilinger et Laura Chaumont organisent également les marches exploratoires en non mixité et remarquent que ces moments créent :

« Un espace où la parole des opprimés et opprimées peut se libérer sans devoir se justifier ou ménager les sensibilités des membres du groupe dominant et sans reproduire les rapports de domination avec eux. » (Zeilinger et Chaumont, 2021, p51)

La mixité choisie forge une identité politique au moyen d'une action collective, ce qui développe la force émancipatrice des colleureuses (Zeilinger et Chaumont, 2021). On ressent un certain soutien émotionnel à faire partie d'un groupe « qui partage une même lecture de son expérience » (Guellier, 2022, p5).

## ***La performance des corps***

Il faut savoir qu'idéalement, les colleuses tentent d'être minimum quatre durant une session de collage. Iels adoptent alors une espèce de mise en scène où chacun-e joue un rôle bien particulier. Un-e des colleuse a pour mission d'étaler une première couche de colle, un-e autre s'occupe de placarder les feuilles préalablement placées dans le bon ordre, lae troisième rapplique une couche de colle sur les feuilles afin de s'assurer qu'elles adhèrent bien à la surface et lae dernier-ère fait le guet. La présence de quatre personnes minimum est optimale afin de s'assurer une certaine sécurité. Cela permet d'agir rapidement et en sachant que quelqu'un-e surveille les alentours.

Lors de cette mise en scène, les colleuses déclenchent « le pouvoir narratif des corps dans l'espace en mettant en évidence la manière dont les corps participent à sa construction » (Lebois et Laburte, 2018, p10). On assiste donc à une performance des corps, qui met l'accent sur la façon dont « l'espace se manifeste en termes de potentiel et de contrainte aux intentions de mouvement et d'existence des corps » (Lebois et Laburte, 2018, p10). Particulièrement durant la pratique des collages, cette performance a la volonté de refléter l'idée de résistance, voire même de lutte, à travers le corps. L'origine de cette résistance peut s'opérer à différents niveaux : « résistance face à soi-même, face aux autres, face au lieu, face aux normes explicites et implicites de l'établissement » (Lebois et Laburte, 2018, p10). Dans le cas des colleuses, il est évident que la mise en scène de leurs corps traduit une résistance face aux « autres », que l'on peut définir comme toute personne participant aux mécanismes des luttes auxquelles les colleuses s'attaquent : le patriarcat, l'homophobie, le racisme, etc. Elle traduit également une résistance face au lieu, dans le cas présent la ville, et aux normes explicites et implicites qui régissent leurs déplacements et appropriation de ce lieu ; le tout en visant un certain *empowerment* que l'on peut considérer comme étant une résistance face à soi-même. Le mouvement des corps n'est plus seulement automatisé et pragmatique, il est vécu comme une manière de symboliser un état d'être (Lebois et Laburte, 2018).

« Se mettre en mouvement devient plus qu'un simple déplacement, c'est rencontrer une certaine résistance, c'est transformer l'espace en se transformant soi-même. » (Lebois et Laburte, 2018, p11)



Fig 41 : Colleuses en action. Photo personnelle, 17/03/2021



Fig 42 : Colleuses en action. Photo personnelle, 26/04/2022

## ***Occupation de la ville en groupe***

Ce partage d'expérience qui se veut rassurant lors de la pratique de la ville en groupe a été étudié de manière académique. Dans son livre constitué de notes de terrain, Leslie Kern (2022), aborde la notion de "ville des amies". Elle écrit : « La présence d'amies à mes côtés est ce qui m'a permis, adolescente et dans la vingtaine, de prendre de la place, d'explorer mon identité, d'être bruyante, bref d'être moi-même » (Kern, 2022, p115). Lorsque les femmes sont seules dans l'espace public, elles adoptent toutes sortes de stratégies d'évitement et sont toujours dans le contrôle afin d'éviter d'attirer l'attention, d'être guettées ou épiées sans le vouloir. Cela reste compliqué pour les femmes seules d'occuper l'espace public (Kern, 2022). Pénélope peut témoigner de la différence de langage corporel et de comportement qu'elle observe chez elle en fonction de si elle déplace seule ou en groupe lorsqu'elle colle:

« Quand je suis seule en rue, je suis toujours en train de me retourner, même la journée. Je coupe parfois mon casque. J'ai un état physique très renfermé. Je sais que je le fais. Au départ, c'était recherché et maintenant, c'est devenu instinctif. Je ferme beaucoup mon regard, je ne veux pas qu'on m'aborde. Quand je suis seule, j'appréhende l'espace différemment que quand je suis en groupe. En groupe, je me sens beaucoup plus libre, zen. Appréhender l'espace public en groupe change tout. En tout cas, dans ma tête, ça change tout. La façon de me mouvoir, ma façon d'être, ma façon de me tenir : je ne vais pas rester renfermée. Quand on colle, ça biaise un petit peu peu parce qu'on sait qu'on est dans l'interdiction. C'est peut être le moment entre les collages où là on est un peu plus libres. » (Pénélope, entretien, 13 avril 2022)

En réalité, il est normal pour une femme d'adopter ce genre de comportements puisqu'on lui inculque depuis son plus jeune âge qu'elle est plus vulnérable et plus à même de courir un danger que les hommes. Cependant, avoir confiance en soi modifierait ce sentiment de faiblesse et d'infériorité ressenti par les femmes. Un des moyens pour les femmes et minorités de genre d'acquérir cette confiance en elleux est de se déplacer en groupe. Iels se sentent plus puissant·e·s et plus soutenu·e·s, ce qui diminue leur sentiment d'insécurité (Dejardin, 2018).

On peut donc dire qu'il se dégage un réel pouvoir lors des sessions de collage, qui contribue au développement de la sororité. Comme Lucien le fait remarquer lors de son entretien : « Il y a tout l'émotionnel que ça génère avant, pendant et après. Tout ça est

générateur de sororité et nous transforme pour le reste de nos vies » (Lucien, entretien, 25 avril 2022). L'activité de collage ne serait pas pareille si elle n'était pas pratiquée en groupe, un facteur qui assure une certaine sécurité. D'ailleurs, lorsque je pose la question aux colleuses au cours de nos entretiens, chacun.e d'entre iels affirme qu'iel ne le ferait pas seul.e. . Les personnes qui nous accompagnent, bien qu'il s'agisse parfois d'inconnu.e-s, participent à la construction de notre sentiment de légitimité dans l'espace public ce qui, inévitablement, crée des liens.

## La nuit

Une autre facteur qui entre en jeu lors de la pratique des collages est que, la plupart du temps, les sessions se déroulent la nuit. On peut, de nouveau, déceler dans cette pratique de l'espace urbain de nuit, une nouvelle manière d'appréhender l'espace public par les colleuses.

« C'est appréhender l'espace public quand même. Ça veut dire que les femmes ne sont pas autorisées, plutôt, que le système ne permet pas aux femmes de se mouvoir pendant la nuit et le fait de se dire : « Bha si on l'a fait, en bande mais on l'a fait. » Il y a ce côté quand même réappropriation de l'espace public » (Pénélope, entretien, 13 avril 2022)

Pénélope n'a pas tort. Des recherches académiques ont mis en lumière que les femmes obéissent à une sorte d'interdiction imaginaire en sortant de chez elles après une certaine heure. Encore une fois, il s'agit d'une stratégie d'évitement mise en place par les femmes dans le but de se protéger. Evidemment, cela a des répercussions puisqu'on observe alors « une différenciation genrée des temporalités de l'occupation et des pratiques des espaces publics » (Bogaert, 2018, p45). Ainsi, après une certaine heure, les femmes se limitent plus que les hommes à utiliser différents espaces, ce qui atteste d'une inégalité à investir l'espace public de nuit (Bogaert, 2018).

Pour tenter d'améliorer l'expérience des femmes qui se déplacent dans l'espace public de nuit, Pénélope, qui exerce le métier d'architecte, m'explique que lorsqu'elle conçoit des projets, elle cherche à concevoir des moyens qui permettraient aux femmes de se sentir plus en sécurité. Une des solutions qu'elle préconise est de veiller à bien éclairer l'espace public (Pénélope, entretien, 13 avril 2022). Il est vrai que la présence ou non de lumière dans un espace public a un impact sur le sentiment d'insécurité pouvant être

ressenti par les usager·ère·s de cet espace. L'éclairage aide à se repérer ainsi qu'à anticiper un éventuel danger, diminuant donc le sentiment d'insécurité (Albert,2021).

Cependant, il semblerait que cette inégalité à investir l'espace public de nuit entre les hommes et les femmes trouve son origine dans quelque chose de plus complexe. Ainsi, dans son étude portant sur l'insécurité des femmes dans la ville d'Helsinki, Hille Koskela (1999) arrive à la conclusion que ce n'est pas l'obscurité qui influence le sentiment d'insécurité. Pour le prouver, Hille Koskela observe les déplacements des femmes en soirée dans la ville. Il faut savoir que la ville d'Helsinki est marquée par de longues nuits obscures en hiver et par des nuits claires en été. Or, elle n'observe pas de différences marquantes quant à la pratique de la ville des femmes une fois une certaine heure passée entre les deux saisons. Ces femmes considèrent que les nuits d'été sont tout aussi dangereuses que les nuits d'hiver. Elle en déduira que ce n'est pas la quantité de lumière qui incite les femmes à moins investir la ville de nuit mais bien la « dimension sociale de la nuit » (Koskela, 1999, p10). Cela signifie que c'est le comportement que les gens adoptent et ce qui se déroule la nuit qui leur fait peur. En réalité, comme démontré dans l'assise théorique, cette peur est construite et est le résultat de la socialisation des femmes. Cette peur est le fruit de nombreuses représentations véhiculées par les avertissements parentaux, l'éducation à la sécurité, les conseils préventifs, le traitement des crimes dans les médias, etc. Tout cela rappelle aux femmes qu'elles sont susceptibles d'être victimes d'actes violents, ce qui entretient la peur qu'elles peuvent ressentir et augmente leur sentiment d'insécurité. Les femmes limitent donc leur utilisation des espaces publics de nuit, craignant pour leur propre sécurité (Koskela, 1999). Rappelons toutefois que les femmes courent plus de risques d'agression chez elles, dans la sphère privée, de la part d'un homme qu'elles connaissent, que de nuit dans la rue (Lieber et al, 2020). Voilà qui renforce la théorie de la construction sociale de la peur de l'espace public chez les femmes.

En allant coller de nuit, les colleuses tentent de reprendre le dessus sur ce qu'on a pu leur inculquer. Il est évident que le caractère transgressif des collages, activité illégale, fait encourager à agir de nuit afin d'éviter d'être aperçu·e·s. Cependant, d'un point de vue militant, la transgression s'opère à un autre niveau. Occuper l'espace public de nuit est, pour les femmes et minorités de genre, un acte politique. S'organiser collectivement, en mixité choisie, de nuit, pour faire entendre leurs revendications « constitue en soi une transgression des normes de genre et par extension une subversion de l'ordre social »

(Guellier, 2022, p159). Les colleureuses transforment un espace jugé comme dangereux en un espace de revendication qui leur offre la possibilité de faire entendre leurs voix. Cela permet d'opérer une prise de contrôle sur la ville la transformant ainsi en « un support d'expression de soi » (Mallah, 2021).

En résumé, analyser tous ces facteurs intrinsèques aux sessions de collage et ces pratiques liées au déroulement d'une session prouve que lors de ces sessions, les colleureuses adoptent une pratique de l'espace public totalement différente de leur pratique habituelle. Cela les amène à opérer une profonde transformation du rapport qu'iels entretiennent avec l'espace public urbain. Au fil du temps, cela va même jusqu'à modifier leurs usages quotidiens. On peut donc affirmer que le mouvement de collage amène à une réelle appropriation de l'espace public, comme en témoigne Chloé Madesta au micro de Lauren Bastide (2020) dans son podcast « La Poudre » :

« Avant de commencer les collages, la rue pour moi c'était vraiment un espace de peur. Je rasais les murs, je m'y sentais pas bien, je me suis faite agressée un nombre incalculable de fois et là, c'était la première fois, ça m'a complètement bouleversée de me retrouver dans cet espace autrement et que pour une fois cet espace soit le mien en fait. Alors qu'avec le collage, on aborde la rue très différemment, on déambule, on va à droite, à gauche, on revient sur nos pas. On parcourt de très grandes distances quand même. On ne s'en rend pas compte mais il y a des sessions de collage, quand elles durent très longtemps, on peut faire huit, neuf kilomètres. Enfin je sais pas, c'est vraiment des approches de l'espace public qui sont complètement différentes. Et avec le recul des un an, maintenant je peux dire que je n'aborde plus du tout la rue de la même manière : je n'y ai plus peur en fait » (Bastide, citation de Chloé Madesta, 2020)

## **Le marquage contestataire**

Si l'occupation de l'espace public pendant les sessions diffère radicalement des pratiques habituelles des colleureuses et leur procure un sentiment d'appropriation, le constat est encore autre pour certain.e.s colleureuses. En effet, lors de notre entretien, Lucien soulève un point :

« Ce qui moi me plaît avec les collages c'est plutôt : « Vous ne voulez pas nous entendre ? On va vous le mettre devant les yeux. » Ce message qu'à un moment on met devant les yeux, vous ne voulez pas nous entendre et bien on va le mettre dans votre quotidien en fait. C'est ça qui me plaît plus que la réappropriation. Pour moi, c'est une réappropriation du lieu mais par l'aspect visuel. Ce n'est pas tant le fait d'occuper un lieu, c'est plutôt le fait de me dire que les gens passent tous les jours et qu'ils vont finir par voir le message qui va rester collé une semaine et c'est de la réappropriation. » (Lucien, entretien, 25 avril 2022)

A l'aide des collages, les militant·e·s laissent une trace dans l'espace public ; iels le marquent de leur présence et de leurs revendications. Comme le souligne Alexandra Mallah (2021), les collages sont une forme de marquage contestataire qui s'inscrit plus ou moins dans la durée. Or, une réappropriation est toujours accompagnée d'un marquage de l'espace (Veschambre, 2004). Le marquage a fait objet de recherches académiques : il en ressort que le marquage implique notamment la production de repères éloquents qui possèdent une certaine longévité et laissent une trace. On le désigne alors « marquage-trace » (Veschambre, 2004, p73) tels que peuvent l'être les graffitis, les statues, les monuments, etc. Une autre catégorie de marquage, que l'on nomme « marquage-présence » (Veschambre, 2004, p73), évoque la présence d'individus et de signes s'y rapportant (vêtements, pancartes, etc) lors d'événements plus ou moins réguliers, voire occasionnels (manifestations, défilés, etc). Ces individus sont alors associés à des groupes sociaux ou à des institutions que les personnes ayant assisté aux événements rattachent au lieu dans lequel ils ont performé. Ces deux formes d'actions matérielles ne sont pas incompatibles l'une avec l'autre (Veschambre, 2004). C'est d'ailleurs le cas pour les collages : le déroulement de la session et la mise en scène effectuée par les colleuses peuvent être considérés comme faisant partie de la catégorie du « marquage présence » alors que les feuilles placardées sur les murs font partie, quant à elles, de la catégorie du « marquage trace » (Mallah, 2021).

Le marquage peut donc être défini comme étant : « La matérialisation d'une appropriation de l'espace ou comme vecteur (matériel) de légitimation d'une appropriation de l'espace » (Veschambre, 2004, p73). Les colleuses s'approprient l'espace public en le modifiant intentionnellement. D'un point de vue militant, on s'accorde à dire que placarder des messages dans la ville devient une reconquête de soi dans l'espace. Puisque les femmes et minorités de genre s'y sentent exclu·e·s, iels ressentent le besoin de marquer leur territoire comme l'ont sans cesse fait les hommes. Leurs messages sont



imposés aux yeux de toutes, sans négociation et de la même manière qu'iels ressentent l'injonction de la domination (Boulet, 2020).

En résumé, au delà du fait que les colleuses réalisent qu'iels ont le droit d'occuper et d'investir la ville, iels s'autorisent également à la transformer en y placardant leurs revendications.

« Cette pratique de la rue consiste en une véritable occupation de l'espace car nous envisageons la rue non plus comme un moyen, mais comme une fin : notre présence ne découle pas d'un besoin de nous déplacer mais d'une volonté de l'occuper. » (Mallah et Anouck C., 2021, p51)

A travers les collages, iels modifient volontairement un espace, ce qui signifie qu'iels accomplissent une action productrice visant à transformer la ville. C'est à ce moment qu'iels peuvent ressentir de l'*empowerment* : un pouvoir d'agir sur la ville faisant accroître leur estime de soi (Mallah et Anouck C., 2021).

## **Maintien du sentiment de légitimité**

Si tous ces ressentis et pratiques prennent place durant la session, favorisés par l'adrénaline du moment, il s'agit maintenant de déterminer si, à l'issue des activités, ce droit à la ville nouvellement acquis perdure. Va-t-il jusqu'à marquer durablement les pratiques des colleuses dans l'espace public urbain ?

Il arrive pour certain·e·s colleuses que ce sentiment de légitimité ne se développe absolument pas en dehors des sessions. C'est le cas notamment pour Louise :

« C'est pas un truc vraiment observable, en tout cas pas chez moi. Il n'y a pas forcément de rues que j'ose plus emprunter ou des horaires auxquels j'ose plus sortir. J'ai pas forcément de changement de comportement, je pense. C'est peut-être parce que ma motivation est plus tournée vers les autres que vers moi, pour rendre l'espace plus accueillant pour les autres femmes et minorités. Je me dis que s'il est plus accueillant pour les autres, il le sera tout autant pour moi. Si je vois plus de personnes de minorités dans l'espace public, c'est chouette. Mon action est plus tournée vers les autres que pour ma propre émancipation. » (Louise, entretien, 11 avril 2022)

Pénélope, elle, décrit un sentiment de puissance durant la session, mais celui-ci, à l'instar des collages, s'estompe avec le temps :

« Ça me donne des ailes et le fait de passer à côté d'un collage me donnait des ailes. Tu avais juste envie de redresser le torse et dire que c'est toi qui l'as fait. Il y a ce côté puissance, ça donne de la puissance. Pas longtemps, mais déjà le lendemain, quand on a refait le parcours, ça donne de la puissance. C'est de se dire : « Je l'ai fait quoi ». C'est sur que ça porte, ça je suis convaincue. Moi personnellement ça me donne des ailes mais ça s'essouffle quand les messages disparaissent. » (Pénélope, entretien, 13 avril 2022)

Cependant, il faut se rappeler que les membres de « La Barbe » interrogé.e.s n'ont « que » deux sessions de collage à leur actif. Lorsque l'on se penche sur des témoignages récoltés auprès de colleureuses plus expérimenté.e.s, le rapport qu'iels entretiennent avec l'espace public a considérablement évolué. C'est notamment le cas de Chloé Madesta, dont on retrouve le témoignage un peu plus haut. Dans le podcast susmentionné, Lauren Bastide interroge d'autres colleureuses du collectif « Collage féministe de Lille » et l'un.e d'entre elleux dira à ce sujet :

« En l'espace de quelques semaines avec les collages, j'ai senti que la façon dont je marche, la façon dont je me déplace, la façon dont j'interagis avec les personnes, que ça soit dans un commerce ou quelqu'un dans la rue qui me fait une remarque, mais ça a changé du tout au tout. On se sent beaucoup plus forte. Ça a commencé dans l'espace des actions pendant les collages et après c'est vraiment même individuellement. Je sors dans la rue, je sors mon chien, je n'ai pas la même démarche. Il y a vraiment quelque chose qui a changé dans mon rapport à l'espace public et à l'extérieur. Vraiment un truc de renforcement et d'empouvoirement qui est assez spectaculaire. » (Bastide, discussion anonyme, 2020)

## Conclusion

Bien qu'une personne ne soit pas l'autre, on remarque qu'un sentiment de légitimité est acquis au moment même de la session pour une majorité des colleureuses interrogé.e.s. Pour certain.e.s, comme Pénélope, cette appropriation de l'espace public ne dure qu'un temps après la session. Toutefois, les éléments abordés dans ce chapitre indiquent que si les colleureuses participaient à des sessions à intervalles réguliers, iels pourraient observer une différence notable dans leurs pratiques usuelles de la ville. L'étude des

témoignages de colleureuses ayant une pratique régulière tend également dans ce sens. Force est de constater qu'une pratique répétitive des collages joue un vrai rôle dans la reconquête du droit à la ville pendant, et surtout après les sessions.

Personnellement, n'ayant assisté qu'à peu de sessions de collage, je me trouve plutôt dans le même cas de figure que Pénélope. Lors des sessions, j'ai clairement pu ressentir un *empowerment*. Je marchais fièrement avec les autres colleureuses, rien ne semblait pouvoir nous arrêter. Coller est galvanisant, cela libère d'un poids. Il m'est arrivé de pleurer en voyant s'afficher des messages faisant écho à des expériences personnelles, pas de tristesse, mais comme si placarder ces mots aux yeux de toutes rendait mes ressentis légitimes. Bien plus que de participer à ma reconquête de l'espace public, assister à des sessions de collage a participé à une reconquête personnelle. Durant l'heure que dure une session de collage, tout semble possible. Je suis consciente que, pour certain-e-s, le fait de coller est insignifiant et ne fait pas avancer les luttes, ce qui peut se comprendre étant donné que parfois les messages disparaissent aussi vite qu'ils sont apparus. Mais personnellement, passer devant un collage réalisé par mes soins ou non, ou encore devant un mur que les colleureuses et moi-même avons pu investir par le passé, fait ressurgir en moi ce sentiment de légitimité. Je bombe alors le torse, relève la tête et me rappelle que la rue est à nous.



Fig 43 : A nous la rue. @collages\_feministes\_bruxelles, 22/05/2023



LES MUR I  
LES  
LES

TOUSTES EN GREVE  
LE 22 MAI POUR LES  
TRAVAILLEUR • SE • LES  
DE DELHAIZE

A L'ÉCHELLE DU  
MUR



# A L'ÉCHELLE DU MUR

L'échelle du mur constitue ma dernière échelle d'analyse, la plus focalisée et circonscrite. Le mur constitue le fondement même du collage ; c'est en prenant place sur le mur que le collage prend corps et se matérialise, devenant ainsi un « objet perceptible » (Mallah, 2021, p.135). Comme l'indique Alexandra Mallah, « son apposition sur le mur [...] est la condition de son existence » (Mallah, 2021, p. 135). Élément essentiel de cette pratique, le mur est le lieu de création, de naissance et de disparition du collage. Il est donc primordial de consacrer un chapitre au support de communication et à l'instrument d'appropriation qu'est le mur. Dans la continuité des questions formulées dans les chapitres dédiés à l'échelle de la ville et de la session, je m'intéresserai, dans un premier temps, aux facteurs qui influent sur le choix des murs où sont apposés les collages. Comment les colleuses décident-elles du mur à investir ? Dans un second temps, j'analyserai l'attention qui lui est portée par les colleuses et les usager·ère·s de l'espace public liégeois une fois revêtu d'un collage. La présence de collages favorise-t-elle la prise de conscience de la ville et de l'espace chez les activistes et chez les usager·ère·s liégeois·e·s ? Pour répondre à ces questions, j'exploiterai principalement les contenus tirés des entretiens avec les colleuses et du questionnaire adressé au public liégeois.

## **En amont et pendant la session - facteurs d'influence**

Afin d'identifier les facteurs qui sous-tendent le choix d'un mur, j'ai focalisé mon analyse sur un mur investi lors des deux sessions auxquelles j'ai participé : il s'agit du mur situé à la sortie de la gare de Liège Saint-Lambert, tel qu'illustré sur la coupe (fig 44) ci-dessous.

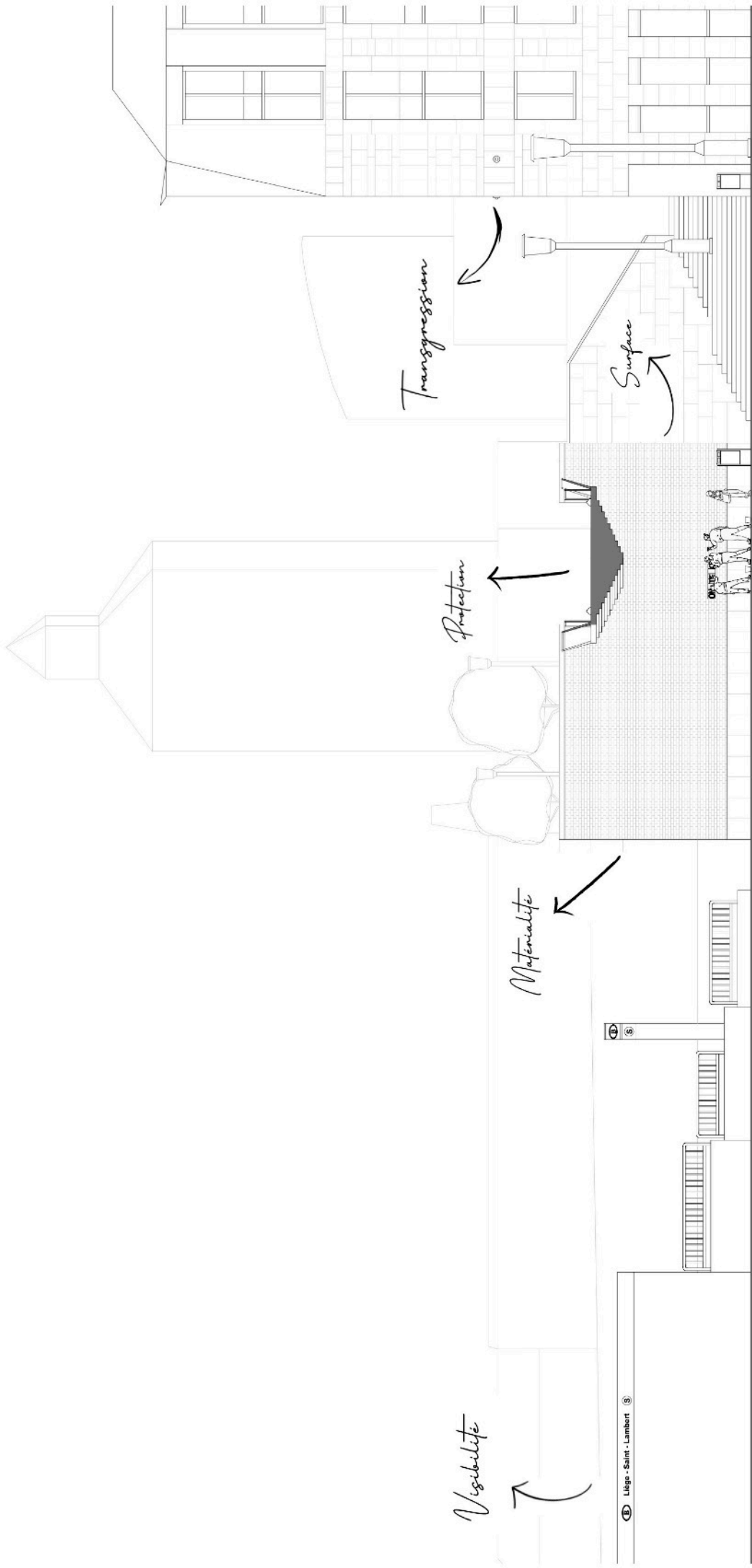


Fig 44 : Coupe. Gare Liège Saint-Lambert. Production personnelle

Avant d'entrer dans l'examen de ce mur, nous pouvons d'ores et déjà tirer des premières conclusions des chapitres précédents. D'une part, le chapitre consacré à l'échelle de la ville nous apprend que les colleuses apportent une importance cruciale à la visibilité du collage. En l'occurrence, le mur étudié se situe à la sortie de la gare de Liège-Saint-Lambert, zone à haute affluence qui donne accès au centre-ville et point d'entrée et de sortie pour les navetteurs. Ce mur bénéficie donc d'une visibilité considérable ; ce qui corrobore les conclusions tirées précédemment. D'autre part, ce chapitre nous apprend également que les lieux symboliques sont souvent investis, malgré la présence de caméras de surveillance, en raison du caractère transgressif et résistant de ce choix. Le mur étudié se situe à côté du Palais de justice, haut-lieu symbolique et représentatif d'un des piliers de notre système démocratique. Ce mur porte donc une charge politique et un pouvoir de revendication conséquent. En conciliant sa fonction symbolique et son potentiel de visibilité, il constitue une surface idéale d'expression.

L'analyse de ce mur nous apporte d'autres pistes de réflexions quant aux facteurs d'influence en œuvre dans le choix de la surface à coller.

### ***Façade publique VS façade privée***

Dans son entretien, Lucien nous rappelle que, à Liège, les collectifs collent exclusivement sur des murs publics : « Il y avait une consigne qui était d'éviter les lieux privés, on ne colle que sur du public qui appartient à la ville » (Lucien, entretien, 25 avril 2022). Cette réflexion est étayée par Pénélope, qui explicite les raisons de cette décision :

« Ce qu'on voulait aussi, c'était de ne pas coller sur des murs privés. Uniquement dans l'espace public. Pour ne pas embêter le privé et pour se dire que c'est quand même contre le public, la ville qu'on se bat et contre cette notion de lieu public » (Pénélope, entretien, 13 avril 2022).

Cette réflexion est cohérente et vient appuyer le discours politique tenu par les colleuses : à travers les collages, les collectifs féministes cherchent à dénoncer la division genrée de la ville et à revendiquer leur droit à la pratiquer, à l'occuper, à l'investir (Mallah et Anouk, 2021). L'expression de leurs revendications directement sur les façades de l'espace public fait donc sens, et cet élément vient renforcer le processus de légitimation et d'appropriation. Par ailleurs, les colleuses liégeoises tiennent à



respecter l'espace privé des citoyen.ne.s et à ne pas apposer des messages auxquels les propriétaires ne souscrivent peut-être pas.

Il convient tout de même de noter que cette « règle » n'est pas observée partout. Ainsi, lors de nos échanges non documentés (2022), Alexandra Mallah m'apprend que les colleuses parisiennes collent sur les façades privées, parce que les sanctions administratives sont plus sévères si elles occupent les façades publiques. Il est raisonnable d'en conclure que le choix des façades privées dans le cas parisien répond simplement d'inquiétudes d'ordre légal et non pas d'une volonté politique de la part des activistes.

En définitive, dans le cas des collectifs liégeois, un des facteurs dans le choix du mur est donc son appartenance à l'espace public.

### ***Place disponible***

Au cours de son entretien, Charlie soulève un autre facteur pris en considération, à savoir la question de la place disponible sur les murs :

« C'était ça qui était le plus compliqué : se demander où on allait mettre les super longs collages et où est-ce qu'on va le mettre en pensant au temps qu'on a pour ne pas être trop à découvert ». (Charlie, entretien, 13 avril 2022)

Les dimensions de la surface sont un des premiers éléments pris en compte dans la réflexion sur le choix du mur. Elles ont une incidence directe sur le choix du slogan et également sur le format papier utilisé, comme en témoigne Pénélope :

« On ne va pas commencer à essayer de mettre une méga phrase sur un tout petit spot. Là aussi, c'est réfléchi. On avait chacune des phrases plus ou moins longues, ou alors on avait aussi des A4 ou des A3. » (Pénélope, entretien, 13 avril 2022)

Le choix du slogan à apposer sur un mur dépend donc directement de sa taille :

« On se dit que tel ou tel endroit serait super, on se met d'accord sur le collage. En fait, c'est plutôt la taille. Si on a beaucoup de place, on va mettre un grand collage, et si on a peu de place, un petit collage » (Lucien, entretien, 25 avril, 2022).



Fig 45 : Collage 39 du collectif n°1. Inventaire. Source anonymisée

Si la place disponible joue un rôle dans le choix du mur, les colleuses cherchent toutefois, lorsqu'il s'agit d'une réaction à l'actualité, à associer le choix de l'endroit au slogan affiché. Ainsi, à la suite d'une émission de la RTBF où un-e invité-e avait déclaré que la bisexualité était un effet de mode, le collectif numéro un est allé coller le slogan suivant sur le bâtiment du média. (source non divulguée pour des raisons d'anonymisation).

### **Matérialité**

Au cours des deux sessions de collage, j'identifie directement la matérialité du mur investi : en l'occurrence, des briques. Si cette matérialité, rugueuse mais régulière, s'avère propice au moment du collage, je constate qu'au moment de l'enlèvement (du moins, presque chaque fois que ce mur a été investi), il reste des traces, ce qui peut être considéré comme étant une dégradation du mur. J'en viens donc à me poser la question suivante : la matérialité joue-t-elle un rôle dans le choix du mur ? Les colleuses sont-elles attentives à cet élément ?



Fig 46 : Collage nettoyé. Photo personnelle, 29/04/2022

Au fil des entretiens, je discerne la formulation de deux discours différents à l'égard de la matérialité. D'une part, certaines colleuses admettent ne jamais s'être questionnées à ce sujet. Une fois encore, elles mettent en avant le souci de la visibilité du collage. Dans ce contexte, elles ne s'inquiètent ni de la présence de caméras, ni de la matérialité du mur collé. C'est notamment le cas de Charlie :

« Je pense qu'on n'a jamais réfléchi à ça [la matérialité], mais c'est une bonne question parce que je pense que, par exemple, sur du crépis, ça ne marche pas. Mais après, si c'est bien collé sur du crépis, cela s'enlève plus difficilement. On ne s'est pas posé la question. Ce n'est pas un truc auquel on s'est interrogées et pourtant, ça serait vraiment super intéressant. Jamais on ne s'est dit qu'on allait éviter tel ou tel matériau sur lequel ça ne pourrait pas tenir. On a plus réfléchi aux lieux et à la visibilité du lieu. Ça permet de réfléchir dans une idée de globalité que plutôt propre à chaque bâtiment ». (Charlie, entretien, 13 avril 2022)

Ce témoignage, corroboré par d'autres, indique que la matérialité n'est pas un facteur pris en compte lors du choix du mur.

D'autre part, un discours opposé se dessine à cet égard, tenu cette fois-ci par Pénélope :

« Oui, je faisais attention à ce qu'on ne colle pas sur n'importe quelle surface. Certaines colleuses voulaient aller coller sur la piscine de Jonfosse et je leur ai dit de ne pas faire ça sur n'importe quelle surface parce que là, j'ai un respect de la beauté d'un bâtiment ou de la nouveauté d'un bâtiment, même si je ne le trouve pas spécialement beau. Il y a quand même cette notion de faire attention aux matériaux. Au moins, je leur ai dit : « On ne va pas déconner. On va placarder mais on respecte quand même l'espace public » .» (Pénélope, entretien, 13 avril 2022)

Pénélope met en évidence plusieurs éléments intéressants : elle évoque le respect de la beauté et/ou de la nouveauté du bâtiment et le respect porté à l'espace public. Il existe, dans ce cas, une vraie prise de conscience de l'architecture ainsi que des matériaux présents. Pénélope va encore plus loin dans sa réflexion, mentionnant une liste des matériaux à éviter ou à privilégier :

« Oui. On s'était dit qu'on ne voulait pas abîmer, ce n'était pas le but. [...] On s'était dit aussi qu'on ne collait pas sur des surfaces sur lesquelles on ne savait pas enlever. Pas du crépis parce que si tu enlèves le papier, tu as peut-être le crépis qui vient avec. Sur la pierre, ce n'est pas génial mais on l'a quand même fait. Quand on repasse devant certains lieux, on remarque qu'on voit toujours la marque de la colle. Une surface quand même lisse, même si on a tenté sur des piliers de pont qui n'étaient pas très lisses. On a réfléchi quand même à la surface. ». (Pénélope, entretien, 13 avril 2022)

On décèle dans ce discours un souci de la surface de collage et des éventuels dégâts occasionnés.

C'est ici que la rencontre entre les deux discours est intéressante, car elle permet d'identifier les deux tendances qui se dégagent. Ainsi, Pénélope, tel qu'évoqué précédemment, est architecte : elle est donc, en raison de sa formation professionnelle, sensibilisée aux questions d'architecture, d'urbanisme et bien entendu, de matérialité. Si ce témoignage pourrait être considéré comme biaisé, je le considère, personnellement, plutôt révélateur de l'existence de deux profils de colleuses, qui se définissent par leur rapport à l'architecture et à l'urbanisme. Elle n'est toutefois pas la seule à s'en soucier, puisque Louise fait preuve, elle aussi, d'une sensibilité particulière aux matériaux :

« Nous, quand on colle, on fait attention à la surface de collage. Mur lisse ou des pierres et briques où c'est plus galère de coller parce qu'il faut mettre plus de colle et donc ça prend un peu plus de temps de coller sur des surfaces moins planes. Le jeu c'est quand même aussi de repérer les surfaces idéales. Je me souviens que j'avais vu un collage sur la stèle d'une statue place de la république française qui est assez lisse et je me suis dit que c'était assez bien trouvé. » (Louise, entretien, 11 avril 2022).

D'un point de vue plus personnel, ma casquette d'architecte me fait prêter une attention particulière aux matériaux. Ainsi, j'ai pu observer, au cours des sessions, que les briques, les pierres, les pavés, sont des surfaces plus difficiles à coller. Je remarque aussi qu'il est sans doute préférable d'investir des murs couverts, pour éviter les dégâts causés par les intempéries. Dans sa thèse, Alexandra Mallah arrive à la même conclusion personnelle que moi : « le choix de la matérialité est déterminant pour assurer une longue durée de vie [au collage] » (Mallah, 2021, p135). Les surfaces présentant des aspérités ou des irrégularités sont à éviter ; il convient de privilégier des surfaces lisses. Si, à l'issue de ma

recherche, je ne peux conclure que la matérialité est un facteur pris en compte dans le choix du mur opéré par les collectifs liégeois, il est intéressant de noter qu'Alexandra Mallah est arrivée à la conclusion opposée dans le cas des collectifs parisiens : « la matérialité du mur est fondamentale et joue un rôle important dans les choix que vont opérer les activistes » (Mallah, 2021, p135).

## **En aval du collage – le rapport à la ville**

Si la matérialité ne semble pas être excessivement considérée en amont et lors de la session, qu'en est-il après l'activité ? Les colleureuses portent-elles une attention plus particulière aux murs de la ville après les sessions ? Et les usager·ère·s de l'espace public liégeois ? En d'autres termes, la présence de collages favorise-t-elle la prise de conscience de la ville et de l'espace chez les activistes et chez les usager·ère·s de l'espace public liégeois ?

### ***Du point de vue des colleureuses***

Les entretiens révèlent une modification du rapport à la ville, et plus particulièrement aux murs, après la pratique des collages chez les colleureuses interrogées. Ainsi, Lucien déclare :

« Je vois plus les murs maintenant. Je me dis que tel ou tel serait parfait. Après, là, ça fait un petit temps qu'on n'a pas fait de collages donc c'est un peu passé, mais comme on l'a déjà fait, le regard a été un peu affiné » (Lucien, entretien, 25 avril 2022).

À l'instar du sentiment de légitimité, l'attention portée aux façades publiques, ou le réflexe de repérage, est exacerbée après les sessions, mais semble s'amenuiser avec le temps. Louise fait état du même sentiment :

« Le réflexe s'estompe avec le temps et là, ça fait un petit temps qu'on en a plus fait que je n'ai plus forcément ça en tête. Mais oui, après l'action de collage, tu te dis que certains endroits pourraient être propices » (Louise, entretien, 11 avril 2022).

La pratique des collages modifie donc le rapport aux murs de la ville des colleureuses.

### ***Du point de vue des usager·ère·s***

Le questionnaire adressé aux usager·ère·s de la ville de Liège présente, comme indiqué dans ma méthodologie, quelques limites : les répondant·e·s étant des étudiant·e·s en architecture, ils font l'objet d'une déformation professionnelle qui les pousse à être particulièrement attentifs à la matérialité présente dans l'espace public. Il est toutefois intéressant de noter que les réponses attestent d'opinions contrastées, ne permettant pas d'identifier une tendance bien marquée. Ainsi, certain.e.s répondant.e.s affirment être encore plus attentifs aux façades publiques alors que d'autres déclarent ne pas observer de modification dans leur comportement vis-à-vis de l'espace public, et plus particulièrement, de la matérialité des murs. À la question « Voir un collage vous a-t-il déjà permis de porter plus d'attention aux façades ou de prendre connaissance de la ville et de l'espace public urbain », j'ai obtenu 14 oui et 9 non, ce qui ne me permet pas de formuler un résultat affirmé à cette question.

### **Conclusion**

L'analyse à l'échelle du mur s'avère fondamentale : le mur constitue le moyen de matérialisation et de concrétisation du collage. L'étudier revient à appréhender l'essence même du collage et à faire dialoguer toutes les échelles. Cette dernière échelle d'analyse a permis de mettre en évidence les facteurs qui sous-tendent les choix des murs collés. Ainsi, tel qu'illustré dans les chapitres précédents, la visibilité et la symbolique de la surface constituent des facteurs importants. À cela s'ajoutent l'appartenance du mur au domaine public et la place disponible. La question de la matérialité, elle, met en évidence la distinction entre deux profils : les colleureuses qui y sont sensibles, et ceux qui y sont moins. Le constat est toujours le même : chaque colleureuse est différent·e et incarne une réalité qui lui est propre. Il n'est donc pas possible de confirmer, ni d'infirmer, que la matérialité est un facteur qui influence le choix du mur investi. À la question de l'attention portée aux façades et de la prise de conscience de l'espace, la réponse diffère selon le public interrogé. Les colleureuses décrivent une modification de leur rapport à la ville, et notamment à la matérialité, après les sessions. Le public liégeois, quant à lui, n'apporte pas de réponse qui permette de présenter un résultat concluant.

Il est nécessaire de signaler, à ce stade, que l'analyse à l'échelle du mur m'a donné du fil à retordre. J'ai été confrontée aux limites de ma recherche : le nombre limité de session auxquelles j'ai participé m'a empêché de formuler de nombreuses observations ; les difficultés à entrer en contact avec les colleureuses, inquiètes pour leur sécurité, m'ont empêché de collecter davantage de témoignages et la quantité moins abondantes de ressources académiques trouvées m'ont obligée à développer davantage les *standpoints* militants et personnels dans le cadre de chapitre. Malgré ces limites, cette échelle d'analyse ouvre la voie vers d'autres pistes de recherche qu'il serait intéressant d'explorer dans une éventuelle continuation de ce travail. Ces pistes de réflexion seront présentées dans la conclusion.



SOUTIEN A SARAH SCHLITZ  
LA LUTTE CONTRE  
L'EXTRÊME DROITE

CONCLUSION





# CONCLUSION

Le sujet de recherche du présent mémoire porte sur le recours à la pratique des collages comme moyen de militantisme et d'appropriation de l'espace public urbain par des militant·e·s féministes. Si la recherche académique et la plupart des collectifs font référence à la notion de "réappropriation" de l'espace public urbain, j'ai qualifié, pour ma part, le phénomène d'"appropriation" de l'espace urbain, partant du principe que l'on ne peut pas se réapproprier quelque chose qui ne nous a jamais appartenu (Perennès et Depardon, 2022). Cet angle d'analyse m'a permis de mettre davantage en évidence les rapports sociaux asymétriques existants dans nos rapports à l'espace. A travers mon analyse déclinée en trois échelles, j'ai identifié les dimensions socio-spatiales en œuvre pendant les actions militantes. L'étude de chaque échelle d'analyse s'est faite à la lumière de plusieurs hypothèses, développées dans une dynamique constructiviste afin de faire dialoguer la littérature académique, les contenus militants et mon expérience personnelle.

Le chapitre consacré à l'échelle de la ville s'intéresse à la répartition des collages dans la ville ainsi qu'à leur réception par les usager·ère·s de l'espace public liégeois. Dans le cadre de la répartition des collages, je formule l'hypothèse que la répartition des collages est influencée par les deux facteurs suivants : la peur des autorités et le profil des militantes. Ce premier angle d'étude me permet d'identifier l'existence de deux catégories de colleureuses : les colleureuses travailleur·euse·s, plus soucieux·se·s pour leur sécurité et moins expérimenté·e·s, et les colleureuses étudiant·e·s, plus soucieux·se·s de la visibilité des collages et plus expérimenté·e·s. Le profil des colleureuses détermine le choix des lieux de collage et donc leur répartition dans la ville, tel qu'illustré sur les cartes réalisées. Cette première conclusion m'amène à formuler des premières observations quant aux facteurs liés au sentiment d'appropriation de la ville : le caractère illégal de l'activité favorise le développement d'un sentiment de puissance chez les acteur·rice·s ; les lieux symboliques sont investis en vue d'ébranler leur rattachement aux diverses formes de pouvoir et donc de dénoncer ce pouvoir ; la pratique des collages se distingue de l'artivisme par ses fondements strictement politiques, et non artistiques, et donc ses objectifs distincts. Dans le cadre de la réception des collages, l'étude du phénomène d'arrachage et des choix de lieux investis nous permet de conclure que l'activité de collage et sa réception sont pensés conjointement : les colleureuses s'adaptent à leur public cible, à travers le choix du lieu et le slogan affiché.

Le chapitre consacré à l'échelle de la session approfondit l'étude des différents facteurs qui favorisent le développement d'un sentiment de légitimité et d'appropriation de la ville chez les colleureuses : la marche et la conquête de la ville qui en découle, l'effet de groupe et le sentiment de sécurité qui en découle ; et la nuit et le caractère transgressif qui en découle. Ainsi, ces trois facteurs contribuent simultanément au développement d'un sentiment de légitimité et d'empowerment chez les acteur·rice·s qui se transforme en appropriation de l'espace public. À travers le marquage-trace et le marquage-présence qui assoient le marquage contestataire, la plupart des colleureuses régulier·ère·s voient ce sentiment de conquête de la ville perdurer dans le temps, ce qui renforce la confirmation de l'hypothèse générale de ma recherche.

Le chapitre consacré à l'échelle du mur investigate les facteurs qui sous-tendent le choix des murs investis : ainsi, sa visibilité, sa charge symbolique, son appartenance au domaine public et la place disponible pour coller sont autant d'éléments pris en considération au moment d'opérer un choix. La question de la matérialité est moins concluante : si certain.e.s colleureuses en tiennent compte, d'autres ne s'y intéressent pas. Toutefois, le sujet de la matérialité occupe une place plus importante en aval des sessions : les colleureuses développent une sensibilité plus accrue pour les matériaux, les surfaces et l'architecture de manière générale. Iels développent de nouveaux réflexes d'observation dans leur pratique quotidienne de l'espace public. Il est, en revanche, difficile d'identifier une tendance générale au sujet du rapport à la matérialité et à la perception de la ville chez les usager·ère·s de l'espace public liégeois.

Nous pouvons donc conclure qu'il existe bien une corrélation entre la pratique des collages et l'appropriation de l'espace public urbain par les femmes et les minorités de genre. Différents facteurs socio-spatiaux, évoqués ci-dessus, contribuent à ce résultat et permettent de mettre en lumière la construction du sentiment de légitimité. Si les échelles sont abordées individuellement, elles sont, en réalité, intrinsèquement liées les unes aux autres et se nourrissent mutuellement. Les facteurs étudiés à chaque échelle s'imbriquent les uns dans les autres et s'influencent mutuellement. Ainsi, avant la session, l'étude préparatoire de la ville détermine le déroulement de la session et le choix du mur : l'itinéraire de la session est influencé par l'étude du positionnement des caméras de surveillance dans la ville, le profil des colleureuses et les caractéristiques du mur (appartenance à l'espace public, visibilité, place disponible et symbolique). Pendant la

session, les facteurs d'appropriation étudiés à l'échelle de la ville et à l'échelle de la session résonnent entre eux et avec l'échelle du mur : l'illégalité de l'activité fait écho à la transgression ressentie par les colleuses à investir cet espace qui « ne leur appartient pas », et qui plus est, de nuit ; la résistance exprimée dans la ville se reflète dans la résistance exprimée par les corps pendant la session ainsi que dans le choix du mur investi (en lien avec sa symbolique et son éventuel emplacement près d'une caméra de surveillance). Après l'expérience, la session influe sur la pratique de la ville : le sentiment de légitimité créé au cours de la session perdure et est retranscrit dans la pratique modifiée de la ville au quotidien. La sensibilité à la matérialité et aux façades, développée lors de l'action sur les murs, se traduit dans la pratique postérieure de l'espace urbain.

Par ailleurs, l'analyse du mur ouvre la voie à d'autres pistes de réflexion. Le mur, fondement essentiel du collage dans sa forme physique, existe également sous une forme virtuelle, dans l'univers des réseaux sociaux. Ainsi, les murs Facebook, Instagram et autres permettent également la diffusion massive des collages : « la caisse de résonance médiatique démultiplie le nombre d'individus qui voient les collages et élève la sensibilisation à un niveau supérieur » (Mallah, 2021, p. 117). Ils se révèlent, dans ce cadre précis, être une plateforme très utile ; ils permettent de laisser une trace virtuelle pérenne face à l'existence éphémère des collages physiques. Ainsi, les réseaux sociaux deviennent, en quelque sorte, un deuxième espace public : si les collages peuvent être arrachés ou enlevés, les publications restent visibles sur Internet et permettent le dialogue avec un public encore plus vaste (Mallah, 2021). Cet espace numérique permet de dépasser le cadre de l'architecture physique ; dans ce contexte, la définition du mur peut être étendue au-delà de sa dimension architecturale et urbanistique. Il en est de même pour l'espace public : en ajoutant la composante virtuelle, la définition de l'espace public peut être étendue au-delà du cadre physique qu'on lui connaît aujourd'hui. L'espace public et le mur sont ainsi élargis à d'autres formes, d'autres limites, d'autres potentialités, qu'il serait intéressant d'explorer dans une éventuelle poursuite de ce travail.

Enfin, si l'activité des collages opère des transformations chez les individus qui la pratiquent, il semblerait qu'elle contribue également à transformer la société. En effet, si les collages abordent aujourd'hui une diversité de sujets, à l'origine, ils visaient à dénoncer les féminicides et à rendre hommage aux victimes. Le 29 juin 2023, une loi inédite est adoptée en Belgique : la loi « Stop féminicides ». Une première en Europe, la

loi définit quatre types de féminicides : intime, non intime, indirect et fondé sur le genre (Duchêne et Wernaers, 2023). S'il est difficile d'estimer si le mouvement des collages a directement influé sur ce positionnement politique, il semble raisonnable d'avancer que les collages ont pu, de façon directe ou indirecte, contribuer au travail de sensibilisation et de dénonciation des féminicides. Si cette question sort du cadre de mon mémoire, il est intéressant de s'intéresser à la notion de l'appropriation de l'espace public, comme moyen et non uniquement comme finalité (Ripoll et Veschambre, 2005). Selon Ripoll et Veschambre, l'espace peut être perçu comme un capital inégalement distribué ; un « moyen de production, un attribut social plus ou moins valorisé et valorisant, une arme dans les rapports de pouvoir qui caractérisent les différents champs sociaux (économiques, politiques, culturels, etc.) » (Ripoll et Veschambre, 2005, p8). Ainsi, l'espace révèle la position des individus dans la hiérarchie sociale et se conçoit comme une forme de capital, catalyseur d'inégalités sociales (Ripoll et Veschambre, 2005)

Dans ce contexte, la loi « anti-casseurs », votée en Commission justice au mois de juillet et qui vise à « interdire de manifestations les personnes qui se seraient rendues coupables d'infractions pénales lors d'autres rassemblements » (Hupin, 2023), est vivement critiquée par le secteur associatif et les syndicats. D'aucuns craignent que la contestation sociale se voit restreinte et considèrent qu'il s'agit d'une loi liberticide, qui met en péril l'occupation de l'espace public par les mouvements sociaux et de lutte. (<https://bruxellesdevie.com/>).

Cette nouvelle loi pourrait décourager encore davantage la pratique des collages, qui contribue pourtant à des évolutions politiques et sociales fondamentales, comme en témoigne le cas de la loi sur les féminicides. J'ouvre ici une réflexion, plus globale, sur l'utilisation future de l'espace public par l'ensemble des mouvements sociaux et de lutte. Au début de ce travail, je reviens à l'origine même de la construction de l'espace public, dans sa forme politique embryonnaire qu'est l'agora. L'agora se veut être le siège de l'assemblée du peuple, lieu de rassemblement, d'échange et de discussion, même si nous avons vu que cette vision idéalisée était fondée sur une représentation dénaturée de la population. Que reste-t-il de cette définition initiale de l'espace public héritée de la Grèce antique ? Comment lutter pour le progrès social dans l'espace public du 21ème siècle ? Il convient, plus que jamais, de veiller à préserver la fonction sociale et contestataire de ce lieu ; l'espace public est, depuis toujours, le berceau des révolutions sociales et surtout, féministes.

# BIBLIOGRAPHIE

## **Article de blog**

StopFemicid. (2023, 7 janvier). Stop Femicide. StopFemicide.  
<http://stopfemicide.blogspot.com/>

## **Articles de journal**

Adam, C., & Covolo, J. (2023, février 14). *Collages féministes arrachés à Liège : Le bourgmestre Willy Demeyer réagit*. <https://www.rtf.be/article/collages-feministes-arraches-a-liege-le-bourgmestre-willy-demeyer-reagit-11152546>

Brouze, E. (2017, 19 février). *Comprendre les inégalités dans la cour d'école par Edith Maruejols* |. <http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejols/>

Cheurfi, S. (2020, 18 mars). *Avec La Fronde, les colleuses féministes radicales de Bruxelles*. VICE - Unbequemer Journalismus und Dokus zu allem, was wichtig ist auf der Welt. <https://www.vice.com/fr/article/wxekxx/la-fronde-collages-feministes-bruxelles>

Covolo, J. (2023, février 10). *Collages féministes arrachés à Liège : Un « deux poids, deux mesures » vis-à-vis de l'affichage clandestin ?* <https://www.rtf.be/article/collages-feministes-arraches-a-liege-un-deux-poids-deux-mesures-vis-a-vis-de-laffichage-clandestin-11150405>

D, L. (2021, février 21). *Toponymie : La Ville de Liège poursuit la féminisation des noms de rues*. <https://www.dhnet.be/regions/liege/2021/02/21/toponymie-la-ville-de-liege-poursuit-la-feminisation-des-noms-de-rues-IQKUMJSYXRAQRDCHMVCEZFXHB4/>

Duchêne, S., & Wernaers, C. (2023, juin 30). *C'est historique : La Belgique adopte une loi*

*contre les féminicides*. <https://www.rtbf.be/article/cest-historique-la-belgique-adopte-une-loi-contre-les-feminicides-11221281>

Gadisseux, T. (2015, avril 17). *Combien de femmes sont-elles harcelées dans la rue en Belgique*. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/combien-de-femmes-sont-elles-harcelees-dans-la-rue-enbelgique-8958723>

Hupin, B. (2023, juin 14). *Projet de loi « anti-casseurs » : Le texte en commission Justice de la Chambre ce mercredi*. <https://www.rtbf.be/article/projet-de-loi-anti-casseurs-le-texte-en-commission-justice-de-la-chambre-ce-mercredi-11212930>

Le Gallic, S. (2019, décembre 2). *Afficher les revendications féministes sur les murs des villes*. OpenEdition. <https://habitville.hypotheses.org/2095>

Les Ambassadeurs. (2022, 18 octobre). *On a testé pour vous l'Oeuvre de Daniel Buren à la gare de Liège-Guillemins ! - rtbf.be*. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/on-a-teste-pour-vous-loeuvre-de-daniel-buren-a-la-gare-de-liege-guillemins-11087955>

*Loi anti-casseur : chronologie d'un projet dangereusement liberticide*. (2023, 16 juin). Bruxelles Dévie. <https://bruxellesdevie.com/2023/06/16/loi-anti-casseur-chronologie-dun-projet-dangereusement-liberticide/>

Lu, D. (2021, février 21). *Toponymie : La Ville de Liège poursuit la féminisation des noms de rues*. <https://www.dhnet.be/regions/liege/2021/02/21/toponymie-la-ville-de-liege-poursuit-la-feminisation-des-noms-de-rues-IQKUMJSYXRAQRDCHMVCEZFXHB4/>

Moran Garcia, S. (21, 18 février). *Victime de viol, Orlande lance l'ASBL Don't cry, Talk : "Parler de ce qui m'est arrivé a été libérateur"*. <https://www.7sur7.be/belgique/victime-de-viol-orlande-lance-lasbl-dont-cry-talk-parler-de-ce-qui-mest-arrive-a-ete-liberateur~a1c48d08/>

Prins, A. (2022, 20 avril). *Trop peu d'artistes féminines à l'affiche des Ardentes ? Le festival se défend*. Moustique. <https://www.moustique.be/culture/musique/2022/04/20/y-a-t-il-trop-peu-dartistes-feminines-a-laffiche-du-festival-les-ardentes-235189>

## **Articles de magazine**

Colard, F. (2019, juin). Sexiste l'espace public ? *Publication des Femmes Prévoyantes Socialistes*, 66, Article 66.

Dirkx, A. (2022, décembre). Pourquoi compter nos mortes ? *Axelle Magazine*, 249, Article 249. <https://www.axellemag.be/2-pourquoi-compter-nos-mortes/>

*Féminicides : de grands enjeux qui entraînent de grandes résistances - Axelle Mag.* (2022, 5 décembre). Axelle Mag. <https://www.axellemag.be/focus/feminicides-de-grands-enjeux-qui-entraiment-de-grandes-resistances/>

Gillet, J. (2019, juin). Tu seras violent, mon fils. *Publication des Femmes Prévoyantes Socialistes*, 66, Article 66.

Wernaers, C. (2022, novembre). 1. Christelle Taraud : "Les féminicides reposent sur un système très ancien d'écrasement des femmes" - Axelle Mag. Axelle Mag. <https://www.axellemag.be/christelle-taraud-les-feminicides-reposent-sur-lecrasement-des-femmes/>

## **Articles de revue**

Ardenne, P. (2010). L'implication de l'artiste dans l'espace public. *L'Observatoire*, 36, 3-10. <https://doi.org/10.3917/lobs.036.0003>

Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2013). L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? *Idées économiques et sociales*, N° 173(3), Article 3. <https://doi.org/10.3917/idee.173.0025>

Boisclair, I. (2014). Savoirs féminins, savoirs féministes, savoirs situés / *Politiques féministes et constructions des savoirs*. « Penser nous devons » !, de Maria Puig de la Bellacasa, L'Harmattan, « Ouverture philosophique », 258 p. *Spirale*, (247), 68-70.



- Bowman Cynthia G. (1993), « Street harassment and the informal ghettoization of women. », *Harvard Law Review*, vol 106, n°3, pp 517-580.
- Brown, E., Debauche, A., Mazuy, M., Delage, P., & Lieber, M. (2019). L'enquête VIRAGE (Violences et RAports de GENre): *Cahiers du Genre*, n° 66(1), Article 1. <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0037>
- Chevalier,D., Sibertin-Blanc, M (2021). Introduction lieux de colère, spatialsiation des luttes, territorialisation du politique. *Géographie et cultures*, L'Harmattan, Géographie de la colère. Ronds-points et prés-carrés, 210p. hal-03121637
- De Suremain, M.-D. (2017). Urbanisme, féminisme et *empowerment*. Regards croisés Amérique latine / France. *Cahiers du Genre*, 63(2), Article 2. <https://doi.org/10.3917/cdge.063.0067>
- Delage, P. (2020). Genre et violence : Quels enjeux ? *Pouvoirs*, N°173(2), Article 2. <https://doi.org/10.3917/pouv.173.0039>
- Garcia, P. (2002). Un «pratiquant» de l'espace. Michel de Certeau. Les chemins d'histoire, Bruxelles, Éditions Complexe, 219-234.
- Gilbert, A., & Rose, D. (1987). Espaces et femmes : Pour une géographie renouvelée. *Cahiers de géographie du Québec*, 31(83), Article 83. <https://doi.org/10.7202/021871ar>
- Girard, M.-J., Bréart De Boisanger, F., Boisvert, I., & Vachon, M. (s. d.). Le chercheur et son expérience de la subjectivité : Une sensibilité partagée. *Spécificités*, 8, 10.
- Guéguen, H. (2014). Reconnaissance et légitimité : Analyse du sentiment de légitimité professionnelle à l'aune de la théorie de la reconnaissance. *Vie sociale*, 8(4), 67. <https://doi.org/10.3917/vsoc.144.0067>
- Guellier, M. (2022). « Tu fais un truc qui n'est pas légal mais qui est légitime en fait » :

coller contre les féminicides. *Mouvements*, 112, 158-166. <https://doi.org/10.3917/mouv.112.0158>

Guétat-Bernard, H., & Lapeyre, N. (2017). Les pratiques contemporaines de l'empowerment. : Pour une analyse des interactions entre pratiques et théories, individu-e-s et collectifs. *Cahiers du Genre*, n° 63(2), 5-22. <https://doi.org/10.3917/cdge.063.0005>

Hancock, C. (2018). La ville, les espaces publics... et les femmes: *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, N° 67(1), Article 1. <https://doi.org/10.3917/cdsu.067.0011>

Hille, K. (1999). 'gendered exclusions': Women's fear of violence and changing relations to space. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 81(2), Article 2. <https://doi.org/10.1111/j.0435-3684.1999.00052.x>

Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102, 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>

Imrie, R. (2003). Architects' Conceptions of the Human Body. *Environment and Planning D: Society and Space*, 21(1), 47-65. <https://doi.org/10.1068/d271t>

Kohn, L., & Christiaens, W. (2015). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : Apports et croyances: *Reflets et perspectives de la vie économique*, Tome LIII(4), Article 4. <https://doi.org/10.3917/rpve.534.0067>

Lagrange Hugues (1985), Réponse à l'insécurité. Analyse secondaire d'une enquête réalisée en 1976 à la demande du comité Peyrefitte, Grenoble, Cerat.

Lapalud, P., Blache, C., & Roussel-Richard, L. (2016). Le droit à la flânerie : Genre et Ville. *Les cahiers de la LCD*, N° 1(1), Article 1. <https://doi.org/10.3917/clcd.001.0034>

Lebois, V., & Laburte, D. (2018). Corps enquêteurs et lieux performés : Enseigner

l'expérience sensible de l'architecture. *Ambiances*, 4, Article 4. <https://doi.org/10.4000/ambiances.1618>

Lécuyer, M. (2019). Maud Navarre, Georges Ubbiali (dir.), Le genre dans l'espace public. Quelle place pour les femmes ? *Lectures*. <https://doi.org/10.4000/lectures.33904>

Mengin, A., Allé, M. C., Rolling, J., Ligier, F., Schroder, C., Lalanne, L., Berna, F., Jardri, R., Vaiva, G., Geoffroy, P. A., Brunault, P., Thibaut, F., Chevance, A., & Giersch, A. (2020). Conséquences psychopathologiques du confinement. *L'Encéphale*, 46(3), Article 3. <https://doi.org/10.1016/j.encep.2020.04.007>

Metzger, J.-L. (2016). Penser avec Foucault pour comprendre l'extension du pouvoir en régime néolibéral. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 47(2), Article 2. <https://doi.org/10.4000/rsa.1755>

Monnet, J. (1998). La symbolique des lieux : Pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité. *Cybergeogeo*. <https://doi.org/10.4000/cybergeogeo.5316>

Ouali, N., Lannoy, P., Desamoury, V., Guillaume, S., Mayné, F., Merville, S., Odier, C., & Thébaux, A. (2021). Les femmes dans le nom des rues bruxelloises. Topographie d'une minorisation. *Brussels Studies*. <https://doi.org/10.4000/brussels.5376>

Riffaud, T., & Recours, R. (2016). Le street art comme micro-politique de l'espace public : Entre « artivisme » et coopératisme. *Cahiers de Narratologie*, 30, Article 30. <https://doi.org/10.4000/narratologie.7484>

Ripoll, F., & Veschambre, V. (2005). Introduction : L'appropriation de l'espace comme problématique. *Noroi*, 195, 7-15. <https://doi.org/10.4000/noroi.477>

Ripoll, F. (2008). Espaces et stratégies de résistance : Répertoires d'action collective dans la France contemporaine. *Espaces et sociétés*, 134(3), Article 3. <https://doi.org/10.3917/esp.134.0083>

Veschambre V (2004), « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques

Wintgens, C. (2019). La ville : Quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre (E. Faure et al., dir., 2017). *Emulations - Revue de sciences sociales*. <https://doi.org/10.14428/emulations.cr.058>

Zöllner, F. (2014). Anthropomorphism: from Vitruvius to Neufert, from human measurement to the module of fascism.

### **Chapitre de publication**

Bogaert, L. (2018). Harcèlement de rue et stratégies d'évitement des jeunes femmes à Charleroi. Dans M. D. Sacco, Paternotte (Dir.), *Partager la ville - Genre et espace public en Belgique francophone*. Academia-L'harmattan.

Coutras, J. (2007). Le genre et les défis spatio-temporels contemporains. Femmes et mobilités, Editions Cortext, Chapitre, 1, 163-179.

De Beudrap, A. (2021). Notre silence les arrange, notre colère les dérange - Interactions avec la police. Dans *Notre colère sur vos murs*. Denoël.

Dejardin, C. (2018). Le sentiment d'insécurité des étudiantes au regard de leurs représentations. Dans M. D. Sacco, Paternotte (Dir.), *Partager la ville - Genre et espace public en Belgique francophone*. Academia-L'harmattan.

Diallo, R. (2022). Me Too : avant et au-delà. Dans *Moi aussi : Metoo au delà du Hastag* Première édition, p. 195). JC Lattès.

Giulia, C (2017). L'approche « gender mainstreaming » dans l'exemple des espaces publics viennois. Dans Faure, E., Hernández-González, E., & Luxembourg, C. (2017). *La ville, quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*. le Temps des cerises.

Lamy, R. (2022). Introduction. Dans *Moi aussi : Metoo au delà du Hastag* (Première édition, p. 195). JC Lattès.

Léa (2021). Plus écouté.e.s morte.s que vivant.e.s. Dans *Notre colère sur vos murs* . Denoël.

Lienard, C. (2018). Approches féministes de l'espace public urbain. Dans M. D. Sacco, Paternotte (Dir.), *Partager la ville - Genre et espace public en Belgique francophone*. Academia-L'harmattan.

Luxembourg, Noûs, C. C. (2021). Les espaces publics sont-ils neutre ? Lecture spatiale des rapports sociaux de genre, lecture genrée des rapports socio-spatiaux. Dans *Espace public et inégalité de genre* (12<sup>e</sup> éd.). IWEPS.

Mallah, C., A. A. (2021). Le sexisme est partout, nous aussi. Dans *Notre colère sur vos murs*. Denoël.

Mélotte, P., Zielinger, I. (2018). Les femmes et le harcèlement dans l'espace public : comment réagissent-elles ? Dans M. D. Sacco, Paternotte (Dir.), *Partager la ville - Genre et espace public en Belgique francophone*. Academia-L'harmattan.

Mesnage, G., A. M. (2021). Nous sommes la voix de ceux que vous avez fait taire - Les collages sont politiques, pas artistiques. Dans *Notre colère sur vos murs*. Denoël.

Selin. (2021). Nous sommes la voix de ceux que vous avez fait taire - Tu trouveras toujours notre soutien sur les murs. Dans *Notre colère sur vos murs*. Denoël.

Valentine, E., Pauline. (2021). Nous sommes la voix de ceux que vous avez fait taire - Historiques, pas hystériques. Dans *Notre colère sur vos murs*. Denoël.

Zeilinger, I. (2018). La longue marche vers une critique féministe de l'espace public. Dans M. D. Sacco, Paternotte (Dir.), *Partager la ville - Genre et espace public en Belgique francophone*. Academia-L'harmattan.

Zeilinger, Chaumont, I. L. (2021). Les casernes à Namur : un nouveau quartier pour plus

d'égalité de genre. Dans *Espace public et inégalité de genre* (12e éd.). IWEPS.

### **Conférence**

Chaumont, L., Vranken, A., & Charlotte. (2021, février 24). *Manifester sa présence en tant que femme dans l'espace public*. <https://www.facebook.com/amnestyBE/videos/3925257840858471>

Foucault, M. (1978, janvier 11). *Sécurité, territoire, population*.  
<https://www.youtube.com/watch?v=btD9laiitzU>

Zinzius, L., Bli, S., & Guilleux, S. (2021, octobre 12). *Subvertir l'espace public*.

### **Emissions de radio**

Chao, A. (Réalisateur). (2020, octobre). *En toutes lettres avec « Collages Féminicides Paris »*. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/c-est-bientot-demain/en-toutes-lettres-avec-collages-feminicides-paris-4790975>

### **Films**

*Riposte féministe*. (2022, novembre 9). [Documentaire].

Vandekerckhove, E. (Réalisateur). (2020). *Les nouvelles guérillères* [Documentaire].

### **Instagram**

@fatfriendlyasbl. (2021, 14 mars). [Ces temps-ci, la participation à l'outil stagne un peu. On sait que les bugs du début en ont refroidi certain.es] [Photographie]. Instagram.  
[https://www.instagram.com/p/CpxS4ZoDTpw/?img\\_index=9](https://www.instagram.com/p/CpxS4ZoDTpw/?img_index=9)

### **Livres**

Castra, M. (2010). *Les 100 mots de la sociologie* (pp 97-98). Presses universitaires de France.

Collages Féminicides Paris, Calenda, T., & Michaëlis, L. (Éds.). (2021). *Notre colère sur vos murs*. Denoël.

Faure, E., Hernández-González, E., & Luxembourg, C. (2017). *La ville, quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*. le Temps des cerises.

Grafmeyer, Y., Authier, J.-Y., & Singly, F. de. (2015). *Sociologie urbaine* (p.93; 4e éd). Armand Colin.

Kern, L. (2022). *Ville féministe : Notes de terrain* (A. D. Rochers, Trad.). Diffusion Dimedia : Éditions du remue-ménage.

Lamy, R., Angèle, Rokhaya, D., Duvelle-Charles, E., Froidevaux-Metterie, C., Louz, L., Murhula, C., & Prat, R. (Éds.). (2022). *Moi aussi : MeToo, au-delà du hashtag* (Première édition). JC Lattès.

Le Corbusier. (2000). *Le modulator : Essai sur une mesure harmonique a l'échelle humaine applicable universellement a l'architecture et a la mécanique* (Réédition facsimilée de l'édition originale publiée en 1950 [et 1955]). Birkhäuser.

Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics : La vulnérabilité des femmes en question*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Neufert, E. (1990). *Architects' data* (2. (intern.) engl. ed., [Nachdr.]). BSP Professional.

Pavard, B., Rochefort, F., & Zancarini-Fournel, M. (2020). *Ne nous libérez pas, on s'en charge : Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*. La Découverte.

Perrot, M., & Lebrun, J. (2021). *La place des femmes. Une difficile conquête de l'espace public* (Textuel). Textuel.

Sacco, M., & Paternotte, D. (Éds.). (2018). *Partager la ville : Genre et espace public en Belgique francophone*. Académia-L'Harmattan.

Stern, M. (2020). *Héroïnes de la rue* (Michel Lafon). Michel Lafon.

### **Podcasts**

Bastide, L. (2021, mars 12). *Notre colère sur vos murs* [Documentaire].

<https://open.spotify.com/episode/1GDwwTu7csqM8srmbvn9L3?si=vs9wCYgVRvSY2uRsto2asA>

Boulet, P. (2021, mai 18). *Collages féministes: Investir l'espace public pour se sentir*

*puissant-es*. <https://open.spotify.com/episode/3byZ2dUngbRQ4tJhL3jZYr?si=AeWid9jiQGwZ-97zDspN0g>

### **Publication**

Boulvain, S. (2020). *Les Féministes à la conquête de l'espace public*. Barricade

asbl. <https://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/feministes-conquete-espace-public>

Fonquerne, L., & Walin, M. (2018, juin 14). *CR 1 – Savoirs situés et savoirs sur le corps :*

*Introduction*. <https://efigies-ateliers.hypotheses.org/2433>

Saint-Amand, D. (2021, février 12). « Elle le quitte, il la tue ». *Les collages féministes, une*

*littérature sauvage*. *Fabula La recherche en littérature*. [https://www.fabula.org/atelier.php?Collages\\_feministes](https://www.fabula.org/atelier.php?Collages_feministes)

Chaumont Laura, Zeilinger Irene (2012), *Espace public, genre et sentiment d'insécurité*, Bruxelles, Garance

### **Rapports**

Drieskens, S., Charafeddine, R., Gisle, L. : *Enquête de santé 2018 : Etat nutritionnel*.

Bruxelles, Belgique : Sciensano ; Numéro de rapport : D/2019/14.440/62.

Disponible en ligne : [www.enquetesante.be](http://www.enquetesante.be)

Genin, L. (2017). *Le sexisme dans l'espace public: C'est partout, tout le temps et sous*



*toutes les formes ! Analyse des résultats obtenus dans le cadre de l'appel à témoignages sur le sexisme vécu dans l'espace public (Vue féminine, p. 56). <http://engrenageinfernal.be/wp-content/uploads/2016/10/Etude-Sexisme-web.pdf>*

Lieber, M., Cardelli, R., Dayer, C., & Debonneville, J. (2020). *Genève une ville égalitaire ? Les pratiques des femmes dans les espaces publics* (p. 154) [Rapport de recherche]. Agenda 21 - Ville durable de la ville de Genève. <https://www.geneve.ch/sites/default/files/2020-11/campagne-ozsv-geneve-ville-egalitaire-rapport-enquete-2020.pdf>

### **Reportage**

*Un viol au fond du verre - #Investigation.* (2022, 30 mars). RTBF Auvio. <https://auvio.rtb.be/media/un-viol-au-fond-du-verre-2895692>

### **Site internet**

*Comment écrit-on en inclusif déjà ?* (s. d.). eninclusif.fr. <https://eninclusif.fr>

*EqualStreetNames project.* (s. d.). EqualStreetNamesproject. <https://equalstreetnames.org/>

*Généralités (SAC).* (s. d.). BeSafe. <https://www.besafe.be/fr/sanctions-administratives-communales-sac/generalites-sac>

*iSee.* (s. d.). Alternative narratives visualization archive. [https://alternative-narratives-vis-archive.com/case\\_studies/isee.html](https://alternative-narratives-vis-archive.com/case_studies/isee.html)

*iSee : Paths of Least Surveillance.* (s. d.). Noemalab. <https://noemalab.eu/memo/isee-paths-of-least-surveillance/>

*La Barbe Liège – Collectif d'action féministe.* (s. d.). La Barbe Liège – Collectif d'action féministe. <https://labarbeliege.be>

*Le contrôle social en Belgique.* (s. d.). Le contrôle social en Belgique.

<https://carto.technopolice.be/>

Liege - Cartographie collaborative et ressources contre la vidéo-surveillance. (s. d.).

<https://liege.sous-surveillance.net/>

*TodayInLiege.* (s. d.). TodayInLiege. <https://www.todayinliege.be>

### **Support de cours**

Quintin, J-J. (2013). *Approches et démarches de la recherche en sciences de l'éducation.*  
Cours de Master 1 Sciences de l'éducation, CNED, Université de Rouen et  
Université Lyon 2.

### **Thèses et mémoire**

Albert, C. (2021). *Mémoire de fin d'études : « L'impact de la lumière sur le sentiment  
d'insécurité dans le quartier de la rue Saint-Gilles à Liège »* [Uliège]. <http://hdl.handle.net/2268.2/12501>

Camblain, C. J. (2014). *Imaginaires féminins de l'espace public : Déclinaisons et  
diversifications spatiales à travers trois espaces publics genevois* [Univ. Genève].  
<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:81333>

Mallah, A. (2021). *L'appropriation de l'espace public par les mouvements sociaux  
féministes : Le cas de collages féminicides Paris.* L'Ecole des Hautes Etudes en  
Sciences Sociales.

Mullens, E. (2020). *Mémoire de fin d'études : « Un urbanisme qui (dé)genre. Les politiques  
urbaines genrées et leur impact sur l'aménagement de l'espace public. Réflexions autour  
de la prise en compte du genre dans un projet : Le cas Namur »* [Université de Liège].  
<https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/9876>

# LISTE DES FIGURES

Couverture : Collage. Photo personnelle, 07/03/2023

Fig 1 : Premier collage. Photo personnelle, 21/09/2020

Fig 2 : Equipement cuisine. Neufert, 1990

Fig 3 : Modulor. Corbusier, 2000

Fig 4 : Coupe fictive : obstacles aux personnes grosses à Liège. Production personnelle

Fig 5 : *Standpoints*. Production personnelle

Fig 6 : La cour de récréation dessinée par un élève du collège Edouard Vaillant a Bordeaux. <https://matilda.education/course/view.php?id=218>

Fig 7 : Source anonymisée

Fig 8 : Carte répertoriant les noms de rues de différentes villes par genre. <https://equalstreetnames.brussels/fr/index.html#10.79/50.8389/4.363>

Fig 9 : Le char d'assaut des suffragistes, avec Maria Vérone et Andrée Lehmans, 1926. Ville de Paris/BMD

Fig 10 : Pierre Soulages. 1948-49

Fig 11 : Le premier collage posé à Marseille par Marguerite Stern. DR, 2019

Fig 12 : Jul Président @ Hugo Lara, 2019

Fig 13 : Collage en hommage à Aya Nakamura posé par Marguerite Stern à Marseille. DR, 2019

Fig 14 : Démarche de recherche. Production personnelle

Fig 15 : Esquisse de spatialisation des collages relatifs au collectif numéro 1 . Production personnelle

Fig 16 : Les barbues. @LABARBE\_LIEGE, 2021

Fig 17 : Esquisse de spatialisation des collages relatifs à la Barbe . Production personnelle

Page de garde : Echelle de la ville. Photo personnelle, 07/03/2023

Fig 18 : Bloc Féministe VNR et révolutionnaire organisé à Bruxelles le 30/11/2021. @lafrondegronde, 01/12/21

Fig 19 : Spatialisation des collages féministes à Liège. Production personnelle

Fig 20 : Spatialisation des collages féministes à Liège et caméras de surveillance à Liège. Production personnelle

Fig 21 : Densité de population. Ville de Liège, 01/07/2017

Fig 22 : Appropriation de lieux symboliques. Production personnelle. Source anonymisée

Fig 23 : Oeuvre de Daniel Buren : « Comme tombées du ciel, les couleurs in situ et en mouvement. Les Ambassadeurs, 2022

Fig 24 : Affiche publicitaire Europe 1. Europe 1, 2020.

Fig 25 : Répartition des collages féministes dans les différents quartiers liégeois. Production personnelle

Fig 26 : Visibilité des collages féministes dans les différents quartiers liégeois. Production personnelle

Fig 27 : Collage 50 du collectif n°1. Inventaire. Source anonymisée

Fig 28 : Nettoyage du collage 50. Photo personnelle, 18/03/2021

Fig 29 : Collage 3 du collectif n°3. Photo personnelle, 26/04/2022

Fig 30 : Nettoyage du collage 3. Photo personnelle, 28/04/2022

Fig 31 : Spatialisation des collages féministes à Liège en fonction des zones piétonnes. Production personnelle

Fig 32 : Collage 9 du collectif La Barbe Liège. Inventaire. La Barbe Liège, décembre 2020

Fig 33 : Collage 30 du collectif n°1. Inventaire. Source anonymisée

Fig 34 : Collage 28 du collectif n°1. Inventaire. Source anonymisée

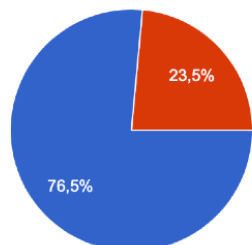
Page de garde : Echelle de la session. Photo personnelle, 06/03/2023

Fig 35 : Session de collage du 17/03/2021 sous forme de collage. Production personnelle  
Fig 36 : Session de collage du 26/04/2021 sous forme de collage. Production personnelle  
Fig 37 : Réflexion autour d'une caméra de surveillance. Production personnelle  
Fig 38 : Soutien à Orlane. Production personnelle  
Fig 39 : Préparation de la session de collage du 26/04/2022. Photo personnelle, 21/04/2022  
Fig 40 : Figure du flâneur. Huart, 1841  
Fig 41 : Colleuses en action. Photo personnelle, 17/03/2021  
Fig 42 : Colleuses en action. Photo personnelle, 26/04/2022  
Fig 43 : A nous la rue. @collages\_feministes\_bruxelles, 22/05/2023  
Page de garde : Echelle du mur. Photo personnelle, 23/05/2023  
Fig 44 : Coupe. Gare Liège Saint-Lambert. Production personnelle  
Fig 45 : Collage 39 du collectif n°1. Inventaire. Source anonymisée  
Fig 46 : Collage nettoyé. Photo personnelle, 29/04/2022

## Quel est votre genre ?

34 réponses

 Copier

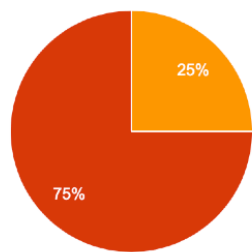


- Femme
- Homme
- Non binaire
- Autre

## Quel âge avez-vous ?

4 réponses

 Copier



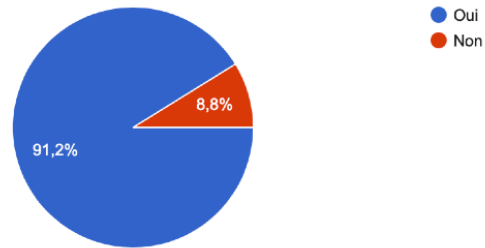
- Moins de 18 ans
- Entre 18 et 25 ans
- Entre 25 et 35 ans
- Entre 35 et 50 ans
- Plus de 50 ans

## Les collages féministes

Avez-vous déjà entendu parler des collages féministes (voir image) ?

 Copier

34 réponses



Que pensez-vous du mode d'affichage utilisé par les collectifs de collages féministes ?

34 réponses

Pas d'avis tranché, pourquoi pas. Au moins, ça apporte de la visibilité à la parole féminine

Interpellant mais éphémère

C'est un bon moyen d'expression qui permet d'être vu depuis l'espace public

Je trouve qu'il peut, par sa forme, être associé à une pratique de dégradation de l'espace public même si je ne le considère pas comme cela. Je comprends et soutiens la pratique mais je trouve le mode d'affiche peu efficace, et qui peut, s'il est mal compris, avoir l'effet inverse de celui désiré.

C'est un bon moyen d'expression qui peut toucher un maximum de passants. Ça laisse une trace sur les murs et dans les esprits, une sorte de révolte douce mais présente.

Parfait ! Efficace, court, marquant

Visible, percutant, comme devraient être les histoires que ces collages relatent.

Bien

Ça permet de réfléchir et de regarder autour de soi

Je trouve que ça marque et attire la curiosité. Après lecture ça porte à réflexion et permet au lecteur d'y réfléchir plus le reste de son trajet.

Peu pérenne, affiches souvent déchirées ou encore taguées -> dégradation du message

C'est une manière efficace de percuter les mentalités, visible par tous

C'est une manière efficace de transmettre un message. Forme très simple mais très forte visuellement

Cela peut sensibiliser les personnes qui se sentent moins concernées et qui seront donc obligatoirement confrontés à ce type de collage dans les rues

Cela permet d'afficher une idée d'une manière assez efficace étant donné qu'elle est affichée au "grand" public et de peut-être pouvoir écrire des messages plus osés / plus chocs que via les canaux standards (réseaux sociaux, affiches classiques, médias) car la censure n'est pas immédiate. Néanmoins, je ne suis pas toujours convaincu des messages véhiculés par ces affiches.

Toujours situé au bon endroit, cela permet de les voir et surtout de nous interpeller

Des mots forts dans une société faible

Mode de collage écologique et éphémère avec un message clair et lisible

sans avis

Super

Percutant

bien

Je les trouve souvent trop accusateurs et ils donnent l'air de viser tout le monde, d'être parfois trop agressifs

C'est un beau moyen anonyme d'exprimer les injustices et le fait que ça soit visible par tous et dans les espaces publics est un plus

Je valide cette méthode. Cela apporte une certaine visibilité et permet de toucher beaucoup de gens, notamment ceux qui ne se sentent pas spécialement concernés.

Assez tape à l'œil, on remarque l'affichage aisément de jour comme de nuit

ca capte le regard

Je trouve que c'est une belle marque de revendication  
Je n'en vois pas énormément dans la ville de Liège mais ceux que j'ai pu voir m'ont rendu fier

Pas très utile et assez dérangeant

Ca permet de montrer ce qu'on passe souvent sous silence

C'est manière de se faire entendre pour sensibiliser les gens

Affichage qui clair et facilement visible mais qui ne dégrade pas l'espace public

Je trouve que cela n'a aucun intérêt à part propager de la haine

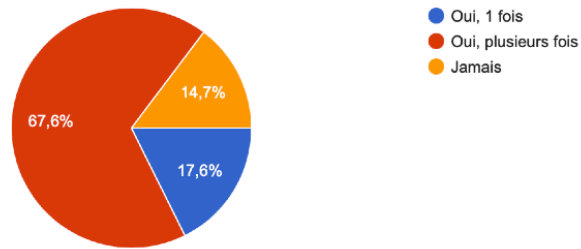
C'est une très bonne initiative

## Les collages féministes à Liège

Avez-vous déjà vu un ou des collages féministes dans les rues de Liège ?

[Copier](#)

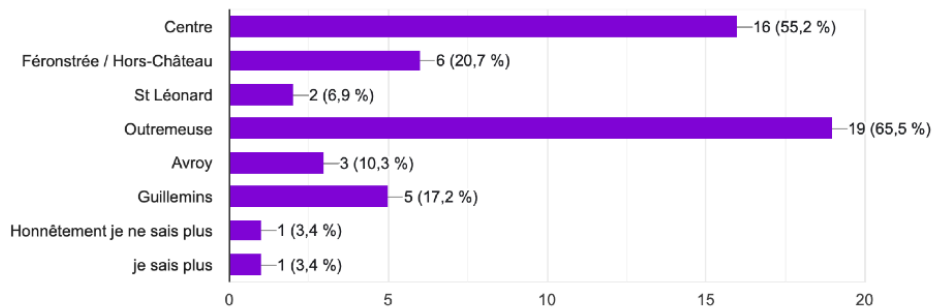
34 réponses



Si oui, où en voyez-vous le plus souvent à Liège ? ( voir carte ci dessous )

[Copier](#)

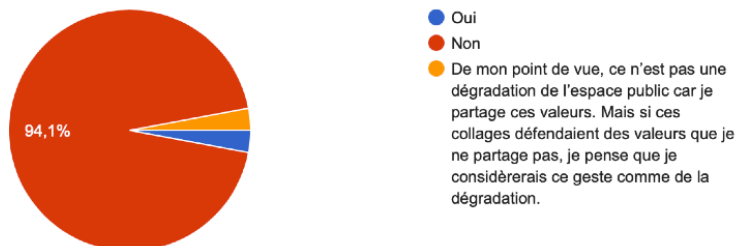
29 réponses



Considérez vous cela comme de la dégradation de l'espace public ?

[Copier](#)

34 réponses



Si oui, pourquoi ?

2 réponses

/

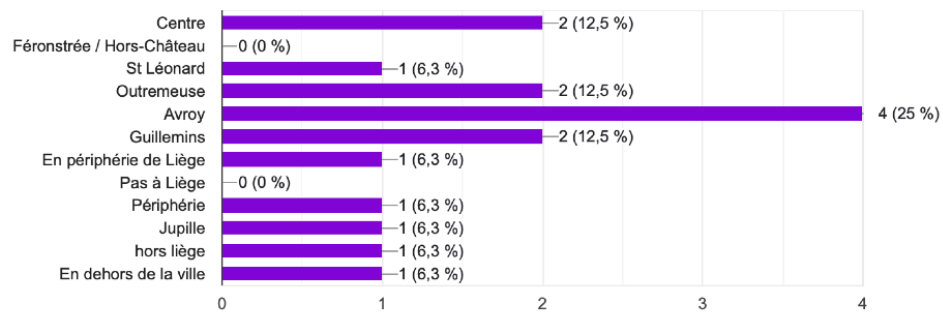
C'est au même titre que le tag : c'est une inscription non autorisée par quelqu'un sur un espace public. Il est donc non pensé à la base pour être dans l'espace public



### Dans quel quartier résidez-vous ?

[Copier](#)

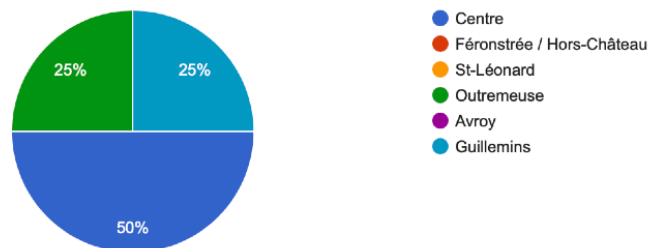
16 réponses



### Quel quartier fréquentez-vous de manière générale ?

[Copier](#)

4 réponses



### Quels impacts ont sur vous les collages que vous croisez en rue ?

[Copier](#)

29 réponses



### Souhaitez-vous apporter une précision quant à votre réponse précédente ?

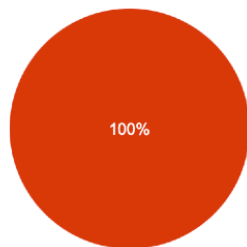
Une réponse

Je pense qu'il faudrait parler de tout et pas que d'un mouvement féministe mais plutôt humaniste

Avez-vous déjà pensé à les arracher/ nettoyer ?

 Copier

34 réponses



Oui  
 Non

Si oui, pourquoi ?

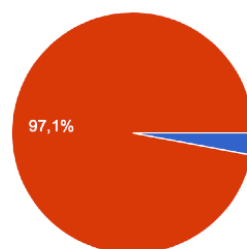
Une réponse

/

Avez-vous déjà pensé à détourner le message collé ?

 Copier

34 réponses



Oui  
 Non

Si oui, pourquoi ?

2 réponses

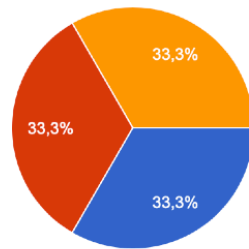
/

Pour qu'il soit neutralisé

Si vous avez déjà vu des militantes en pleine action de collage, quelle a été votre réaction ?

[Copier](#)

3 réponses



- Je n'y prête pas attention
- Je les félicite
- Je m'arrête pour regarder
- Je leur dis que cela est interdit
- Je leur demande des informations

Souhaitez-vous apporter une précision quant à votre réponse précédente ?

0 réponse

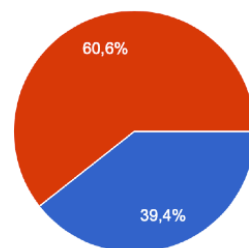
Il n'y a actuellement aucune réponse à cette question.

### Les collages féministes à Liège

Vous souvenez vous de la première fois où vous avez vu un collage féministe à Liège ?

[Copier](#)

33 réponses



- Oui
- Non

## Pouvez-vous le décrire ?

15 réponses

C'était sur la passerelle (a même le sol) en revenant de projet en Outremeuse

Il s'agissait d'un message écrit sur les murs face à la cité administrative en ferronstree. Il était visible à un coin. Le message était écrit de toute lettres avec des lettres sur chaque feuille A4

Si ta mère savait que tu me suivais

Ce n'est pas le premier mais le dernier dont je me souviens le mieux. C'est une phrase écrite en blanc sur briques rouge d'un bâtiment de la fac d'Archi qui longe quasi toute une rue (rue Ransonnet) avec quasi aucune ouverture à hauteur d'humain. La phrase prenait une petite place sur ce long mur, et était positionnée plus ou moins à hauteur d'humain moyen.

Mon corps, ma vie, mon choix ... ça m'appartient !

Des lettres en majuscule, une par feuille, collées sur un mur

C'est le collage à la passerelle Saucy, présent en illustration dans ce Google forms

Il se situait en dessous de nos pieds et cela m'a vraiment intrigué

« Si ta mère savait que tu me suivais » écrit sur feuille A4 blanche en lettres noir (une lettre par feuille) sur le sol de la passerelle Saucy

Sur le mur de saint Luc

c'était de l'écris

Je pense que c'était sur la passerelle Saucy, au sol. J'en avais déjà vu plusieurs à Louvain-La-Neuve majoritairement et en voir un à Liège m'a vraiment rendue fière de ma ville. Il est resté plusieurs jours avant d'être vandalisé.

Je me souviens plus forcément de la phrase mais c'était sur l'éducation des hommes et l'apparence des femmes comme elles veulent

Pas de souvenirs

### Vous souvenez-vous du message ?

17 réponses

Non

non

Non malheureusement ...

Oui mais retour à la mère comme figure d'éducation "logique"

"Mon décolleté n'est pas une invitation" (je ne suis pas sûre des termes exacts mais c'était un message de ce genre)

Non

Plus vraiment mais encore une fois celui-ci invoquait les féminicides

Elle le quitte, il la tue

Plus exactement

Si ta mère savait que tu me suivais (ou quelque chose de similaire)

Le sexisme est partout, nous aussi

Je pense qu'il était écrit « Non c'est non »

Oui

Pas de souvenirs

Si ta mère savait que tu me suivait

### Vous souvenez-vous du lieu ?

17 réponses

Passerelle Saucy

Sur la passerelle piétonne entre le centre et outremeuse

Dit plus haut

Passerelle piétonne outremeuse

rue Ransonnet à Liège, à l'endroit de l'arrêt du bus 4 en direction de la Médiacité.

Non

Guillemins

Proche de la place cathédrale

Sur la passerelle

Guillemins

Proche de la place cathédrale

Sur la passerelle

Charleroi

saint luc en face de la caserne

non

Outremeuse

Centre

Pacerelle du XX août

Vous souvenez-vous de la matérialité du mur / de la surface collée ?

19 réponses

Sur le sol (latte en bois)

Brique

Un mur carrelé

Lattes de bois

Brique

Non

Sur la passerelle au sol

Mur en moellons, une lettre par affiche

Pierre

béton peint

Du bois

Plancher en bois de la passerelle

brique

brique

papier collé sur un mur

Du béton

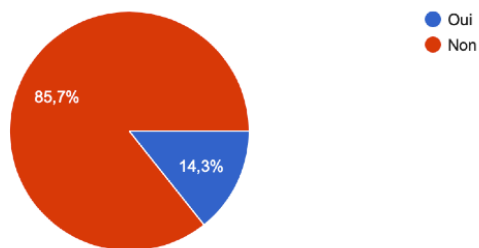
Papier imprimé collé au mur

Briques

### L'avez-vous pris en photo ?

 Copier

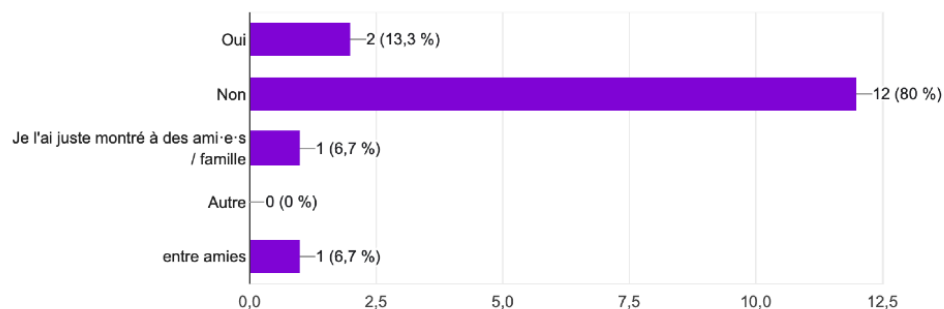
28 réponses



### Si oui, avez-vous partagé la photo sur vos réseaux sociaux ?

 Copier

15 réponses



### Voir un collage ( en vrai ou sur les réseaux sociaux ) vous a-t-il déjà permis de porter plus d'attention aux façades ou de prendre conscience de la ville et de l'espace public urbain ?

30 réponses

Non

oui

Oui

Oui

Non

Je pense que c'est plus une « déformation professionnelle » que par des collages

Oui, être davantage attentive à ce qui est écrit sur les murs, les messages véhiculés.

Oui, ils attirent l'attention

Ca m'a fait réfléchir sur l'impact de message transcrit aussi littéralement dans l'espace urbain, surtout dans des lieux fort fréquentés.

- Oui tout à fait, cela, par exemple, me permet de chercher d'autres phrases en même temps.
- Non si j'y prête attention c'est pour le message en lui-même pas pour le contexte dans lequel il est affiché
- Non pas spécialement. J'ouvre l'oeil dans la ville depuis quelques années et cela n'a pas foncièrement influencé mon regard sur la ville
- Oui en me demandant où il était collé et découvrir de nouveaux lieu où les voir sous un autre angle
- Oui, car je ne savais pas par qui et pourquoi ces messages étaient collés. Au départ, je voyais ça comme des graffitis (illégaux).
- Je trouve que comme du street art, ces messages participent à l'ambiance de l'espace public et donc donne une certaine typologie à son endroit d'exposition
- Je suis aussi étudiante en architecture, je porte déjà plutôt pas mal d'attention aux façades et à l'espace urbain, mais quand il y a un collage, oui j'y suis encore plus attentive.
- Bien sûr, en tant qu'étudiant habitant à la campagne, je connais Liège sans la connaître vraiment. La vie est rythmée selon 2 trajets : l'un du domicile vers l'école et l'autre du domicile vers le carré. Les diverses photos des collages sur les réseaux permettent indirectement d'avoir de l'attention sur des bâtiments ou espaces qui ne nous ont pas particulièrement tapé à l'œil la première fois
- Oui, je suis un compte Instagram qui en poste plusieurs et les croiser en vrai me rend plus consciente de ce qu'il a autour de moi
- Voir la vitesse à laquelle les affiches sont parfois enlevées par les agents communaux m'a fait comprendre le statut de certain espace de passage comme les ponts et passerelles (perçu comme piéton en tout cas).
- Oui, observer, s'arrêter sur le chemin/ dans son trajet
- Pas du tout

De manière générale, diriez-vous que croiser des collages féministes dans les rues de Liège ait un impact sur vous ? Si oui, lequel ?

4 réponses

- Non
- Ça fait réfléchir et permet de voir les combats féministes dans la ville
- Je trouve que c'est idiot
- Oui, ça me permet de me rappeler le combat quotidien de la communauté de femmes dont je fais aussi partie

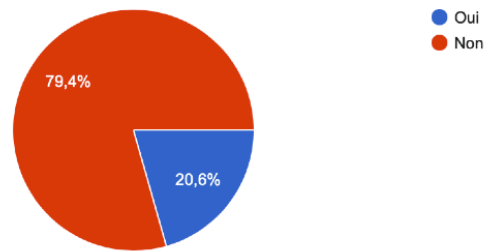


## Les collages féministes à Liège

Connaissez-vous l'existence d' un ou plusieurs collectifs réalisant des collages féministes à Liège ?

 Copier

34 réponses



Comment les avez-vous découverts ?

7 réponses

Instagram

En regardant autour de moi

Grâce à Instagram

En parlant avec d'autre féministes ou les réseaux sociaux

Une amie m'en a parlé

Par une amie féministe

Avez-vous déjà envisagé de rejoindre un de ces collectifs ?

 Copier

30 réponses

